

SOMMAIRE

MOT
DU PRÉSIDENT 06

TGCC, UN GROUPE AUJOURD'HUI
PLEINEMENT INTÉGRÉ 08

2025, UN TOURNANT STRATÉGIQUE
POUR LE GROUPE 24

UN GROUPE ENGAGÉ
POUR UN IMPACT DURABLE 68

UNE GOUVERNANCE GARANTE
DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT 120

ÉTATS FINANCIERS
ET RAPPORTS 138



FOUR SEASONS - RABAT



MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mohammed BOUZOUBAA
Président Directeur
Général de TGCC



“ TGCC dispose aujourd’hui des fondamentaux nécessaires pour poursuivre sa croissance et affirmer son ambition : devenir un acteur intégré de référence, reconnu pour la qualité de ses réalisations, la maîtrise de ses opérations et sa capacité à contribuer durablement au développement des territoires ”

L’année 2025 marque un tournant décisif dans l’histoire de TGCC. Elle consacre une transformation profonde de notre Groupe, tant par l’évolution de notre périmètre que par le renforcement de notre positionnement sur des projets d’envergure, au Maroc et à l’international.

Depuis sa création, TGCC s’est construite autour d’une exigence simple : livrer des ouvrages de qualité, dans les délais, en s’appuyant sur des équipes engagées et une organisation rigoureuse. Cette culture opérationnelle, qui constitue notre ADN, nous a permis de franchir, étape après étape, les seuils de croissance et de devenir aujourd’hui un acteur de référence du secteur de la construction.

L’année 2025 s’inscrit pleinement dans cette trajectoire. L’intégration de STAM-VIAS constitue une avancée structurante majeure. Elle permet à TGCC de changer d’échelle et de franchir un cap décisif dans sa stratégie, en devenant un groupe pleinement intégré, capable d’intervenir sur l’ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment aux grandes infrastructures.

Cette évolution renforce notre capacité à répondre à des projets complexes et à forte dimension technique, tout en consolidant notre compétitivité.

En même temps, le Groupe a poursuivi son développement en s’inscrivant au cœur des grands projets structurants du Royaume. Infrastructures sportives, équipements publics, projets industriels, ouvrages hydrauliques ou encore plateformes aéroportuaires : le groupe TGCC est aujourd’hui mobilisé sur des réalisations qui accompagnent les grandes transformations économiques et territoriales du Maroc, dans un contexte marqué par des perspectives d’investissement particulièrement soutenues.

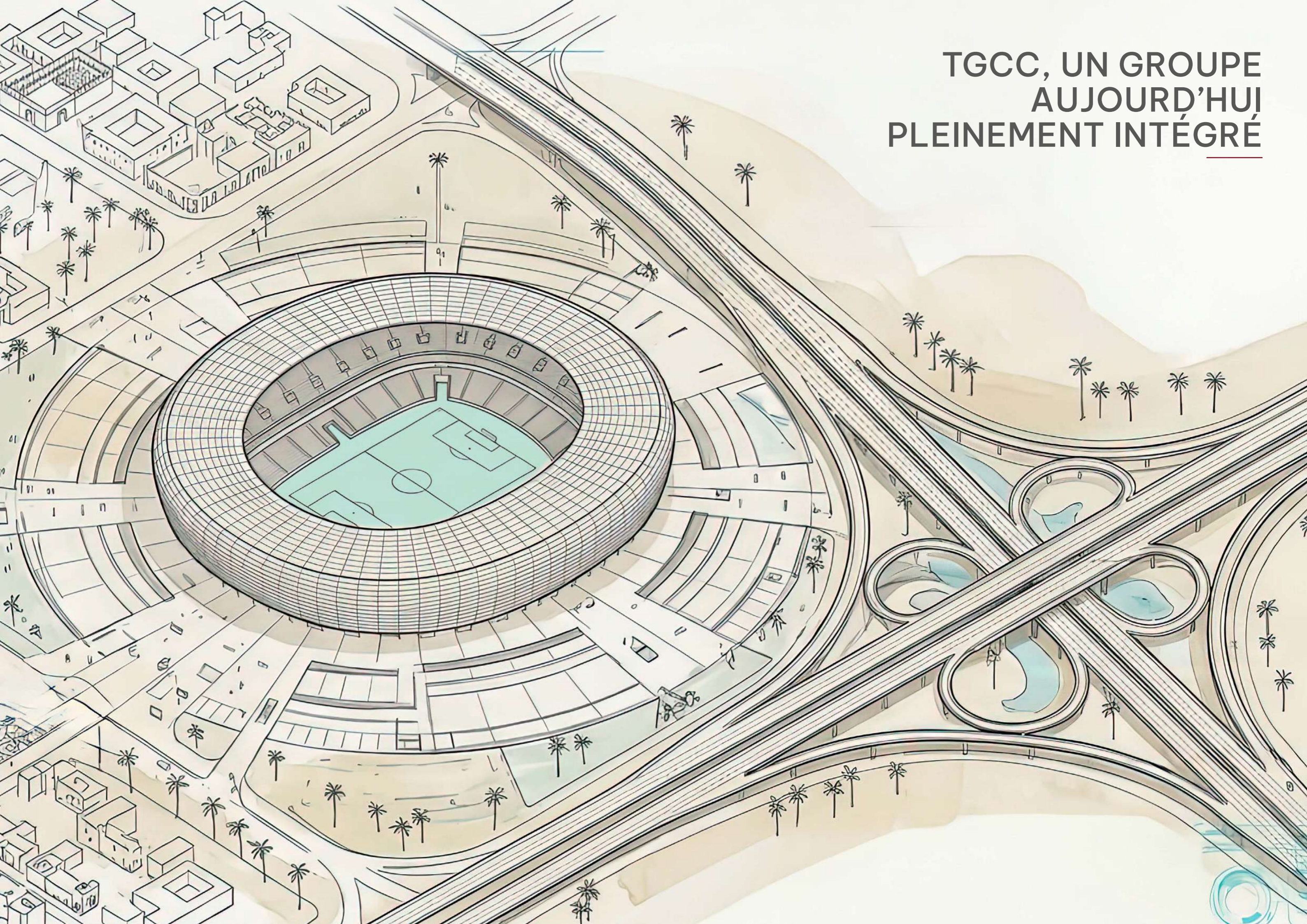
Notre dynamique de croissance s’appuie également sur une ambition claire à l’international. Fidèles à la vision que nous portons depuis plusieurs années, nous poursuivons le déploiement de nos activités en Afrique et, depuis cette année, au Moyen-Orient, avec l’objectif de valoriser notre savoir-faire et d’exporter notre excellence opérationnelle sur des marchés à fort potentiel.

Cette trajectoire repose avant tout sur les femmes et les hommes de TGCC. Leur engagement, leur expertise et leur capacité à relever des défis toujours plus complexes constituent le socle de notre performance. Nous continuons à investir dans le développement des compétences, la structuration de notre organisation et l’amélioration continue de nos pratiques, afin de soutenir une croissance durable et maîtrisée.

En parallèle, nous avons poursuivi en 2025 le renforcement de notre gouvernance et la structuration de notre démarche RSE, avec la volonté d’inscrire notre développement dans une logique de création de valeur durable, au bénéfice de l’ensemble de nos parties prenantes.

Les perspectives du Groupe sont solides. Dans un environnement porteur, marqué par de grands projets nationaux et des opportunités de développement à l’international, TGCC dispose aujourd’hui des fondamentaux nécessaires pour poursuivre sa croissance et affirmer son ambition : devenir un acteur intégré de référence, reconnu pour la qualité de ses réalisations, la maîtrise de ses opérations et sa capacité à contribuer durablement au développement des territoires.

TGCC, UN GROUPE
AUJOURD'HUI
PLEINEMENT INTÉGRÉ





NOTRE RAISON D'ÊTRE, « CONSTRUISONS ENSEMBLE »

Depuis sa création en 1991, TGCC est avant tout une histoire de femmes et d'hommes animés par l'ambition de construire ensemble le Maroc de demain.

Un Maroc moderne, ouvert sur son continent, s'érige chaque jour depuis plusieurs décennies à travers des projets structurants pour l'économie nationale et régionale. C'est à cette dynamique de croissance que les collaborateurs de TGCC participent pleinement au quotidien, en mettant en œuvre leur savoir-faire et leur expertise dans la construction d'ouvrages d'envergure pour différents secteurs : éducation, santé, hôtellerie, industrie et infrastructure.

Aujourd'hui, fortes de plus de 35 ans d'existence, d'une histoire jalonnée de plusieurs succès ainsi que de valeurs fondamentales inscrites dans leur ADN, les forces vives de TGCC ambitionnent d'aller plus loin et de relever de nouveaux défis.

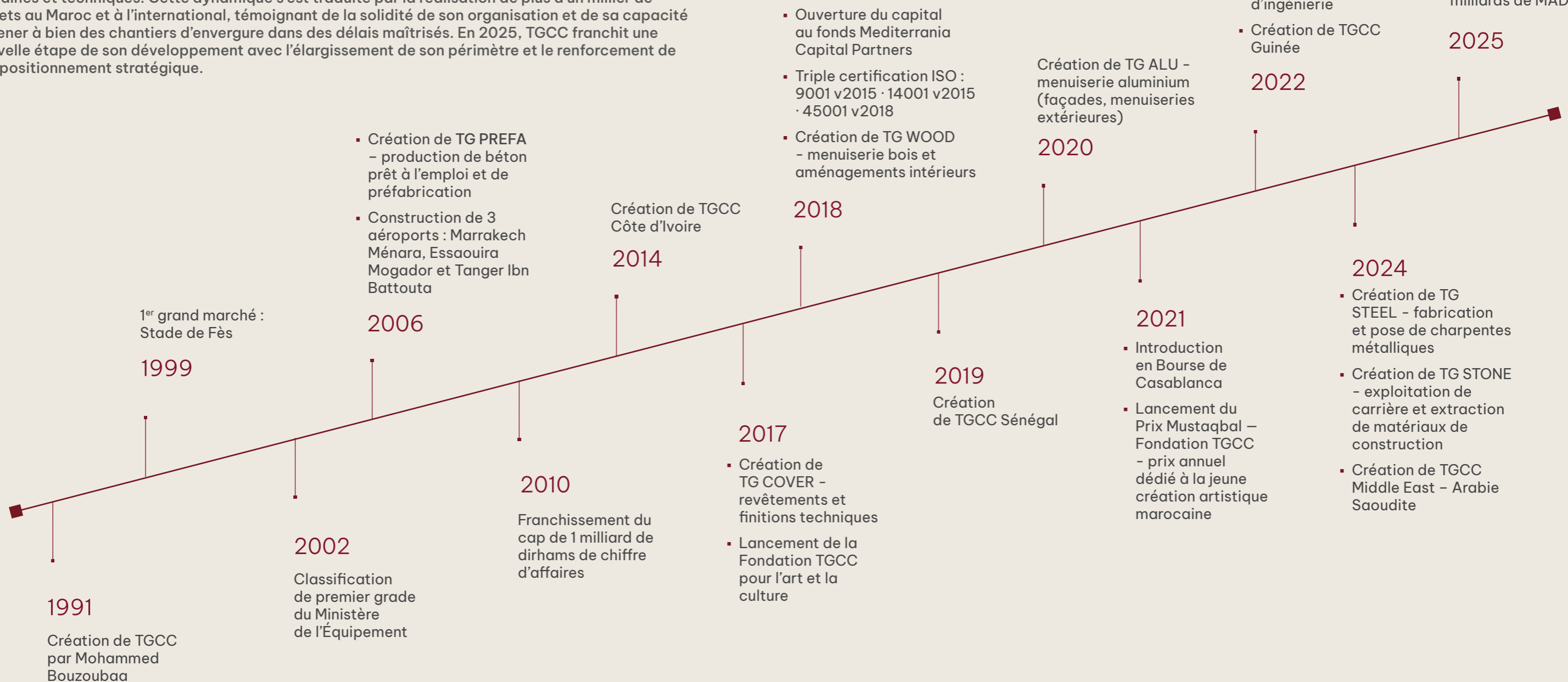
La vision du Groupe s'oriente vers un modèle durable et responsable créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



SIÈGE TGCC - CASABLANCA

PLUS DE 3 DÉCENNIES DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

TGCC est un acteur de référence de la construction au Maroc, reconnu pour son expertise dans la réalisation de projets complexes et à forte valeur ajoutée. Fort de plus de trois décennies d'expérience, le Groupe s'est affirmé comme un partenaire de référence auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés, accompagnant la réalisation de projets structurants au Maroc et à l'international, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Depuis sa création en 1991, TGCC a développé un savoir-faire couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction avec un positionnement d'acteur intégré. Au fil des années, le Groupe a connu une trajectoire de croissance soutenue, marquée par une montée en puissance progressive de ses capacités opérationnelles, humaines et techniques. Cette dynamique s'est traduite par la réalisation de plus d'un millier de projets au Maroc et à l'international, témoignant de la solidité de son organisation et de sa capacité à mener à bien des chantiers d'envergure dans des délais maîtrisés. En 2025, TGCC franchit une nouvelle étape de son développement avec l'élargissement de son périmètre et le renforcement de son positionnement stratégique.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INTÉGRÉ AU SERVICE D'UNE CRÉATION DE VALEUR DURABLE

NOTRE DÉMARCHE

Nos axes stratégiques de développement

La stratégie du Groupe TGCC repose sur un développement intégré et responsable, plaçant les enjeux ESG au cœur de la création de valeur.

Notre ambition

Consolider notre position d'acteur de référence dans le secteur de la construction et des grands travaux d'infrastructures au Maroc et à l'international, tout en nous engageant à opérer de manière durable et responsable.

Accélérer le développement international du Groupe

Nos leviers de développement

Une capacité industrielle élargie couvrant bâtiment et grands travaux

Renforcer le modèle intégré du Groupe

Une aptitude renforcée à répondre à des projets multi-métiers et complexes

Développer une offre multi-métiers à forte valeur ajoutée

Une force de frappe matérielle et opérationnelle mutualisée à l'échelle du Groupe

Un modèle de développement international fondé sur la complémentarité des expertises

NOS RESSOURCES

Capital humain élargi et expertises multi-métiers

20 272 Effectif Groupe consolidé
323 Ingénieurs et cadres techniques

Capacités industrielles et moyens techniques renforcés

2 435 Taille du parc matériel Groupe
672 M MAD Investissements en équipements
+2 200 Projets réalisés
5 Unités industrielles

Organisation intégrée et pilotage Groupe

15 Filiales opérationnelles
10 Comités opérationnels

Structure financière solide et capacité d'investissement

25,6 Md MAD Carnet de commandes
4,5 Md MAD Fonds propres
554 M MAD Endettement net
672 M MAD CAPEX

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Pour les clients et les territoires

25 Projets livrés en 2025

Pour les collaborateurs

60 335 Heures de formation
Dont 56 000 en HSE
436 905 Heures de sensibilisation à la sécurité
26 387 Sessions de sensibilisation sur chantiers
13 560 Collaborateurs formés à la SST

Pour l'environnement

Réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement : préservation des ressources, gestion des déchets, réduction des rejets atmosphériques
+20 Projets intégrant des exigences environnementales

Pour les actionnaires

12,4 Md MAD Chiffre d'affaires
2,6 Md MAD EBITDA
952 M MAD RNPG
15 MAD/action Dividende



UN ANCRAGE SOLIDE AU MAROC ET UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE EN DÉVELOPPEMENT

Le Groupe TGCC dispose d'une présence géographique structurée, articulée autour d'un ancrage historique au Maroc et d'un développement progressif à l'international. Cette implantation territoriale permet au Groupe d'accompagner des projets de nature et d'envergure variées, en s'appuyant sur une organisation adaptée aux spécificités locales.

AFRIQUE

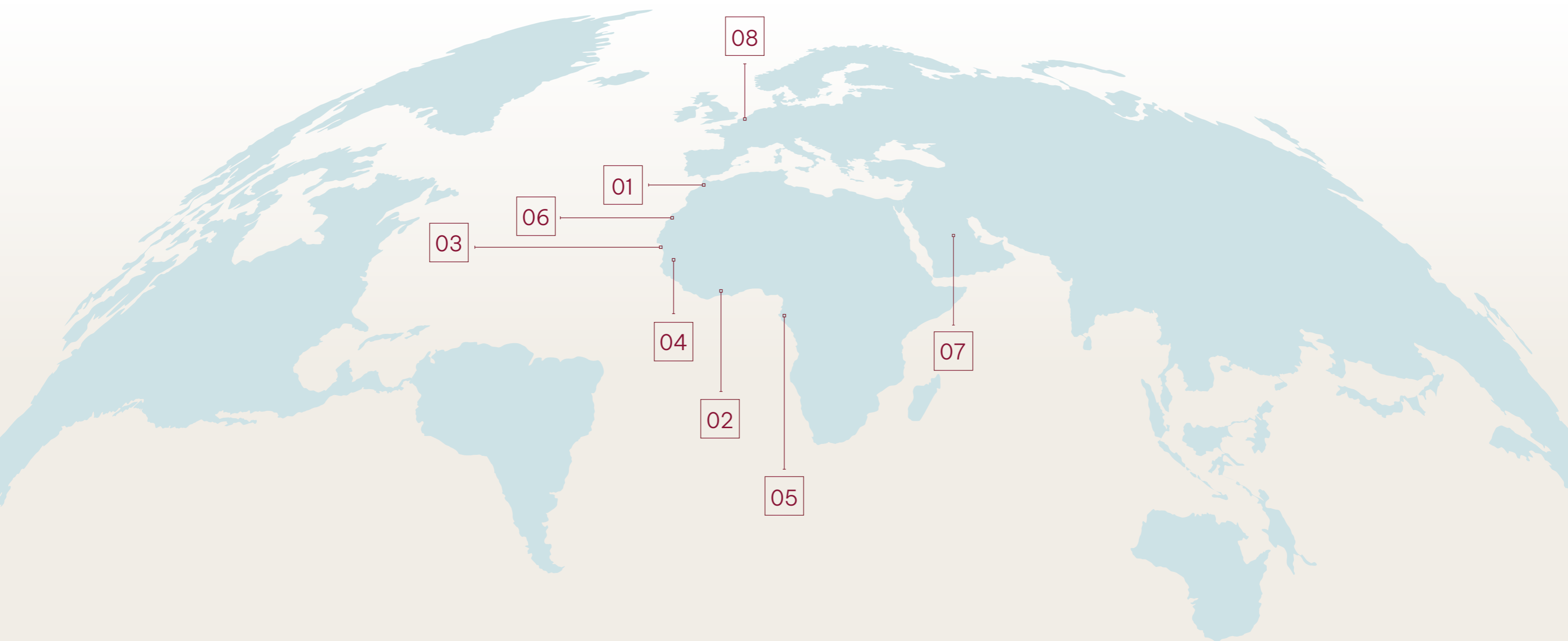
- 01. Maroc
- 02. Côte d'Ivoire
- 03. Sénégal
- 04. Guinée
- 05. Gabon
- 06. Mauritanie : à travers STAM-VIAS depuis 2014

MOYEN-ORIENT

- 07. Arabie Saoudite

EUROPE

- 08. France, Paris : bureau de représentation





FILIALES ET INTÉGRATION MÉTIER UNE ORGANISATION AU SERVICE DU MODÈLE INTÉGRÉ

Le modèle de développement du Groupe TGCC repose sur une organisation structurée autour de filiales spécialisées, chacune intervenant sur un segment de métier clé de la chaîne de valeur de la construction. Cette organisation permet au Groupe de combiner spécialisation technique et intégration opérationnelle, tout en conservant une forte capacité d'exécution sur des projets complexes et multi-métiers. Les filiales constituent ainsi un levier central du modèle intégré de TGCC. Elles contribuent à renforcer la maîtrise des opérations, à optimiser les délais et les coûts, et à sécuriser l'exécution des projets, dans une logique de performance durable et de création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

FORCES DU GROUPE



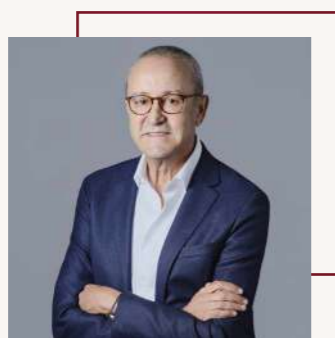
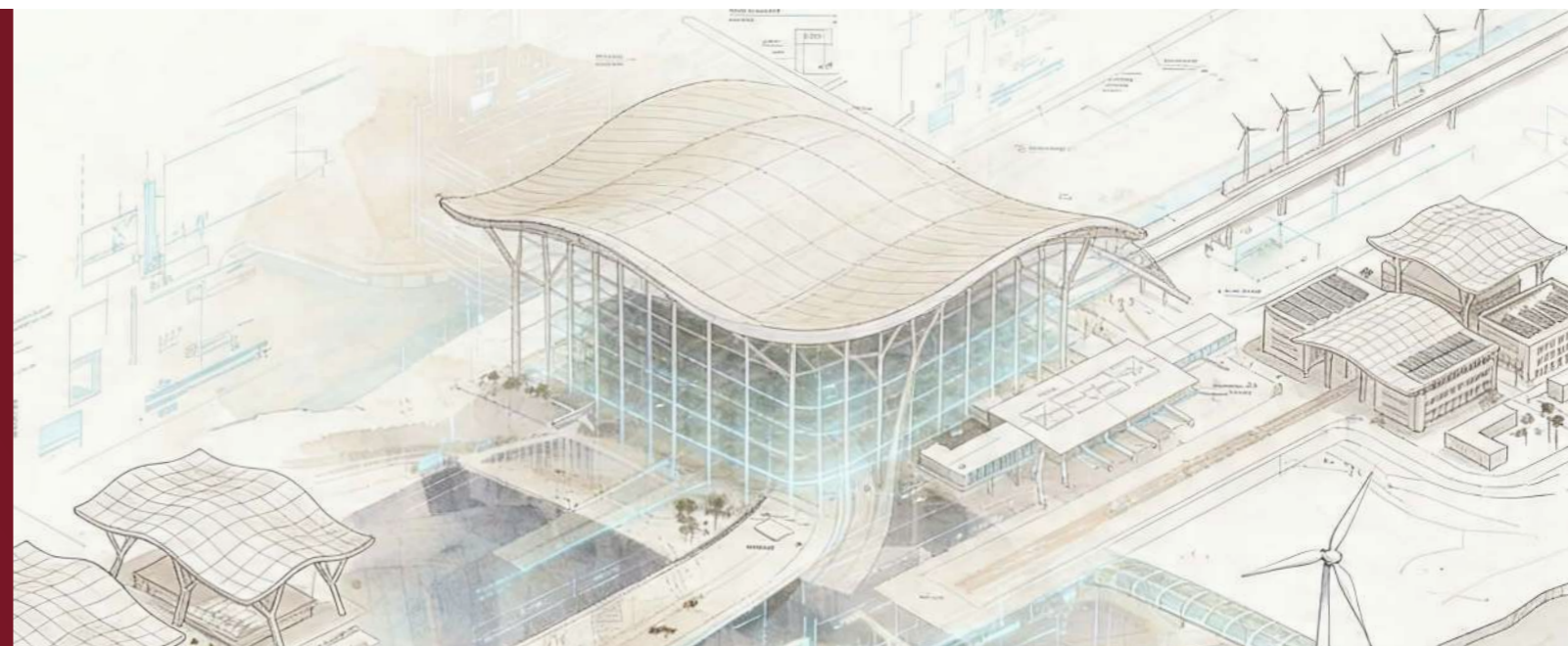
MÉTIERS INTÉGRÉS FILIALES SPÉCIALISÉES





UN ACTIONNARIAT SOLIDE ET DIVERSIFIÉ

L'exercice 2025 a été marqué par une augmentation de capital stratégique d'un montant de 2,2 Md MAD, modifiant la structure de l'actionnariat du Groupe TGCC. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de renforcement des fonds propres du Groupe afin d'accompagner l'élargissement de son périmètre d'activité et ses ambitions de développement. À l'issue de cette opération, TGCC conserve un actionnariat de référence stable, tout en renforçant la part du flottant, ce qui traduit une ouverture accrue du capital au marché.



60,97%

Mohammed BOUZOUBAA
Fondateur, Directeur Général et Président
du Conseil d'Administration de TGCC



39,03%

Divers actionnaires
Flottant



UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE ORGANISÉE POUR ACCOMPAGNER LA NOUVELLE DIMENSION DU GROUPE



03

04

02

01

05

06

07

01. MOHAMMED BOUZOUBAA

Président Directeur Général

Mohammed Bouzoubaa est Directeur Général de TGCC et Président de son Conseil d'Administration. Diplômé de l'École des Ponts et Chaussées Paris, il débute sa carrière au sein de sociétés de construction avant de fonder TGCC en 1991, à l'âge de 31 ans. Engagé dans des initiatives à impact, il est également fondateur de la Fondation TGCC.

04. ABLA BOUZOUBAA

Directrice Générale Adjointe Procurement & IT

Abla Bouzoubaa est ingénieure en Finance Quantitative diplômée de l'École Centrale d'Electronique (ECE) de Paris, puis diplômée de l'ESCP Paris. Après une expérience en conseil au sein du cabinet Wavestone Paris, elle intègre le Groupe TGCC en 2023 en tant que Directrice Générale Adjointe en charge du Procurement & de l'IT.

02. MOHAMED REDA JAAFAR SENOUSI

Directeur Général Délégué

Ingénieur diplômé de l'ESTP, Reda Senoussi a démarré sa carrière chez PwC et DTZ Asset Management à Paris avant de rejoindre le Groupe TGCC en tant que Directeur Général Adjoint en charge du développement. Après un passage entre 2021 et 2024 en tant que Partner chez MCP Real Estate, Reda Senoussi est aujourd'hui Administrateur Directeur Général Délégué du Groupe TGCC et trésorier de la Fondation TGCC.

Reda Senoussi est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe TGCC, Administrateur de TGCC, de STAM et de VIAS et trésorier de la Fondation TGCC.

05. MERYEM NAZIH CHERKAOUI

Directrice Pôle Affaires Générales

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de l'espace d'art Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

03. MOULAY AHMED IRAQUI

Directeur Général Exécutif - Production

Moulay Ahmed Iraqui est ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité d'ingénieur travaux, il est aujourd'hui Directeur Général Exécutif - Production. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.

06. FATIMA BOUZOUBAA

Directrice Pôle Administratif et Financier

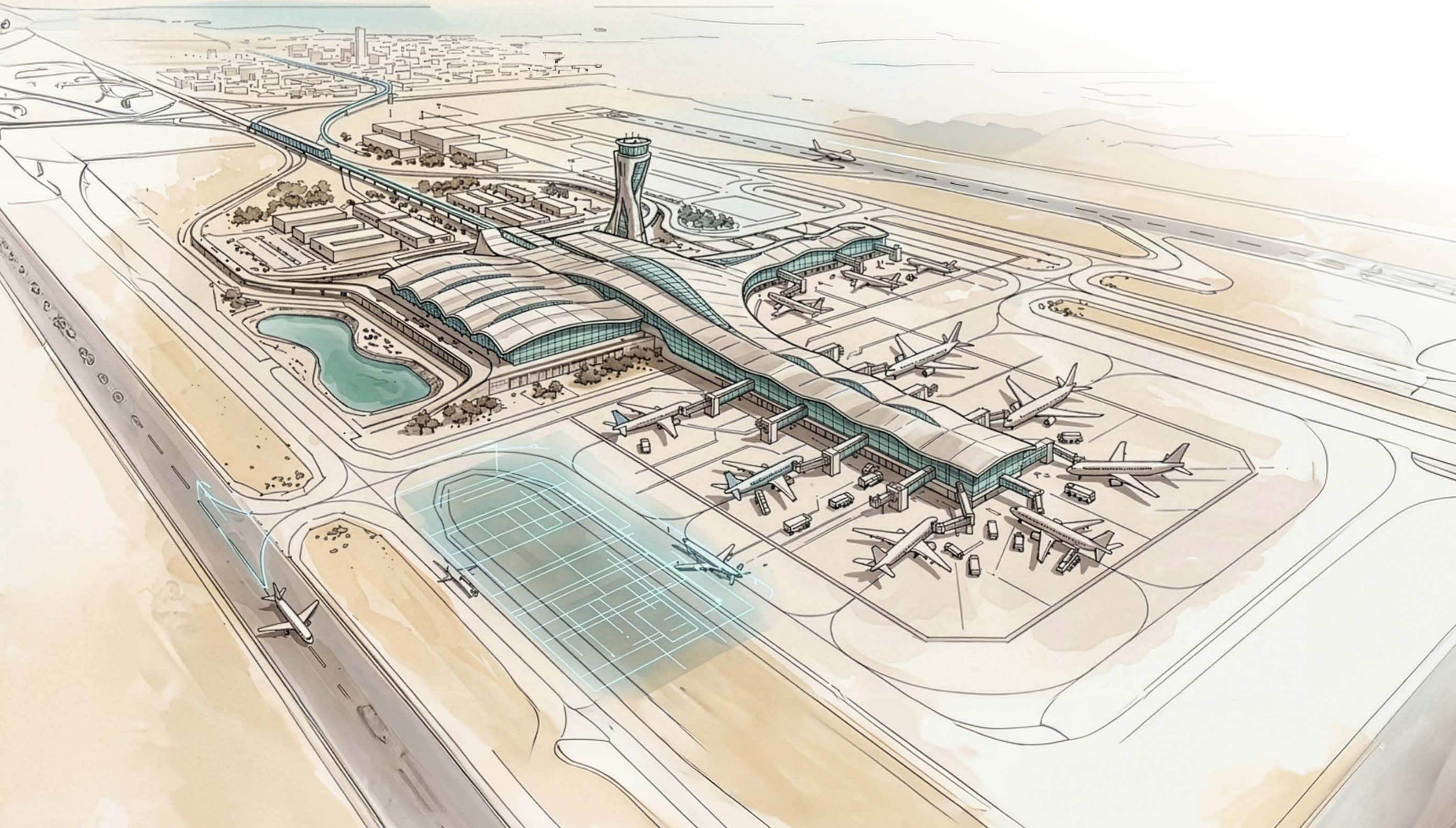
Fatima Bouzoubaa a poursuivi des études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, Fatima Bouzoubaa intègre TGCC. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier du Groupe TGCC.

07. MOHAMED FENNAN

Directeur Technique

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'École Mohammedia d'Ingénieurs, Mohamed Fennan a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur Technique. M. Fennan a également dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger, la station de dessalement à Jorf, et actuellement la 2^{ème} phase du projet LGV Rabat Marrakech.

2025, UN TOURNANT STRATÉGIQUE POUR LE GROUPE





SALLE MULTISPORTS - RABAT

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2025



UNE INTÉGRATION STRATÉGIQUE AU SERVICE DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

- Acquisition de STAM-VIAS, marquant l'élargissement du périmètre du Groupe aux métiers des infrastructures et des grands travaux.



DES FONDS PROPRES RENFORCÉS POUR ACCOMPAGNER LA NOUVELLE DIMENSION DU GROUPE

- Augmentation de capital de 2,2 Md MAD.
- Évolution de la structure de l'actionariat, avec un flottant renforcé, tout en conservant un actionariat de référence majoritaire.



UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE QUI FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE

- Implantation du Groupe en Arabie saoudite, marquant l'entrée de TGCC sur le marché du Moyen-Orient.
- Expansion en Afrique centrale, avec la signature d'un projet en RDC, intégrant un financement porté par TGCC Développement basée à Paris.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES

- Mise en service de la première unité de production de TG STEEL.



UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE EXCEPTIONNELLE

- Carnet de commandes record de 25,6 Md MAD au terme de l'exercice 2025, traduisant la forte dynamique commerciale du Groupe.



DES PROJETS STRATÉGIQUES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU GROUPE

- Lancement de la digitalisation avec le déploiement de la solution SAP, visant à renforcer le pilotage opérationnel et financier. Ce projet qui a démarré au niveau de TGCC SA, sera déployé sur l'ensemble du groupe à horizon 5 ans.



DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PERFORMANCE

- Réalisation d'un programme d'investissements de 672 M MAD.



RENFORCEMENT DE LA DÉMARCHE RSE DU GROUPE

- Structuration et consolidation de la gouvernance RSE, avec la mise en place d'un cadre de pilotage formalisé et la tenue de comités RSE semestriels.
- Définition d'une feuille de route RSE 2025-2027.
- Lancement et déploiement des premiers dispositifs opérationnels RSE et avancés structurants par axe RSE, incluant :
 - Le démarrage du reporting carbone (scopes 1 & 2),
 - La structuration des démarches éthiques, environnementales et sociétales.

INTERVIEW : CONSOLIDER STAM-VIAS ET ÉVOLUER VERS UN GROUPE INTÉGRÉ



Reda SENOUSSE
Directeur Général Délégué

“ L'intégration de STAM-VIAS marque un nouveau tournant pour le Groupe TGCC ”

Que représente l'acquisition de STAM-VIAS dans l'histoire du Groupe ?

2025 est une année charnière pour TGCC car l'intégration de STAM-VIAS transforme en profondeur notre périmètre, notre positionnement et nos ambitions. Depuis toujours, TGCC se distingue par la maîtrise du bâtiment et par son exigence opérationnelle. Mais le marché a évolué : les projets deviennent plus complexes, les besoins en infrastructures se multiplient et le Maroc entre dans une période exceptionnelle d'investissement. Pour saisir pleinement ces opportunités, il fallait franchir un cap supplémentaire.

Avec STAM-VIAS, nous devenons un acteur parfaitement intégré, capable d'intervenir de bout en bout, du bâtiment aux grandes infrastructures, en passant par l'hydraulique, les terrassements massifs, les routes, les ouvrages d'art ou encore les aéroports. C'est un changement de dimension qui nous positionne désormais parmi les groupes les plus intégrés du marché marocain.

Comment cette acquisition s'inscrit-elle dans la stratégie de long terme du Groupe ?

Il y a une dizaine d'années, nous avons défini une stratégie claire, articulée autour de trois axes : l'internationalisation, la verticalisation et la diversification.

L'internationalisation nous a permis, dès 2013, d'étendre notre savoir-faire en Afrique subsaharienne. La verticalisation nous a amenés à créer des filiales spécialisées dans des métiers clés pour gagner en maîtrise technique et en flexibilité, notamment sur les projets techniques et complexes. Quant à la

diversification, elle visait à intégrer des compétences que nous ne possédions pas encore, notamment dans les travaux publics lourds et les barrages.

STAM-VIAS représente l'aboutissement naturel de ce troisième axe. Leur expertise complète la nôtre là où nous avions besoin d'un renforcement technique et d'un track record solide. Avec eux, nous réunissons toutes les briques nécessaires pour devenir un groupe de construction intégré, capable de gérer un projet dans toutes ses composantes.

Comment se déroule le processus d'intégration de STAM-VIAS au sein du Groupe ?

Nous avons engagé une intégration soignée, progressive et profondément respectueuse des identités. L'objectif est de capitaliser sur ce qui fait la force de STAM-VIAS, tout en y apportant les standards de gouvernance, de pilotage et d'organisation qui caractérisent le Groupe TGCC.

Pour cela, nous avons mis en place un comité d'intégration structuré autour de dix chantiers prioritaires. Ils couvrent la gouvernance, le pilotage par les chiffres, les méthodes de travail, les processus opérationnels, les fonctions support ou encore la gestion du risque. Chaque chantier dispose d'actions, de responsables et de délais précis.

L'intégration culturelle est sans doute la partie la plus délicate. Elle exige de la transparence, de l'écoute, et une vraie capacité d'adaptation de part et d'autre. Mais la dynamique est positive. Les équipes sont engagées et conscientes que cette fusion représente une occasion unique de créer un modèle plus robuste, performant et ambitieux.

Quels types de synergies attendez-vous de cette intégration ?

Les synergies se déclinent à plusieurs niveaux, chacune avec son propre rythme. Les synergies commerciales sont les premières à se matérialiser. L'union de nos expertises nous permet d'accéder à des projets auxquels nous n'avions pas accès individuellement. Nous pouvons désormais concourir sur des chantiers combinant infrastructures et bâtiment, un segment particulièrement porteur en vue des grands projets nationaux.

Les synergies de coûts interviendront ensuite, notamment grâce aux achats groupés, à la mutualisation des engins et à l'harmonisation des processus. C'est un chantier qui demande du temps, de la coordination et une gouvernance solide.

Enfin, les synergies internationales prendront forme de manière plus progressive. STAM-VIAS apporte une compétence essentielle dans les travaux linéaires et les infrastructures publiques, un atout déterminant pour nos ambitions en Afrique et au Moyen-Orient. Ce volet sera un levier majeur de croissance à moyen terme.

Quel est le principal défi que vous anticipez dans cette intégration ?

Le défi principal est humain. Intégrer une nouvelle filiale ce n'est pas seulement aligner des procédures : c'est faire converger des cultures, des habitudes, des manières de travailler. Cela demande un véritable état d'esprit, fondé sur l'humilité, l'ouverture et la volonté de progresser ensemble.

Chaque équipe doit accepter d'adapter un peu sa manière de faire pour créer davantage de valeur en commun. C'est l'enjeu le plus subtil, mais aussi celui qui,

une fois réussi, crée les groupes les plus solides. Les équipes de STAM-VIAS et de TGCC font preuve d'une grande maturité, et c'est ce qui me rend particulièrement confiant dans le succès de cette intégration.

Comment voyez-vous l'évolution du Groupe dans les années à venir ?

Je suis convaincu que nous entrons dans un nouveau cycle pour le Groupe TGCC. L'intégration de STAM-VIAS renforce notre positionnement en tant que groupe de construction structuré. Nous avons désormais la capacité de répondre à des projets de grande envergure, de diversifier nos marchés, de renforcer notre présence sur les projets structurants du Royaume et d'accélérer notre développement à l'international.

Notre ambition est claire : devenir l'acteur intégré de référence au Maroc et affirmer notre positionnement à l'international, en portant un modèle opérationnel fondé sur l'excellence. Au-delà de la qualité de nos réalisations, nous ambitionnons d'être reconnus pour notre capacité à structurer, organiser, piloter et industrialiser nos opérations selon les standards les plus exigeants.

Les années à venir seront décisives. Les opportunités sont nombreuses, les perspectives sont fortes et notre organisation évolue rapidement. Tout converge vers un même objectif : construire un groupe ambitieux, structuré et durable, capable de porter des projets qui façonneront le Maroc de demain et de s'imposer sur les marchés internationaux.



STAM-VIAS UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

STAM-VIAS est un acteur de référence des métiers des infrastructures et des grands travaux, disposant d'un savoir-faire reconnu dans la réalisation de projets complexes et d'ouvrages stratégiques pour les territoires, notamment dans les domaines des barrages, des adductions d'eau potable, des aménagements hydro-agricoles, d'irrigation, et des infrastructures routières et aéroportuaires, ainsi que des grands travaux de génie civil.

STAM-VIAS EN BREF

	MÉTIER	Infrastructures et grands travaux
	EXPERTISES CLÉS	Génie Civil - Adduction - Terrassements - Routes, VRD & aménagements urbains
	POSITIONNEMENT	Projets complexes et structurants
	PÉRIMÈTRE	Maroc et marchés internationaux
	STATUT	Filiale stratégique du Groupe TGCC depuis 2025

3 820

Nombre collaborateurs

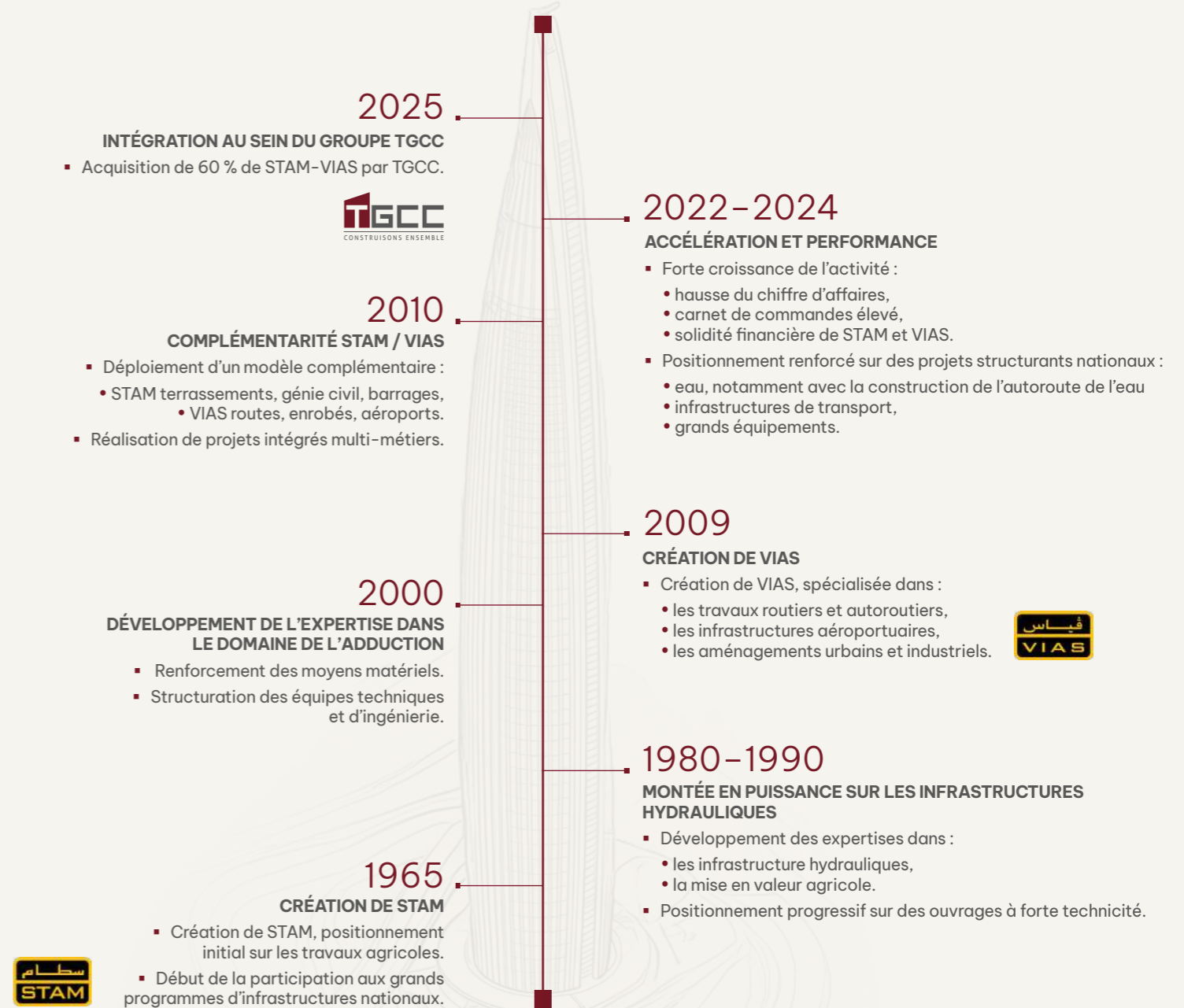
+1000

Nombre de projets livrés

1 200

Nombre d'engins

UNE TRAJECTOIRE HISTORIQUE AU SERVICE DES GRANDS PROJETS NATIONAUX

Système de Management
QualitéSystème de Management
EnvironnementalSystème de Management
de la Santé
et de la Sécurité



UNE CAPACITÉ D'EXÉCUTION INDUSTRIELLE À FORTE BARRIÈRE À L'ENTRÉE

La capacité d'exécution constitue l'un des principaux atouts différenciants de STAM-VIAS. Le Groupe s'appuie sur une organisation industrielle robuste, des moyens matériels significatifs et des équipes hautement qualifiées, lui permettant d'intervenir sur des projets d'infrastructures de grande envergure et à forte complexité technique.

Le Groupe intervient sur l'ensemble du cycle de conception et d'exécution des ouvrages avec une capacité d'exécution, construite sur plusieurs décennies, et qui représente une véritable barrière à l'entrée sur les métiers des infrastructures critiques, où la maîtrise des délais, de la qualité et des risques opérationnels est déterminante.

DES MOYENS MATÉRIELS STRUCTURANTS

STAM-VIAS dispose d'un parc matériel conséquent et diversifié, composé de plus de 1 200 engins et d'équipements lourds adaptés aux travaux de terrassements massifs, de génie civil et d'ouvrages hydrauliques. Ce parc, régulièrement renouvelé et modernisé, comprend des équipements spécialisés, parfois rares sur

le marché, permettant de répondre aux exigences techniques des projets les plus complexes. Par ailleurs, la maintenance interne de ces moyens matériels offre au Groupe une forte autonomie opérationnelle et une grande réactivité dans le déploiement des chantiers.

 1 200 engins




DES RESSOURCES HUMAINES QUALIFIÉES ET EXPÉRIMENTÉES

Le Groupe s'appuie sur des équipes techniques et opérationnelles disposant d'une expertise reconnue dans les métiers des infrastructures. Ingénieurs, cadres, techniciens et opérateurs spécialisés

interviennent sur l'ensemble des phases des projets, depuis la préparation jusqu'à la livraison des ouvrages. La formation continue, la transmission des savoir-faire et la promotion interne constituent des

leviers essentiels pour maintenir un haut niveau de compétence et accompagner la croissance des activités.

 70 ingénieurs et cadres

 750 techniciens, gestionnaires et employés spécialisés

 3 000 ouvriers



QUALITÉ, SÉCURITÉ ET MAÎTRISE DES RISQUES

La maîtrise des exigences en matière de qualité, de sécurité et d'environnement est au cœur des pratiques de STAM-VIAS. Le Groupe déploie des dispositifs QHSE adaptés aux spécificités des chantiers d'infrastructures lourdes, intégrant des procédures de contrôle, de prévention des risques et de suivi des performances. Cette approche contribue à sécuriser les opérations, à protéger les collaborateurs et à garantir la conformité des ouvrages réalisés aux standards réglementaires et contractuels.



DES RÉALISATIONS MAJEURES AU CŒUR DES PRIORITÉS NATIONALES

INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES STRATÉGIQUES



AUTOROUTE DE L'EAU – SEBOU / BOUREGREG

Réalisé au sein du Groupement des sociétés le IRZER le projet national de l'autoroute de l'eau Sebou / Bouregreg est un projet majeur visant à sécuriser l'alimentation en eau des régions du centre du Royaume.

Longueur
67 km



BARRAGE FASK

Le plus grand barrage des régions du sud du Maroc contribuant à alimenter la province de Guelmim en eau potable et à irriguer entre 10 et 20 mille hectares.

Capacité
80 millions m³



BARRAGE AGDEZ

Situé sur l'oued Draâ est un barrage conçu pour fournir de l'eau potable et d'irrigation à la province de Zagora, ainsi que pour protéger la région des inondations.

Capacité
320 millions de m³

INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES, ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

PIPELINE INDUSTRIEL OCP KHOURIBGA / JORF LASFAR

Réalisé en groupement avec SGTM, le pipeline industriel OCP Khouribga, reliant la plateforme industrielle de Jorf Lasfar au site minier de Khouribga sur 203 km permet le transport de l'eau dessalée depuis l'unité de dessalement de Jorf Lasfar jusqu'à Khouribga.

Longueur
203 Km



PROJET NOOR OUARZAZATE

Le complexe Noor Ouarzazate, est le premier projet solaire construit dans le cadre de la stratégie énergétique marocaine qui vise à porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national à plus de 52 % à l'horizon 2030. Dans ce cadre, l'intervention de STAM VIAS s'est concentrée spécifiquement sur les travaux de terrassement associés au projet.

Puissance installée
580 MW



STATION DE DESSALEMENT AGADIR

L'une des plus grandes infrastructures du genre en Afrique, conçue pour pallier le stress hydrique.

Capacité
275 000 m³ /jour
400 000 m³ /jour à terme



PARC ÉOLIEN DE KHALLADI

Projet éolien majeur situé à 30 Km de la ville de Tanger portant sur 40 éoliennes de 3MW chacune.

Capacité
120 MW

TERRASSEMENTS STRATÉGIQUES & GRANDS VOLUMES



CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SAFI

Centrale électrique de grande envergure couvrant environ 25% de la demande électrique du Maroc.

Capacité de production

1 386 MW



STADE DE TANGER

Classé parmi les plus grands stades du Royaume bénéficiant d'une infrastructure moderne répondant aux standards internationaux. Sur ce projet STAM a réalisé les aménagements extérieurs ainsi que les voies périphériques.

Capacité portée

68 000 places assises

ROUTES & MOBILITÉ STRATÉGIQUE



ROCADE BOUREGREG - RABAT / SALÉ

Une voie-express de 2x3 voies reliant les villes de Rabat et Salé avec un trafic de plus de 30 000 véhicules par jour

Longueur

8 Km



TRAMWAY DE CASABLANCA

Depuis 2024, le réseau de tramway de Casablanca comprend quatre lignes de tramway, T1, T2, T3 et T4 connectées entre elles.

Longueur totale

73 Km

Stations

109

OUVRAGES D'ART & INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES



AÉROPORT MARRAKECH-MÉNARA

L'Aéroport MARRAKECH-MÉNARA joue un rôle central dans la connectivité touristique et économique de la région de Marrakech-Safi.

Surface **22 hectares**

3 terminaux



PONT DE BENGUERIR

Le pont de Benguerir, réalisé pour le compte de l'OCP conjointement avec le ministère de l'Équipement, s'inscrit dans le développement des infrastructures du pôle stratégique de Benguerir.

Longueur totale

75 ML



INTERVIEW : TGCC, AU COEUR DES PROJETS STRUCTURANTS DU MAROC



Moulay Ahmed IRAQUI

Directeur Général Exécutif
Production

“ Au-delà de notre expertise technique, je pense que notre véritable différence réside dans la culture humaine du Groupe ”

L'année 2025 a été qualifiée d'année charnière pour TGCC. Comment la décririez-vous depuis le terrain ?

L'année 2025 a été une année de transformation en profondeur pour TGCC marquée par des réalisations stratégiques pour le Groupe. Nous avons livré des infrastructures sportives dans des délais extrêmement courts, démarré les travaux de la LGV Casablanca-Marrakech, intégré STAM-VIAS pour devenir un groupe complet couvrant bâtiment et grands travaux, renforcé notre carnet de commandes par des projets d'envergure, et mis en service notre nouvelle filiale TG Steel. Chacun de ces mouvements, pris séparément, aurait constitué une actualité majeure. Ensemble, ils dessinent une nouvelle dimension pour le Groupe.

TGCC a été particulièrement actif sur plusieurs projets sportifs majeurs en 2025. Quelles réalisations illustrent le mieux le savoir-faire opérationnel du Groupe sur ce segment ?

L'une des forces historiques de TGCC est sa capacité à intervenir sur des projets d'envergure tout en respectant des délais particulièrement exigeants.

Le meilleur exemple est celui de la construction du stade Al Madina (Ex stade Al Barid), livré en seulement huit mois. Un projet de cette ampleur implique une mobilisation exceptionnelle des moyens humains et techniques, jusqu'à 4 000 ouvriers pouvaient être mobilisés simultanément, avec une organisation en continu. Relever un tel défi nécessite une préparation très rigoureuse et une forte capacité

de coordination. Cela a également été rendu possible grâce à l'intégration de plusieurs expertises clés du Groupe en amont, telles que la production de béton, la charpente métallique, ainsi qu'à la collaboration étroite avec l'ensemble de nos partenaires.

Plus largement, TGCC a contribué en 2025 à la réalisation et à la modernisation de plusieurs infrastructures sportives d'envergure qui ont servi lors de la Coupe d'Afrique des Nations, participant ainsi à la préparation du Royaume pour l'accueil de grandes compétitions internationales. Le Groupe est notamment intervenu sur les aménagements des stades de Marrakech, d'Agadir et de Fès, ainsi que sur plusieurs terrains d'entraînement, notamment ceux d'Anza, de Rabat et de la Fondation Mohammed VI.

TGCC intervient aujourd'hui sur des projets de plus en plus diversifiés. Comment cette évolution se traduit-elle concrètement sur le terrain ?

L'évolution du Groupe se traduit en effet par une diversification croissante des projets réalisés, allant des infrastructures sportives aux projets industriels, universitaires, touristiques ou encore aux grands ouvrages hydrauliques et d'infrastructures. Au fil des années, nous avons également développé un véritable savoir-faire dans la gestion de chantiers complexes.

Le Groupe est intervenu en 2025 sur des ouvrages d'infrastructure majeurs tels que le barrage Oued Lakhdar via sa filiale STAM-VIAS, sur des projets industriels et techniques comme le Sea Water Intake de Saf, ou encore la salle multi-sport de Rabat comportant la première patinoire de hockey sur glace d'Afrique, un projet particulièrement technique nécessitant un contrôle précis de la température et des équipements spécifiques.

Comment le Groupe TGCC parvient-il à maintenir un haut niveau de performance opérationnelle malgré l'ampleur et la complexité de ces projets ?

La clé réside dans la préparation en amont des projets. Les chantiers fast-track exigent une organisation extrêmement rigoureuse et une coordination permanente entre les différentes fonctions de l'entreprise : méthodes, études, achats, logistique, production, finances et ressources humaines.

Nos équipes méthodes et nos bureaux d'études jouent un rôle central dans cette préparation. Les outils numériques, notamment le BIM (Building Information Modeling), nous permettent aujourd'hui d'anticiper les contraintes techniques, de coordonner efficacement l'ensemble des corps de métier avant même le démarrage du chantier et d'optimiser la planification des travaux. Cette approche contribue à réduire les risques d'erreurs, à mieux maîtriser les délais et les coûts, et facilite la gestion de projets complexes menés dans des calendriers particulièrement exigeants.

Par ailleurs, la direction des achats sécurise l'approvisionnement des matériaux et des équipements plusieurs semaines à l'avance afin de garantir la continuité des travaux. Cette organisation permet de maintenir un rythme de production soutenu tout en limitant les risques opérationnels.

La réussite des chantiers repose aussi sur les équipes mobilisées sur le terrain. Comment le Groupe TGCC gère-t-il cette dimension humaine ?

La construction est avant tout un métier d'équipes. TGCC a toujours accordé une importance particulière à la fidélisation et à la formation de ses collaborateurs, en particulier sur les chantiers.

Aujourd'hui, près de 70 % de notre main-d'œuvre constitue un noyau stable, composé de collaborateurs présents depuis de nombreuses années. Cette stabilité est essentielle pour maintenir un haut niveau de qualité et transmettre les savoir-faire.

Nous investissons également dans la formation, notamment à travers TGCC Academy, qui accompagne le développement des compétences techniques et managériales. En parallèle, nous veillons à offrir des conditions de travail adaptées sur nos chantiers, avec des bases-vie équipées et un suivi constant des enjeux de sécurité et de bien-être des équipes.

Les moyens techniques constituent un facteur clé de compétitivité. Quels investissements ont été réalisés dans ce domaine ?

Le Groupe dispose aujourd'hui d'un parc matériel parmi les plus importants du secteur du bâtiment au Maroc, ce qui constitue un avantage compétitif majeur.

Nous veillons en permanence à moderniser nos équipements et à adapter notre parc aux exigences de nos projets. Cette capacité nous permet d'intervenir simultanément sur plusieurs chantiers de grande ampleur tout en maintenant un niveau élevé de productivité.

Dans un secteur particulièrement concurrentiel, quel est selon vous le principal facteur différenciant de TGCC ?

Au-delà de notre expertise technique, je pense que notre véritable différence réside dans la culture humaine du Groupe.

L'ADN de TGCC se caractérise par un esprit d'équipe fort, une culture de transmission des savoir-faire et un engagement durable de ses collaborateurs.

Cette culture se traduit par une grande solidarité sur les chantiers et une capacité collective à relever des défis opérationnels très exigeants.

2026 s'inscrit dans une dynamique de croissance importante pour le Groupe. Quels seront les principaux projets structurants de cette année ?

TGCC est aujourd'hui au cœur des projets stratégiques accompagnant le développement économique et territorial du Maroc.

Parmi ces projets figure notamment la contribution à la construction du Grand Stade de Benslimane, une infrastructure sportive majeure appelée à jouer un rôle central dans l'organisation de la Coupe du Monde 2030. Avec une capacité d'environ 115 000 places, ce stade constitue l'un des équipements sportifs les plus ambitieux jamais réalisés dans le monde. Les travaux sont aujourd'hui bien engagés, avec un niveau d'avancement d'environ 20 %, et mobilisent des moyens humains et techniques considérables.

Nous sommes également fortement impliqués dans le projet d'extension et de modernisation de l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Ce projet vise à porter la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers, afin d'accompagner la croissance du trafic aérien et de renforcer le positionnement de Casablanca comme hub régional majeur.

NOS PROJETS PHARES EN 2025

STADE AL MEDINA

UN EXPLOIT TECHNIQUE LIVRÉ
EN HUIT MOIS

Situé en plein cœur du quartier Agdal à Rabat, le Stade Al Medina est une infrastructure sportive moderne de 18 500 places, conçue par l'architecte Amine Hjjaj du cabinet le Pictogramme. Érigé dans le cadre des préparatifs de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde FIFA 2030, il dispose d'espaces VIP, de loges, d'un restaurant, d'une salle de conférence et d'espaces médias répondant aux standards internationaux. Sa reconstruction complète, s'inscrit dans l'ambition nationale de doter le Maroc d'enceintes sportives de premier rang. L'enceinte a accueilli plusieurs matchs de la CAN 2025, dont un huitième de finale.

TGCC a relevé un défi hors norme sur ce projet, livrer le stade en seulement huit mois. Cela a exigé jusqu'à 4 000 ouvriers en rotation continue, jour et nuit, une anticipation rigoureuse des approvisionnements et l'intégration des filiales du Groupe, TG Prefa pour le béton, TG Cover pour le revêtement et TG Alu pour la menuiserie aluminium et garde corps.

 Capacité
18 500
places assises

 Livré en
8 mois

 Jusqu'à
4 000
ouvriers mobilisés



En 2025, TGCC a réalisé des projets d'envergure dans des secteurs variés : infrastructures sportives, éducation, mobilité urbaine et développement international. Dans un contexte d'accélération des investissements publics et de préparation du Maroc aux grands événements sportifs internationaux, le Groupe a mobilisé l'ensemble de ses filiales spécialisées pour répondre aux exigences les plus élevées en matière de qualité, de délais et d'exécution technique.

AMÉNAGEMENT DU GRAND STADE DE MARRAKECH

MISE À NIVEAU AUX STANDARDS CAF ET FIFA

Dans le cadre de la préparation du Maroc à la CAN 2025 et à la Coupe du Monde 2030, le Grand Stade de Marrakech a fait l'objet d'une vaste mise à niveau confiée à TGCC par l'ANEP. Les travaux ont couvert la modernisation des locaux sportifs, des vestiaires, de la zone mixte et de l'espace média, la réfection complète de la pelouse, l'inauguration d'un restaurant panoramique de 180 places et le renouvellement intégral des sièges. Le stade compte désormais 7 salons VIP et 15 loges privées et le nombre de portes tournantes est passé de 36 à 77, ramenant le temps d'accès aux tribunes à environ une minute.

TGCC a piloté l'ensemble des corps de métier, gros œuvre, menuiseries, peinture, aménagements extérieurs, avec les filiales TG Cover pour les finitions intérieures et TG Alu pour la partie habillage et menuiserie métallique.

Une seconde phase, prévue avant 2028, portera la capacité de 41 000 à 46 000 places et assurera la couverture totale de l'enceinte à l'horizon du Mondial 2030.



 Capacité > 2030
46 000
places

 **7**
salons VIP

 **15**
loges

 Portes tournantes
77




GRAND STADE ADRAR D'AGADIR

UN COMPLEXE SPORTIF INTÉGRÉ POUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

Sous l'égide de l'ANEP, TGCC a orchestré la rénovation du Grand Stade d'Agadir en vue de la CAN 2025, pilotant l'intégralité des travaux, du gros œuvre aux finitions. Les réalisations majeures incluent la modernisation des infrastructures sportives, notamment les vestiaires des joueurs, la zone mixte ainsi que la livraison de trois terrains d'entraînement complets, équipés de tribunes et de vestiaires. Le pôle d'hospitalité a également été modernisé avec la création de 15 loges et 10 salons VIP/VVIP. Une seconde phase de travaux, prévue avant 2028, portera la capacité du stade à 45 000 places et assurera la couverture intégrale de l'enceinte pour la Coupe du Monde 2030.

 **15**
loges

 **45 000**
places

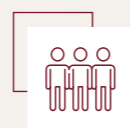


COMPLEXE SPORTIF DE FÈS

MODERNISATION D'UNE ENCEINTE AU CŒUR DE LA CAPITALE SPIRITUELLE

Le Complexe sportif de Fès a fait également l'objet de travaux de mise à niveau. L'intervention de TGCC a couvert la modernisation des vestiaires et entrées principales, avec une intégration d'éléments du patrimoine architectural marocain, notamment le zellige, en hommage à l'identité culturelle de Fès. La sécurité des spectateurs a été renforcée avec 530 caméras, 60 points de contrôle et des aménagements pour PMR. Les espaces médias comptent désormais 216 postes de travail, et l'hospitalité monte en gamme avec 12 Skybox et 3 salons.

Ce chantier a mobilisé plus de 7 000 professionnels pendant treize mois, cumulant plus de 7 millions d'heures de travail, dans un calendrier contraint par l'échéance sportive de la CAN. TGCC a assuré la coordination de l'ensemble des lots, gros œuvre, menuiseries, peinture, aménagements extérieurs, en respectant les normes CAF et FIFA.



35 000
spectateurs



Superficie du stade
32
hectares



Mobilisés
+7 000
professionnels



12
skybox

SALLE MULTISPORTS DE RABAT

UNE INFRASTRUCTURE MULTISPORT INÉDITE EN AFRIQUE

À Rabat, une infrastructure sportive majeure a pris forme sur le site d'El Akkari. Une salle multisports de nouvelle génération conçue pour accueillir plusieurs disciplines et accompagner la dynamique sportive nationale, l'ouvrage développe une surface d'environ 16 000 m² sur un terrain de près de 35 000 m². Il intègre un terrain de hockey aux standards internationaux, transformable en piste de patinage artistique de 1 600 m², ainsi qu'un terrain de basketball, complétés par l'ensemble des espaces sportifs, techniques et d'accueil réunis au sein d'un même bâtiment. Réalisé sous la maîtrise d'œuvre architecturale d'ARCHI TEAM & PARTNERS, le projet a mobilisé des expertises structurelles et techniques de haut niveau, tant en conception qu'en exécution.



Surface terrain
35 000 m²



Piste patinage artistique
1 600 m²





UM6P RABAT-SALÉ STUDENT CENTER (TRANCHE 4)

LE CŒUR DE VIE DU CAMPUS
DE LA CAPITALE

Le projet vise à assurer la restauration de 800 étudiants et professeurs, avec une capacité de production de 1 600 plats par jour. Développé sur une surface construite de 6 800 m², il s'articule autour d'une cuisine professionnelle implantée en sous-sol et conçue dans le strict respect des normes d'hygiène et de sécurité propres à ce type d'équipement. Celle-ci intègre l'ensemble de la chaîne de production des repas : zone de réception des marchandises et de déboîtement, espaces de stockage sec et froid, locaux de préparation des aliments, zones de cuisson, dressage et envoi, self-services, laverie et plonge batterie, complétés par quatre fonds courts.



 Superficie
6 800 m²

 Capacité
800
étudiants et
professeurs

UM6P BENGUERIR LOGEMENTS DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

UN CADRE DE VIE D'EXCEPTION AU CŒUR DE LA GREEN CITY

Implanté au cœur de la ville verte de Benguerir, ce programme de logements destiné au Personnel Scientifique et Technique (PST) de l'UM6P s'inscrit dans la vision d'un campus-ville intégré. Le pôle scientifique et technologique PST est un bâtiment dédié à la recherche, qui regroupe des laboratoires modernes accueillant les chercheurs de l'UM6P issus de différentes disciplines, il favorise les synergies scientifiques, l'innovation et le travail collaboratif au sein d'un environnement adapté aux exigences de la recherche de haut niveau.

Réalisé par TGCC pour le compte de UM6P/JESA en Tout Corps d'État, le programme a mobilisé les filiales TG Cover, TG Alu et TG Wood pour les lots de finition et d'équipement.

 Bâtiment en R+3
& surface couverte
23 000 m²

 Ouvrages
annexes
2 400 m²





CITÉ DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES FÈS-MEKNÈS

FORMER LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE
DE DEMAIN




La CMC de la région Fès-Meknès est l'un des projets phares du programme royal des 12 CMC déployées à l'échelle nationale. Implantée sur 11 hectares, elle accueille jusqu'à 3 140 étudiants par an dans des filières couvrant l'agro-industrie, le BTP, le digital, la santé, la gestion, le commerce et le tourisme. Elle intègre un centre de langues, un Career Center, des espaces d'innovation (coworking, fablab), un incubateur, une médiathèque et un centre de conférences, ainsi qu'une capacité d'hébergement de 380 lits. Ce projet répond à un enjeu de développement humain majeur pour la région, en formant une main-d'œuvre adaptée aux besoins des secteurs porteurs.



 Terrain
11 Ha

 Capacité
3 140
places / an

 Hébergement
380
lits et couverts


CITÉ DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DRÂA-TAFILALET

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DU SUD-EST

La CMC de Drâa-Tafilalet, édifée à Errachidia sur 6 hectares, représente un projet structurant pour le développement de la formation professionnelle dans le sud-est du Royaume. Elle propose 48 filières réparties en 8 pôles sectoriels, dont 50 % de nouvelles filières – digital, intelligence artificielle, agro-industrie – en phase avec les dynamiques économiques de la région. La Cité dispose de toutes les structures communes des CMC nouvelle génération et d'une capacité de 300 lits pour les stagiaires.

TGCC a pris en charge la réalisation en Tout Corps d'État, garantissant la livraison d'un établissement fonctionnel et conforme aux standards de la nouvelle génération de centres de formation du Royaume.

 Terrain
6 Ha
à Errachidia

 Hébergement
300
lits





TRÉMIE DE LA RN7 MARRAKECH

FLUIDIFIER LA MOBILITÉ AUX PORTES DE LA VILLE OCRE

Implantée à l'intersection de la rocade nord-ouest et de la RN7 vers Tamansourt, la trémie de la RN7 cible un goulet d'étranglement qui affectait quotidiennement la mobilité des Marrakchis aux abords de la gare routière. L'ouvrage d'une largeur d'environ 20 mètres, à deux voies par sens, s'inscrit dans la modernisation du réseau routier de la ville ocre, engagée dans le cadre des préparatifs du Mondial 2030. En traitant ce point névralgique, il restitue fluidité et prévisibilité à un axe structurant de la métropole.

Avant l'ouverture du chantier, TGCC a organisé les déviations de circulation et assuré la continuité des réseaux, eau potable, électricité, télécommunications, assainissement. L'intervention a couvert les terrassements, les ouvrages d'art, les structures en béton armé, les revêtements et les aménagements connexes, la filiale Vias prenant en charge le volet enrobés. Livrée dans un délai record, la trémie illustre la capacité du Groupe à mobiliser ses expertises en génie civil et en infrastructures routières urbaines, ainsi que les synergies développées avec ses filiales spécialisées, pour répondre aux exigences des projets structurants de la métropole.



 Largeur
~ 20 m

 Voies
2 x 2

PARKING SOUTERRAIN DE LA LIGUE ARABE CASABLANCA

OPTIMISER LE STATIONNEMENT AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

Situé à l'intersection du boulevard Brahim Roudani et de la rue Ali Bnou Abi Taleb, jouxtant le Parc de la Ligue Arabe, ce parking souterrain répond à un impératif de fluidification du stationnement dans l'une des zones les plus fréquentées du centre-ville de Casablanca. L'ouvrage offre 325 places sur un seul niveau souterrain. En surface, un réaménagement paysager du jardin complète le programme dans le cadre de l'extension du parc.

Pour TGCC, ce chantier a présenté des contraintes liées à la nappe phréatique et à la proximité du parc, nécessitant des travaux d'étanchéité complexes et une organisation rigoureuse afin d'assurer sa réussite.

 Superficie
10 000 m²

 Capacité
325 places





NŒUD AUTOROUTIER DE SIDI MAAROUF

PREMIÈRE RÉALISATION SUR TROIS NIVEAUX SIMULTANÉS AU MAROC



Point d'échange stratégique à la sortie sud de Casablanca, le nœud de Sidi Maarouf est l'un des carrefours routiers les plus fréquentés du pays avec 140 000 véhicules par jour. Sa transformation, confiée au groupement STAM-VIAS par ADM, constitue une première nationale : cet échangeur hybride à 3 étages combine les configurations « trèfle » et « turbine » pour supprimer les entrecroisements et absorber la croissance du trafic. Le programme comprend 8 ouvrages d'art de 70 à 300 mètres de longueur, la mise à 2x5 voies des autoroutes adjacentes et la création de bretelles dédiées entre les principaux pôles économiques de la région.

L'ensemble des travaux a été mené par des équipes 100 % marocaines. Le nœud est désormais équipé d'un système d'éclairage rasant utilisé pour la première fois sur le réseau autoroutier national, améliorant significativement la sécurité nocturne.



Trafic
140 000
véhicules / jour



Ouvrages d'art
8



1^{ère} au Maroc
3 niveaux
simultanés

BASSINS HYDRAULIQUES DE NADOR

SÉCURISER LA RESSOURCE HYDRIQUE DANS LE NORD-EST DU ROYAUME

Dans un pays confronté à un déficit hydrique structurel, la réalisation de deux bassins de décantation, de stockage et de régulation des eaux à Nador s'inscrit dans la priorité nationale de sécurisation de la ressource hydrique. Ces ouvrages contribuent directement à la sécurité de l'approvisionnement en eau et à l'irrigation agricole dans le nord-est du Royaume.

Réalisé par STAM, ces bassins d'une capacité totale de 260 000 m³ ont nécessité 550 000 m³ de terrassements, 30 000 m³ de bétons structuraux et 35 000 mètres linéaires de joints techniques. Les défis techniques, bétonnage de parois inclinées sur 7 mètres, étanchéité complexe, sécurisation contre les inondations pluviales, ont été maîtrisés grâce au savoir faire de STAM en infrastructures hydrauliques lourdes.



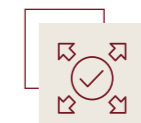
Bétons structuraux
30 000 m³



Terrassements
550 000 m³



35 000 ml
Joints techniques



Capacité totale
260 000 m³





HÔTEL AZALAI DAKAR, SÉNÉGAL

L'HÔTELLERIE DE PRESTIGE AU SERVICE
DE L'EXPANSION PANAFRICAINNE



Idéalement implanté sur la Corniche Ouest de Dakar, en bordure de mer, cet hôtel 4 étoiles de 202 chambres, réalisé pour le Groupe Azalai Hotels – première chaîne hôtelière d'Afrique de l'Ouest – contribue à renforcer l'offre hôtelière haut de gamme de la capitale sénégalaise.

Développé sur une surface de 27 000 m² de plancher, répartis sur cinq niveaux dont deux sous-sols, il intègre un restaurant, une salle de sport, des salles de réunion ainsi qu'une piscine. Ce projet marque une étape majeure dans le déploiement international de TGCC en Afrique subsaharienne.

L'implantation en bord de mer a imposé des contraintes techniques particulièrement exigeantes, notamment en raison de l'exposition aux embruns et aux conditions maritimes. TGCC a su démontrer son expertise dans la réalisation des lots architecturaux, incluant la menuiserie aluminium, la menuiserie bois, la peinture, les faux plafonds ainsi que la mise en œuvre de revêtements variés (carrelage, revêtements souples et marbre), avec un calepinage particulièrement complexe.

Le projet se distingue également par la réalisation de six cloisons amovibles de grande hauteur, atteignant jusqu'à 6 mètres de haut et 11 mètres de longueur, illustrant un niveau élevé de technicité et de précision dans l'exécution.



Surface de plancher
27 000 m²



202
chambres

SIÈGE SOCIAL D'ORANGE GUINÉE CONAKRY

UNE VITRINE INAUGURÉE
LE 7 NOVEMBRE 2025

Réalisé par TGCC Guinée, filiale implantée en Guinée depuis 2022, le nouveau siège social d'Orange Guinée s'impose comme une vitrine architecturale emblématique au cœur du centre directionnel de Koloma à Conakry. Sur 12 400 m² de surface utile, le bâtiment accueille 712 collaborateurs dans des plateaux de bureaux flexibles, complétés d'une salle de conférence, d'un restaurant d'entreprise et d'une salle de sport. Deux ailes reliées par des passerelles et un patio central ombragé confèrent à l'ensemble une identité architecturale forte. Inauguré le 7 novembre 2025 en présence du Premier ministre guinéen, il illustre le dynamisme économique de la Guinée et la montée en puissance de TGCC comme partenaire de référence en Afrique de l'Ouest.



Surface utile
12 400 m²



Accueille
712
collaborateurs





TG STEEL : UN LEVIER STRATÉGIQUE D'INTÉGRATION INDUSTRIELLE



L'année 2025 marque une étape structurante dans la stratégie industrielle de TGCC avec la mise en service de TG Steel, filiale dédiée à la fabrication et à la pose de charpentes métalliques. Implantée à Oulad Saleh sur un foncier de 5 hectares, l'unité industrielle a été déployée en deux phases successives afin d'accompagner la montée en puissance progressive des besoins du Groupe.

La première tranche, opérationnelle depuis septembre 2025, constitue le socle initial de production. La seconde tranche, prévue en 2026, permettra d'atteindre une capacité cible qui positionnera TG Steel comme un acteur industriel dimensionné pour accompagner les grands projets structurants du Groupe.

La création de TG Steel répond à un objectif stratégique clair : renforcer l'intégration verticale de TGCC afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur des projets intégrant des structures métalliques.

Au-delà de la fabrication, TG Steel intervient dès les phases amont d'ingénierie, en assurant l'optimisation des solutions techniques, l'élaboration des plans d'exécution, l'industrialisation et la pose sur chantier. Cette approche intégrée permet :

- une meilleure maîtrise des coûts et des délais,
- un contrôle renforcé de la qualité et de la traçabilité,
- une réduction des risques d'interface entre conception, production et exécution,
- une optimisation structurelle contribuant à la compétitivité globale des projets.

L'objectif à terme est de couvrir l'intégralité des besoins internes du Groupe en charpente métallique, tout en conservant une capacité d'ouverture à des clients externes afin de maintenir une dynamique de marché et une discipline de performance.

En quelques mois d'activité, TG Steel a déjà produit près de 2 000 tonnes de charpentes métalliques, illustrant une montée en charge maîtrisée. Les premières réalisations concernent notamment l'usine de Safran, un projet industriel et d'équipement structurant, ou encore des structures du stade Al Madina.

TG Steel s'appuie sur une organisation intégrée, combinant la production, l'ingénierie et des équipes de pose. Les effectifs sont appelés à croître progressivement afin d'accompagner la montée en puissance de l'entité industrielle et la diversification des projets.

“ La mise en service de TG Steel ne constitue pas seulement un investissement industriel ; elle traduit une évolution structurelle du modèle TGCC vers davantage d'intégration, de maîtrise opérationnelle et de création de valeur tout en consolidant la compétitivité globale du Groupe ”

Mehdi Mekouar

Directeur Général de TG Steel





LE PARC D'ENGIN, UNE FORCE DE FRAPPE DÉTERMINANTE DANS UN MARCHÉ EN FORTE TENSION

Dans un contexte de forte accélération des investissements en infrastructures au Maroc, la disponibilité et la qualité du parc matériel constituent un levier stratégique majeur. La Direction Logistique joue à ce titre un rôle central dans le modèle opérationnel du Groupe.

Sa mission repose sur deux axes complémentaires :

- la collecte et l'anticipation des besoins des chantiers dès la phase de démarrage,
- la mise à disposition d'équipements performants, dans les meilleurs délais et aux conditions optimisées.

Dans un marché marqué par une intensité concurrentielle élevée, la capacité à disposer d'un parc matériel interne important constitue un avantage déterminant. Elle confère au Groupe une autonomie renforcée, une réactivité accrue et une capacité de mobilisation rapide sur les projets structurants.

Avec plus de 2 400 engins, TGCC dispose aujourd'hui de l'un des parcs matériels les plus importants du secteur au Maroc. Par ailleurs, le Groupe dispose d'une flotte interne de camions poids lourds assurant le transport rapide des équipements, renforçant ainsi l'indépendance et la réactivité du Groupe.

L'évolution du positionnement du Groupe vers des projets de génie civil et d'ouvrages complexes s'est traduite progressivement par des investissements ciblés dans des équipements spécifiques lui permettant d'élargir son spectre d'intervention.

Le rapprochement avec STAM-VIAS ouvre des perspectives concrètes de mutualisation et d'investissement dans le parc d'engins, notamment par l'harmonisation des fournisseurs, la négociation de contrats-cadres communs, l'optimisation des volumes d'achat, ainsi que par les premiers travaux de coordination en matière de maintenance.

La gestion du parc repose sur un système informatique dédié permettant :

- le suivi en temps réel de la localisation des équipements,
- la gestion des affectations et des refabrications internes,
- l'intégration des opérations de maintenance et des commandes de pièces de rechange.

La performance opérationnelle est pilotée à travers deux indicateurs clés : le taux de disponibilité et le taux d'immobilisation. Ces indicateurs permettent d'optimiser l'allocation des ressources et d'assurer la continuité d'exécution sur l'ensemble des chantiers du Groupe.



2 435

engins de chantiers



140

grues à tours



90%

des besoins internes couverts en interne



TGCC, VERS UNE DIGITALISATION PROGRESSIVE

ONE PROJECT : UNE TRANSFORMATION DIGITALE STRUCTURANTE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE TGCC

Dans un contexte de croissance continue et d'exigences opérationnelles toujours plus élevées, TGCC a initié ONE Project, un programme majeur de transformation digitale reposant sur la mise en œuvre de SAP S/4HANA®. Ce projet stratégique vise à doter le Groupe d'un système d'information intégré, plus fluide, plus fiable et mieux adapté à la complexité de ses activités.

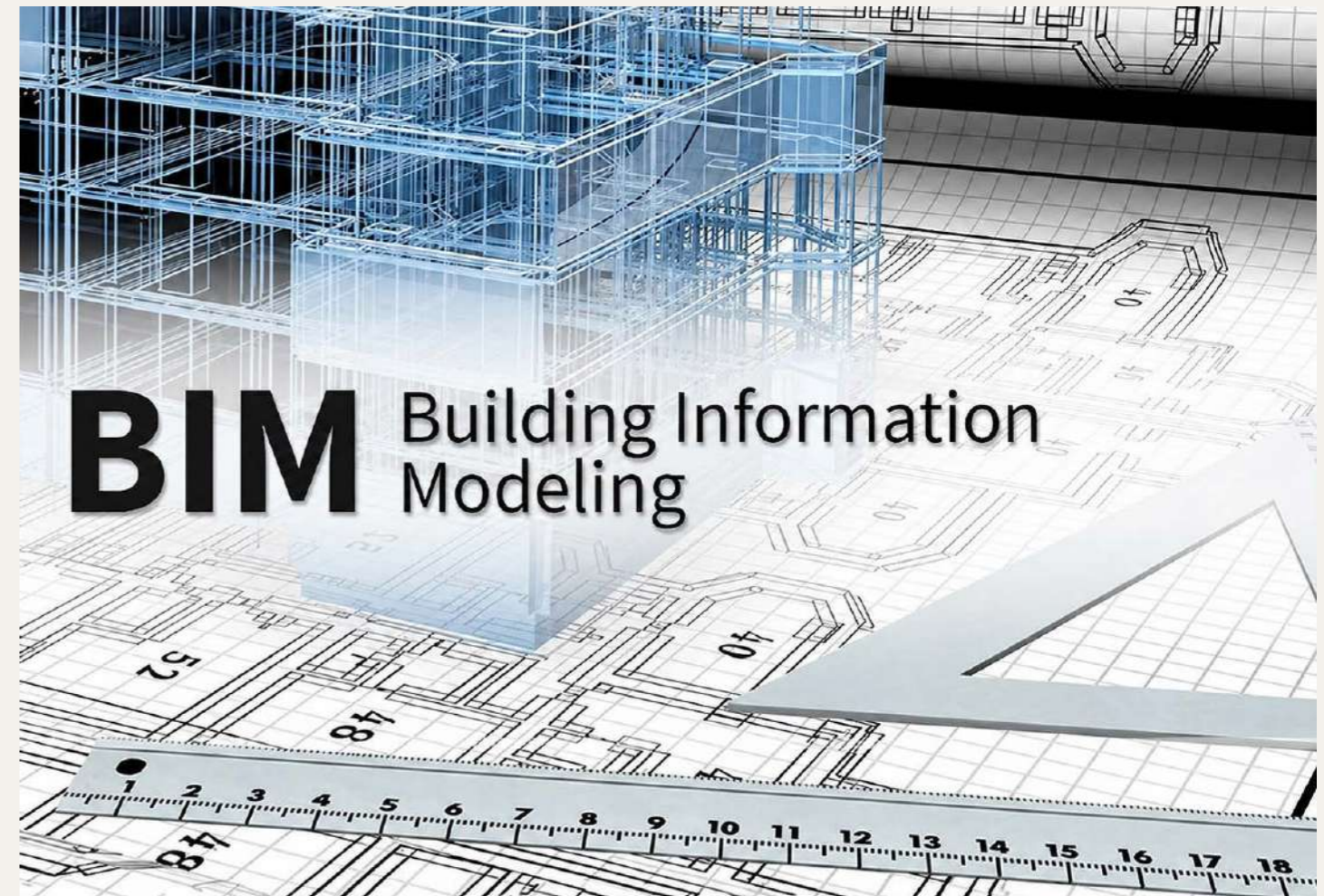
ONE Project a pour ambition de moderniser les outils de gestion, renforcer la coordination entre les équipes terrain et les fonctions support, sécuriser et fiabiliser les données, et améliorer la qualité du pilotage. Il s'agit d'une évolution profonde des processus de l'entreprise, au service d'une organisation plus agile, plus performante et mieux armée pour accompagner son développement.

Ce nouveau socle couvrira les principaux domaines de gestion du Groupe, notamment la finance, les achats, la gestion de projets, la logistique, la facturation, le contrôle de la performance et la qualité. Cette intégration permettra de mieux connecter les opérations aux fonctions support et de renforcer la visibilité globale sur l'activité, les engagements et la performance.

Au-delà de la technologie, ONE Project est aussi un projet de transformation des modes de travail. Sa réussite repose sur l'adoption de nouveaux réflexes de gestion, sur la montée en compétence des équipes et sur un accompagnement attentif du changement. Après les étapes de diagnostic de l'existant, de

formalisation des besoins, le projet poursuit son déploiement selon une feuille de route progressive.

En investissant dans SAP S/4HANA®, TGCC se dote d'un levier durable pour soutenir sa croissance, renforcer son efficacité opérationnelle et consolider sa capacité à créer de la valeur dans la durée. ONE Project s'inscrit pleinement dans l'ambition du Groupe : construire une entreprise plus intégrée, plus performante et résolument tournée vers l'avenir.



* SAP S/4HANA est une marque commerciale ou une marque déposée de SAP SE ou de ses filiales en Allemagne et dans d'autres pays.



BIM : UN STANDARD OPÉRATIONNEL AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES PROJETS

A TGCC, le BIM (Building Information Modeling) s'impose comme un levier structurant de la transformation digitale du Groupe et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des projets. Au-delà de la modélisation 3D, il repose sur une approche normalisée et gouvernée (charte BIM, BEP, structuration des phases études, exécution et synthèse), permettant de renforcer la qualité des études et la préparation des chantiers.

Déployé à ce jour sur une vingtaine de projets, incluant plusieurs filiales du Groupe, le BIM est utilisé de manière opérationnelle pour la définition des méthodes d'exécution, la production

des métrés et le chiffrage des projets, contribuant ainsi à une meilleure fiabilité des données techniques et à une optimisation des processus en amont. Le volet synthèse constitue un axe clé de cette démarche, en facilitant la coordination des différentes disciplines, l'identification précoce des interfaces critiques et l'anticipation des problématiques d'exécution, avec pour effet une réduction des aléas et des coûts associés. Cette démarche est portée par des équipes spécialisées internalisées, assurant la maîtrise des processus, la cohérence des pratiques et la capitalisation du savoir-faire à l'échelle du Groupe.

Fort de ces premiers déploiements, TGCC ambitionne de généraliser progressivement l'usage du BIM à l'ensemble de ses activités et de ses filiales, afin d'en faire un standard opérationnel et un facteur durable de compétitivité.

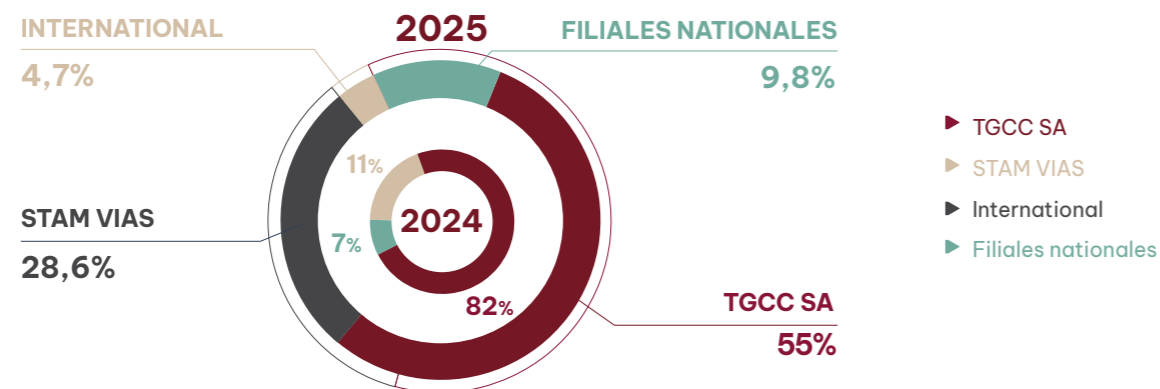
Dans cette dynamique, les méthodes d'exécution du Grand Stade Hassan II s'appuient largement sur le BIM, tandis que le processus BIM est en cours de déploiement sur le projet de la nouvelle station aérienne de l'aéroport de Casablanca, confirmant l'extension progressive de cette approche sur des projets structurants du Groupe.



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS AU CHIFFRE D'AFFAIRES



UNE CROISSANCE SOUTENUE, PORTÉE PAR LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE ET UNE FORTE DYNAMIQUE SECTORIELLE

L'année 2025 a marqué un tournant dans l'histoire du Groupe, avec la consolidation en année pleine de STAM VIAS, filiale acquise à 60 % du capital, spécialisée dans les infrastructures, barrages et génie civil, qui élargit sensiblement le spectre d'intervention de TGCC et consolide la résilience du modèle d'exploitation. Cette acquisition a été accompagnée d'une augmentation de capital de 2,2 Md MAD menée avec succès, témoignant de la confiance des investisseurs dans la stratégie de croissance du Groupe.

Dans un contexte sectoriel particulièrement porteur, animé par l'accélération des grands programmes

d'investissement public, le Groupe a démontré sa capacité à opérer à une nouvelle échelle tout en maintenant des standards d'exécution élevés. L'exercice a ainsi été jalonné de réalisations emblématiques sur différents segments d'activité. Sur le volet sportif, TGCC a contribué activement à la préparation du Maroc aux grands rendez-vous internationaux en livrant plusieurs infrastructures d'envergure : le Stade AL MADINA Rabat, livré dans un délai record, la mise à niveau des stades de Marrakech, Agadir et Fès, et la construction de la Salle multisports de Rabat. Le Groupe a par ailleurs confirmé sa maîtrise des infrastructures

complexes à fort impact territorial, avec la construction du nœud autoroutier de Sidi Maarouf à Casablanca, première infrastructure de ce type à trois niveaux simultanés au Maroc, la trémie de la RN7 à Marrakech, et plusieurs ouvrages hydrauliques stratégiques conduits par STAM VIAS dans le cadre des programmes nationaux de sécurisation de la ressource en eau.

C'est dans ce contexte d'activité soutenue que le produit d'exploitation consolidé s'est établi à 12,4 Md MAD sur l'ensemble de l'exercice, en progression de +53,4% par rapport à 2024 portée principalement par la consolidation en année pleine de STAM VIAS.

UNE AMÉLIORATION SUBSTANTIELLE DE LA RENTABILITÉ

L'exercice 2025 se distingue par une amélioration significative des indicateurs de rentabilité. L'EBITDA s'est établi à 2,6 Md MAD, soit une progression de +124,0 %. En base proforma, la hausse s'élève à +34,5 %. Cette hausse s'explique par :

- la montée en puissance sur des contrats à forte intensité technique et à meilleure valeur ajoutée;
- plus forte absorption des charges grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires;

Le résultat net part du Groupe s'est établi à 952 M MAD, contre 522 M MAD en 2024

publié (+82,4 %) et 681 M MAD en base proforma (+47,4%).

Au titre de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 15 Dh par action.

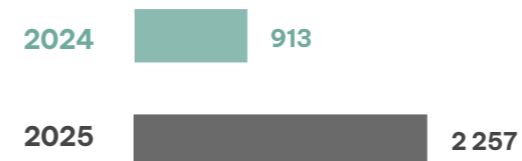
PRODUIT D'EXPLOITATION (MMAD)



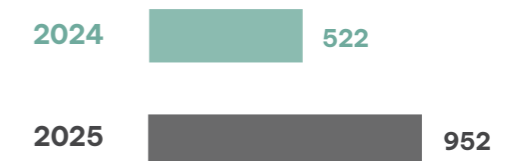
EBITDA (MMAD)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION (MMAD)



RÉSULTAT NET (MMAD)



DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE FUTURE DU GROUPE

M MAD	AU 31 DÉC. 2025	AU 31 DÉC. 2024	VAR. %
Investissement net	672	175	284,0%

L'exercice 2025 a été marqué par un effort d'investissement sans précédent, avec un CAPEX de 672 M MAD, contre 175 M MAD en 2024. Cet effort s'est déployé sur deux axes complémentaires : le renforcement du parc matériel,

qui compte désormais 2 500 engins, conférant au Groupe une autonomie opérationnelle déterminante, et la mise en service de TG Steel, filiale dédiée à la fabrication de charpentes métalliques, qui renforce l'intégration verticale du Groupe.

Ces investissements visent à doter le Groupe des capacités industrielles nécessaires pour absorber un carnet de commandes en forte croissance, tout en maintenant les standards de qualité et de délai qui font sa réputation.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDIFIÉE

M MAD	AU 31 DÉC. 2025	AU 31 DÉC. 2024	VAR. %
Endettement net	554	673	-17,7%

L'endettement net du Groupe s'est établi à 554 M MAD au 31 décembre 2025, en recul de -17,7 % par rapport au niveau de fin 2024 (673 M MAD). Ce résultat,

obtenu dans un contexte d'activité en forte croissance et d'investissements soutenus, témoigne de la qualité de la génération de trésorerie

opérationnelle et de la rigueur avec laquelle le Groupe pilote son besoin en fonds de roulement.

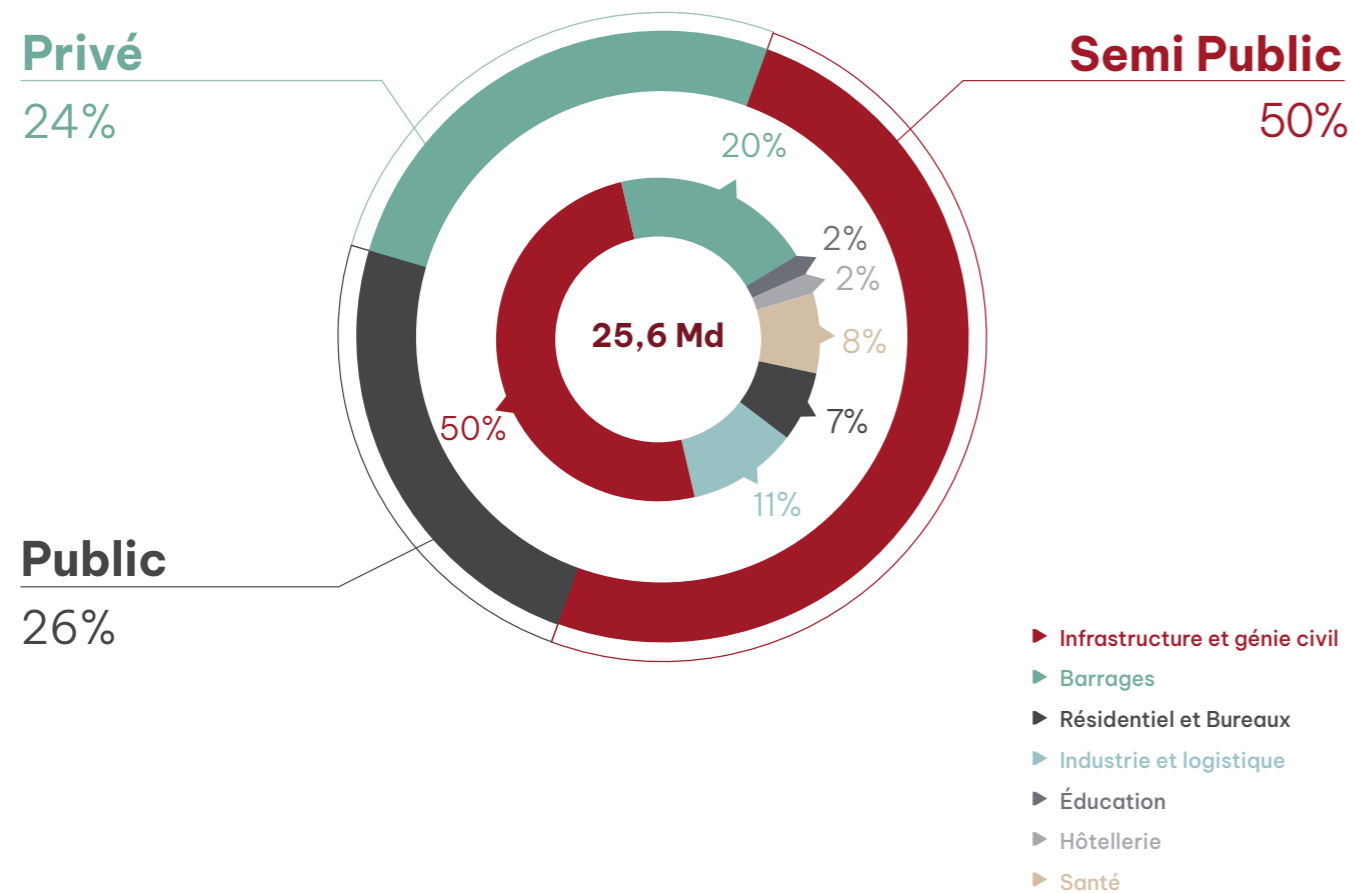


ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES

Avec 25,6 Md MAD à fin décembre 2025, le carnet de commandes consolidé de TGCC atteint son plus haut niveau historique, représentant plus de deux années de chiffre d'affaires. Les infrastructures et le génie civil en constituent désormais la moitié, reflétant l'apport structurant de STAM VIAS et le repositionnement du Groupe vers des projets à plus forte intensité technique, sur une base de donneurs d'ordre diversifiée.

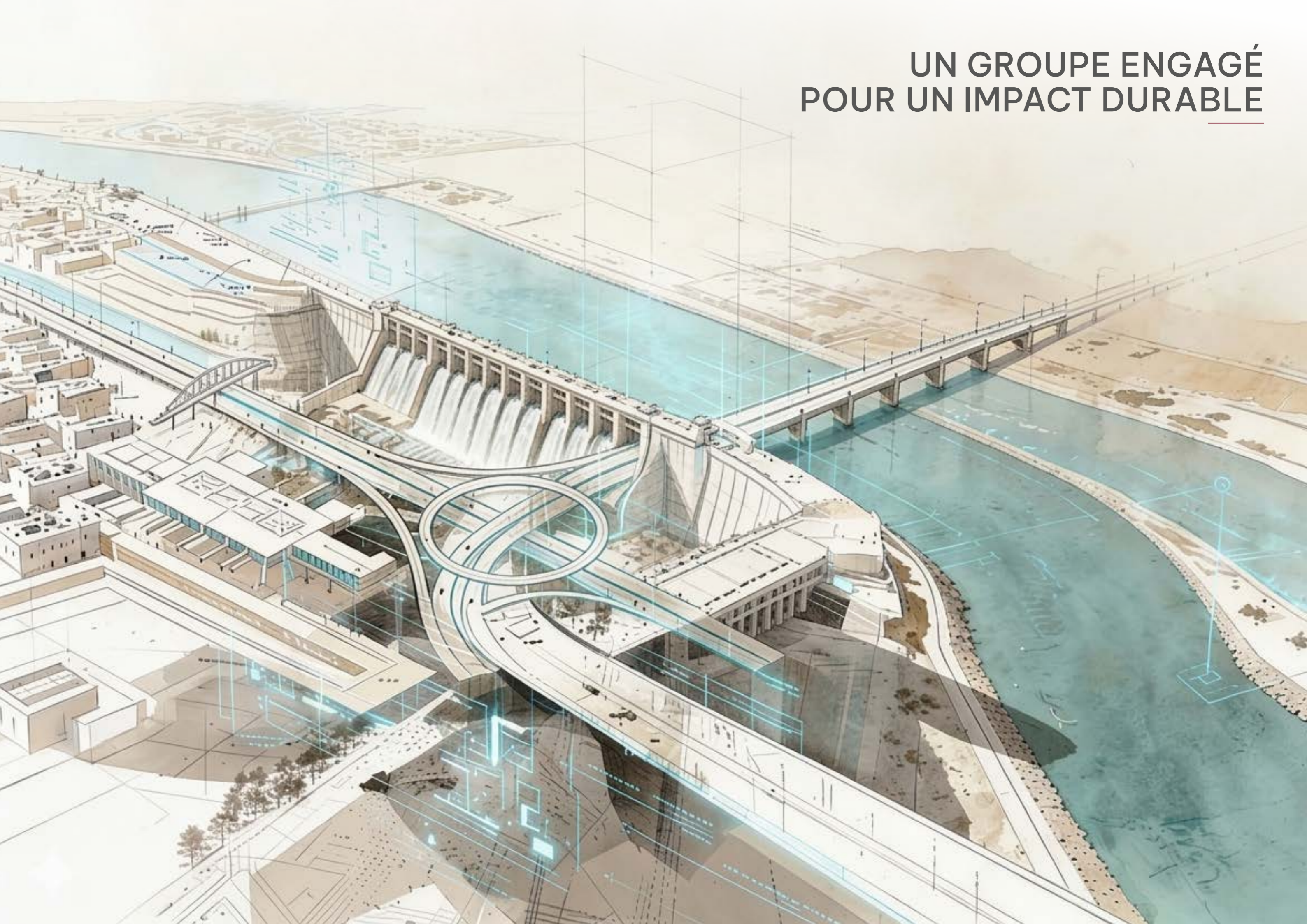
Parmi les nouvelles commandes de l'exercice, le contrat d'extension et de modernisation de l'Aéroport Mohammed V de Casablanca et le projet du Grand Stade de Benslimane témoignent de la capacité du Groupe à se positionner sur des projets d'utilité nationale à fort impact.

RÉPARTITION DU CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025



GRAND STADE - BENSLIMANE
(Image 3D architecte)

**UN GROUPE ENGAGÉ
POUR UN IMPACT DURABLE**



À PROPOS DE CE RAPPORT

Le présent rapport ESG vise à rendre compte des engagements et performances de TGCC en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, conformément aux exigences des circulaires n°03-19 et n°02-20 de l'AMMC, en s'appuyant sur les orientations de la norme ISO 26000. Les thématiques couvertes reflètent les enjeux prioritaires issus de l'analyse de matérialité de TGCC.

CADRE ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le périmètre du présent rapport couvre les activités de TGCC SA, à l'exclusion de ses filiales, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Ce choix traduit la volonté de consolider et d'harmoniser les pratiques ESG au niveau de la société mère, afin de garantir la robustesse et la cohérence des dispositifs. Il s'inscrit dans une trajectoire d'extension progressive du reporting aux filiales, en fonction de la maturité des pratiques et des spécificités de chaque entité, en vue d'une intégration globale à l'échelle du Groupe à horizon cinq ans.

MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE ET DE CONSOLIDATION DES DONNÉES

Les données présentées dans le rapport sont issues des systèmes d'information internes, des reportings opérationnels consolidés au 31 décembre 2025 et des contributions des directions métiers et fonctions support concernées.

Un processus de collecte et de consolidation a été mis en place afin d'assurer :

- La cohérence des indicateurs publiés ;
- La traçabilité des données ;
- L'harmonisation des méthodes de calcul ;
- L'amélioration continue des dispositifs de mesure.

Les indicateurs ont fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne réalisé par l'équipe RSE.

Le contenu final du rapport a été validé par les membres du Comité de Direction.

Ce rapport s'inscrit dans une démarche progressive de consolidation du reporting ESG de TGCC, avec pour objectif de renforcer la qualité, la fiabilité et la comparabilité des informations publiées. Il contribue à la montée en maturité du dispositif de reporting extra-financier de l'entreprise. À ce stade, le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe indépendante.

POINT DE CONTACT

Pour toute question relative au présent rapport ESG ou à la démarche de durabilité de TGCC, vous pouvez contacter :

leila.mestassi@tgcc.ma



BARRAGE BOU AHMED - PROVINCE CHEFCHAOUEN

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

En 2023, TGCC a franchi une étape importante dans la formalisation de sa démarche de durabilité avec la réalisation de sa première analyse de matérialité. Conduite sur la base d'une consultation auprès de ses principales parties prenantes, cette analyse a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus significatifs pour l'entreprise.

Elle croise deux dimensions : l'importance stratégique des enjeux pour TGCC et leur pertinence pour l'ensemble des parties prenantes.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

La prise en compte des parties prenantes constitue un pilier transversal de la démarche RSE de TGCC. L'entreprise considère que la performance durable

repose sur une compréhension fine des attentes de son écosystème et sur un dialogue structuré avec ses parties

prenantes. TGCC déploie dans cette logique un dispositif d'engagement fondé sur quatre étapes clés.



IDENTIFIER ET CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES

Recensement des parties prenantes internes et externes, classées en 10 catégories selon leur niveau d'influence et de dépendance vis-à-vis des activités de TGCC.



STRUCTURER LES MODALITÉS DE DIALOGUE

Détermination des modes de dialogue adaptés à chaque catégorie : assemblées générales, entretiens individuels, focus groups, enquêtes en ligne, comités, réunions de chantier....



INTÉGRER LES ATTENTES DANS L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Les attentes et contributions des parties prenantes alimentent directement la hiérarchisation des enjeux ESG et orientent les priorités stratégiques de TGCC.



SUIVRE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU DIALOGUE

Suivi de la qualité du dialogue via des indicateurs dédiés, permettant d'ajuster les modalités d'engagement et d'améliorer en continu la réponse aux attentes exprimées.

GRUPE DE PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	DOMAINES D'INTÉRÊT
Actionnaires et investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée Générale Rapport Annuel Site internet Communiqués de presse 	<ul style="list-style-type: none"> Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance Conformité
Administrateurs	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration Comité d'audit Comité de rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> Performance Financière Performance Extra-Financière Stratégie Gouvernance et organisation (Conformité comité d'audit)
Clients	<ul style="list-style-type: none"> Enquête de satisfaction annuelle Réunions de chantier Echange de descomptes Gestion des réclamations 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité Performance opérationnelle Ethique des affaires Santé et Sécurité Respect des délais Gestion des réclamations Responsabilité sociétale
Collaborateurs et représentants du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Guide d'accueil Boîte à idées Teambuilding TGCC Academy 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de travail Santé et sécurité Droits humains Rémunération et avantages Développement de carrière Bien-être au travail Formation continue
Populations riveraines	<ul style="list-style-type: none"> Adresse mail Numéro vert 	<ul style="list-style-type: none"> Risques de pollutions diverses (sonore, olfactive...) Désagrément Sécurité
Co-traitants	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de chantier Comités de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité Respect des délais Santé & Sécurité Respect de l'environnement Droits humains
Fournisseurs et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des sous traitants Réunions de chantier Réunions de négociation Rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité Respect des délais Santé & Sécurité Droits humains Prix et tarification
Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> Interactions régulières avec les autorités sur les chantiers Influence de la FNBTP 	<ul style="list-style-type: none"> Conformité Ethique et loyauté des pratiques Sécurité routière Sécurité incendie Sécurité physique Respect du code de l'urbanisme Conformité légale et fiscale
Partenaires financiers et régulateurs	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel Site internet Communiqués de presse 	<ul style="list-style-type: none"> Performance Financière Performance Extra-Financière Conformité réglementaire Transparence Ethique et loyauté des pratiques Gouvernance
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Conventions 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement sociétal Philanthropie et solidarité Mécénat



L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

L'analyse de matérialité constitue le socle du pilotage de la stratégie de durabilité de TGCC. En croisant les attentes des parties prenantes et l'importance stratégique des enjeux pour l'entreprise, elle a permis d'identifier les priorités sur lesquelles concentrer les engagements et les actions.

UNE MÉTHODOLOGIE RIGoureuse ET PARTICIPATIVE

Cadrage et identification des enjeux

Benchmark national et international des pratiques sectorielles, revue documentaire des référentiels ISO 26000 et les lignes directrices sectorielles du Global Reporting Initiative (GRI) applicables aux secteurs de la construction et de l'immobilier, et entretiens avec la Direction Générale. Ce travail préliminaire a permis d'identifier 24 enjeux potentiellement significatifs, regroupés en 6 thématiques.

Double évaluation

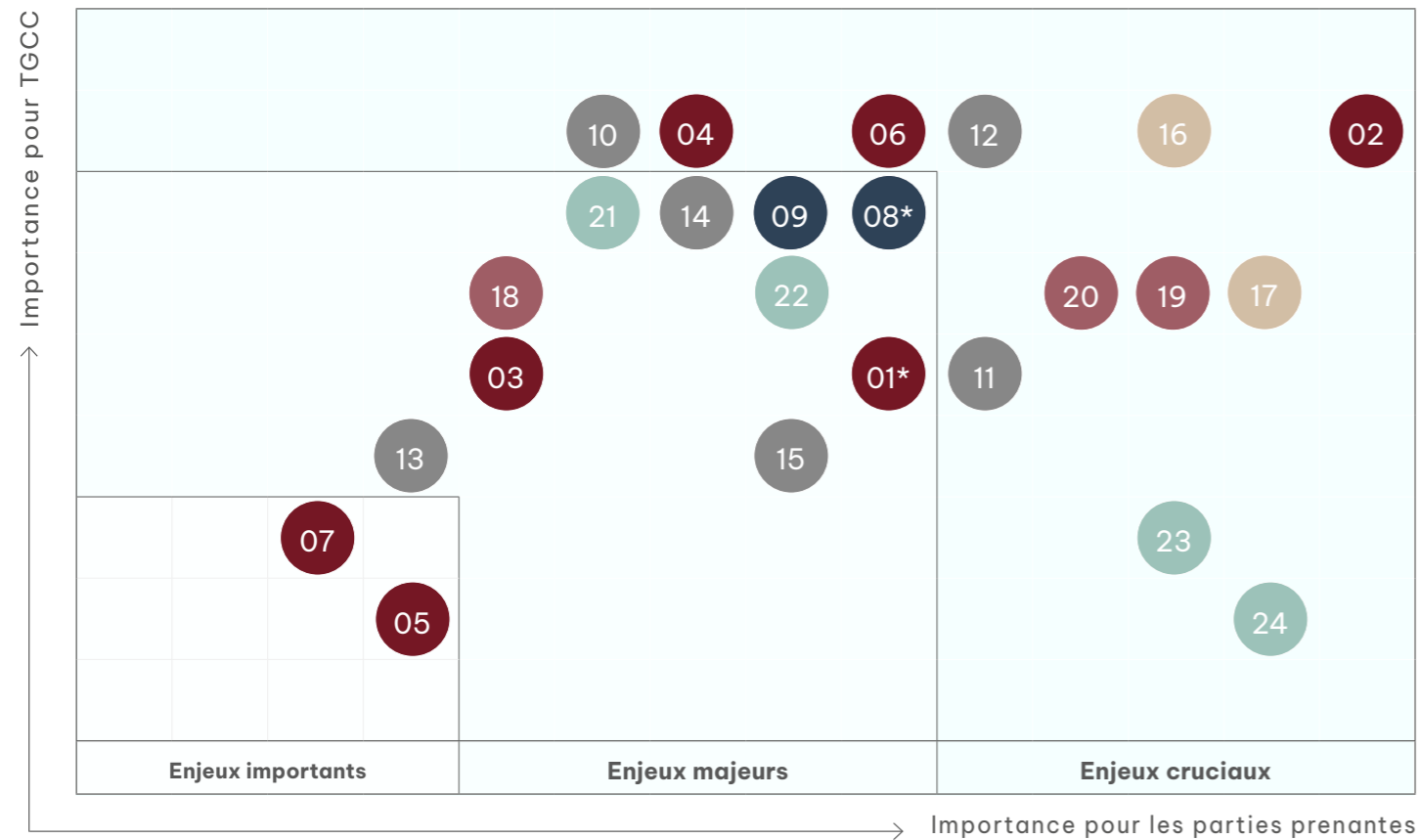
Les membres du Comité de Direction ont évalué chaque enjeu selon trois critères : niveau de performance actuel, risques associés et opportunités, afin d'en apprécier la maturité et l'importance stratégique pour TGCC. En parallèle, les parties prenantes internes et externes ont été consultées via focus groups, entretiens individuels et enquête en ligne, afin de recueillir leur perception des enjeux les plus prioritaires.

Traitement et contrôle des données

- Pondération des réponses selon les catégories de parties prenantes consultées ;
- Vérification de la cohérence et de la stabilité statistique des résultats ;
- Consolidation des notations relatives à l'importance stratégique des enjeux (performance, risques, opportunités).

Hiérarchisation et validation

Positionnement des 24 enjeux sur la matrice de matérialité, croisant leur importance pour TGCC et pour les parties prenantes.



INTITULÉ COURT DE L'ENJEU SUR LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

ENJEU

01. Bien-être au travail	Développement du bien-être au travail*
02. Santé et Sécurité des collaborateurs	Protection de la Santé et Sécurité des collaborateurs
03. Engagement des équipes	Développement de l'engagement des équipes
04. Relation employeur/employé	Qualité de la relation employeur/employé
05. Dialogue Social	Qualité du dialogue social
06. Développement RH	Développement du capital humain
07. Diversité et inclusion	Promotion de la diversité, inclusion et équité
08. Développement des territoires	Contribution au développement économique et social du territoire*
09. Solidarité	Engagement en matière de solidarité (dons de produits, soutien à des associations, ...)
10. Consommation Eau	Optimisation des consommations d'eau
11. Consommation Énergie	Optimisation des consommations d'énergie
12. Gestion Déchets	Optimisation de la gestion des déchets
13. Impact Transport	Réduction de l'impact du transport
14. Impact GES	Réduction de l'impact GES
15. Pollutions générées	Prévention des pollutions potentielles générées par le site
16. Attentes clients	Intégration des attentes des clients dans l'offre produits/services
17. Gestion réclamations	Gestion des réclamations
18. Dialogue parties prenantes	Dialogue et relation avec les parties prenantes
19. Transparence	Transparence et communication
20. RSE et Stratégie d'entreprise	Intégration de la RSE dans la stratégie d'entreprise
21. Lutte contre la corruption	Lutte contre la corruption
22. Respect des droits de l'Homme	Devoir de vigilance et respect des droits de l'Homme
23. Achats responsables	Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur
24. Concurrence Loyale	Concurrence Loyale

* La matrice a été présentée au Comité de Direction, qui a procédé à la sélection finale de 10 enjeux cruciaux, complétés par deux enjeux complémentaires en raison de leur caractère stratégique et leur fort potentiel d'évolution.



UNE STRATÉGIE RSE QUI REPOSE SUR 4 PILIERS

L'analyse réalisée dans le cadre de la démarche de matérialité a conduit à la formalisation de la stratégie RSE de TGCC, structurée autour de 12 engagements prioritaires regroupés en 4 piliers : l'environnement, les collaborateurs, l'engagement envers les territoires et

les communautés locales, ainsi que la gouvernance. Ces piliers constituent le cadre de référence pour la définition et le déploiement des actions de TGCC, afin de renforcer l'impact positif de ses activités sur l'ensemble de son écosystème.

En 2025, cette stratégie s'est traduite par l'élaboration d'une feuille de route RSE, déclinée en actions concrètes et indicateurs de suivi associées à chacun des engagements.

01



Optimisation de la gestion des ressources

Réduction des impacts environnementaux grâce à une utilisation raisonnée et efficace des ressources naturelles.

- **Engager** une démarche proactive de la décarbonation des activités
- **Assurer** une gestion raisonnée des ressources naturelles, notamment l'eau et l'énergie
- **Adopter** des pratiques de réutilisation et de recyclage des matériaux sur les chantiers

02



Amélioration du cadre de travail et développement des compétences

Promotion du bien-être des collaborateurs, accompagnement dans leur évolution professionnelle et renforcement de leurs capacités.

- **Garantir** la santé et la sécurité pour l'ensemble des collaborateurs sur chaque site
- **Soutenir** activement le développement professionnel et l'amélioration continue des compétences
- **Promouvoir** une culture d'entreprise qui valorise la proximité entre les équipes et favorise le bien-être au travail

03



Soutien au développement des territoires et des communautés locales

Contribution active à la croissance inclusive et durable des régions où TGCC opère.

- **Contribuer** au développement économique et social des territoires en favorisant l'emploi local et en privilégiant les fournisseurs régionaux
- **Faciliter** l'accès au sport et à la culture pour favoriser l'épanouissement des communautés
- **Agir** en faveur de la formation professionnelle pour enrichir le capital humain local et soutenir la croissance économique des territoires

04



Gestion éthique et responsable des activités

Intégration des principes d'intégrité et de transparence dans toutes les dimensions des opérations du Groupe.

- **Implémenter** des systèmes rigoureux pour assurer l'éthique et la loyauté des opérations
- **Entretenir** un dialogue permanent et constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes
- **Accompagner** notre chaîne de valeur dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance

GOVERNANCE RSE RENFORCÉE

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, TGCC a poursuivi en 2025 le renforcement de sa gouvernance RSE afin d'en consolider le pilotage et d'en structurer la mise en œuvre opérationnelle.

Après la création d'une fonction RSE dédiée et l'instauration d'un Comité de Direction RSE semestriel, TGCC a franchi une nouvelle étape en 2025 en formalisant la tenue régulière du comité. Ce comité assure le suivi des engagements, valide les priorités annuelles et supervise le reporting extra-financier.

Cette gouvernance permet d'assurer le pilotage transversal de la feuille de route RSE et d'intégrer progressivement les enjeux ESG dans les processus décisionnels du Groupe.



2 comités RSE tenus en 2025 (Mars & Novembre)



74% actions de la feuille de route RSE engagées

Le programme **Ensemble pour bâtir durablement**



En 2025, TGCC a franchi une nouvelle étape dans l'appropriation de sa démarche RSE avec le lancement du programme « **Ensemble** – Ensemble pour bâtir durablement ». Plus qu'un simple outil de communication, **Ensemble** incarne la conviction de TGCC que la durabilité se construit collectivement, avec et pour l'ensemble des parties prenantes.

Ce programme structure l'ensemble des initiatives RSE autour d'un univers graphique unifié, décliné en cinq engagements et déployé sur l'ensemble des chantiers et sites de TGCC.

Afin d'en assurer la lisibilité et l'accessibilité auprès de l'ensemble des publics – collaborateurs, partenaires et communautés locales – les supports du programme ont été déclinés en trois langues : français, arabe et anglais.



Sensibilisation des collaborateurs à la culture RSE

Afin de renforcer l'appropriation de sa démarche RSE, TGCC a déployé en 2025 un module e-learning dédié. Conçu de manière pédagogique et accessible, ce dispositif présente les principes clés de la démarche, les engagements de TGCC et les axes prioritaires de sa stratégie RSE.

Ce module digital favorise l'adoption de comportements responsables au quotidien et contribue à ancrer durablement une culture RSE commune, partagée à tous les niveaux de l'organisation.



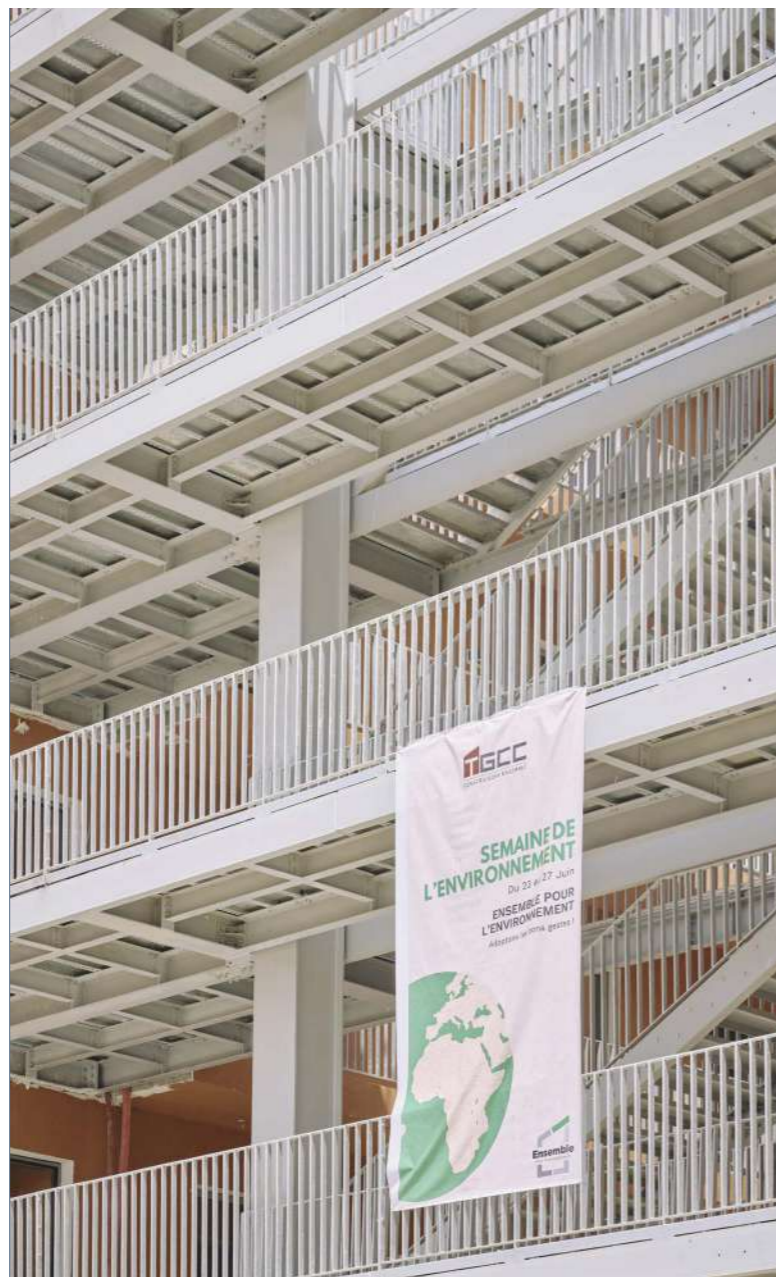
01 OPTIMISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ANCRÉE DANS LA RÉALITÉ DES CHANTIERS

Acteur majeur du BTP au Maroc, TGCC est consciente que ses activités s'inscrivent dans un contexte de transition environnementale globale, qui appelle le secteur de la construction à faire évoluer ses pratiques et à réduire progressivement son empreinte environnementale.

Dans ce contexte, TGCC a engagé une démarche environnementale fondée sur l'identification et la maîtrise de ses principaux impacts, ainsi que sur la mise en place progressive d'outils de pilotage adaptés aux réalités des chantiers.

Inscrite dans la stratégie RSE, elle s'appuie sur une logique d'amélioration continue visant à renforcer les pratiques opérationnelles et à mobiliser les équipes autour des enjeux environnementaux.



IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

TGCC procède à l'identification et à l'évaluation des impacts environnementaux associés à ses activités.

Cette analyse permet d'identifier les principaux leviers d'amélioration et de prioriser les actions environnementales mises en œuvre par l'entreprise.

L'identification de ces impacts constitue un élément structurant du pilotage environnemental de TGCC et alimente la définition de sa stratégie environnementale.



ÉNERGIE

Énergie électrique/Énergie Fossile

- Consommation de gasoil (engins, flotte automobile, groupes électrogènes)
- Électricité chantiers & sites

Impact : Contribution aux émissions de GES



AIR

Émissions atmosphériques

- Pollution de l'air par gaz d'échappement des engins et véhicules/Trafic de camions, engins
- Activités de construction (poussières, fumées)

Impact : Pollution atmosphérique, qualité de l'air dégradée



EAU

Consommation d'eau

- Lavage d'engins
- Centrales à béton
- Bases vie

Impact : Consommation excessive, rejets aqueux



SOL

Risques de pollution

- Déversements accidentels ou fuites : Fuites d'huile, produits chimiques, hydrocarbures

Impact : Pollution du sol, Risques d'infiltration



DÉCHETS

Types de déchets

- Déconstruction et terrassement (gravats, déblais, béton)
- Second œuvre & finitions (plâtre, céramique, verre, isolants...)
- Consommables de chantier (emballages, cartons, plastique, palettes, bidons...)
- Déchets d'équipements (huiles usées, filtres, batteries, tubes néon, EPI usagés...)

Impact : Accumulation de déchets inertes, dangereux et banals. Risques de pollution et contraintes logistiques.



BRUIT

Nuisances sonores

- Trafic du chantier (engins, émission de signaux sonores d'avertissement des camions...)
- Activités de construction (démolition, réalisations de fondations, ...)

Impact : Nuisances sonores pour les riverains et les équipes



UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES OPÉRATIONS

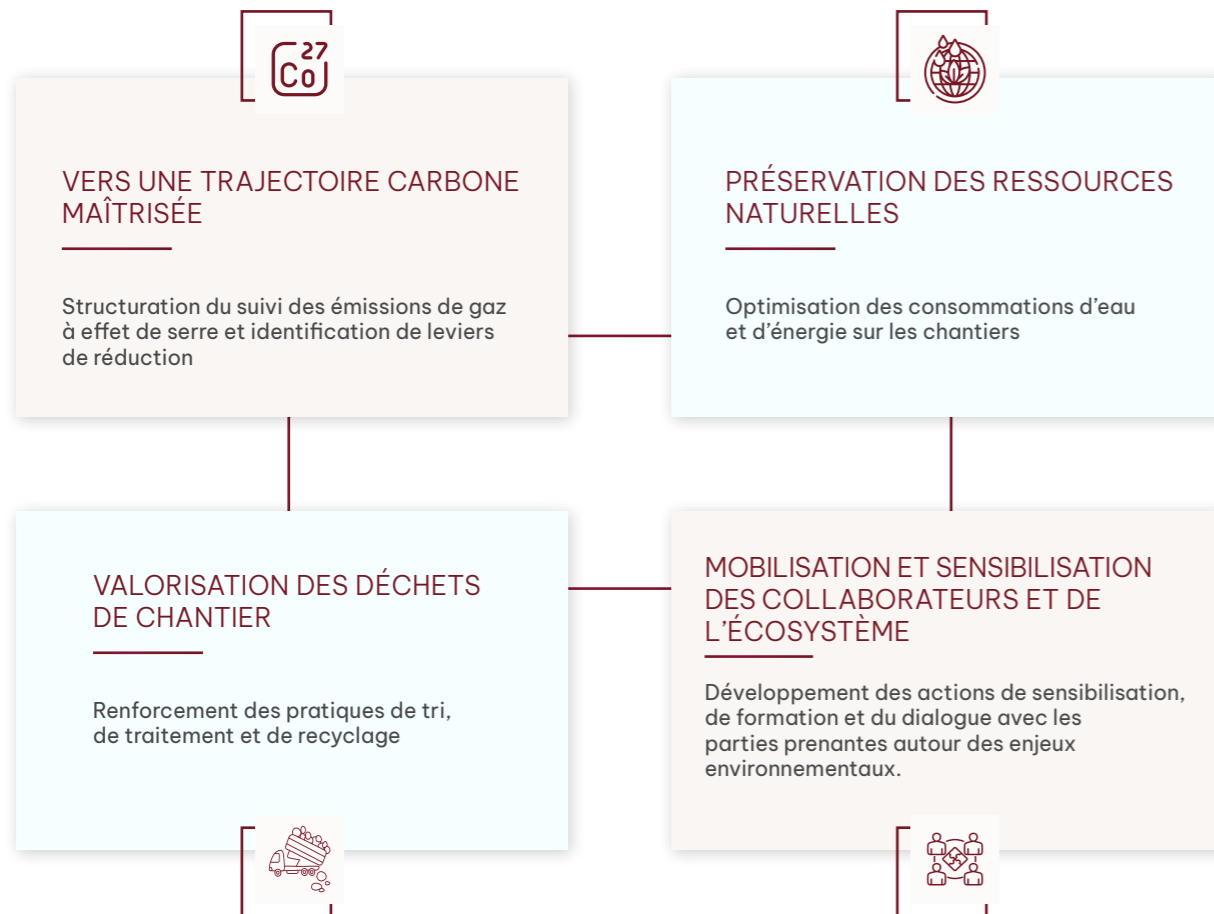
Dans la continuité de son système de management QHSE, TGCC a formalisé sa politique environnementale afin de structurer son action et d'encadrer la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses activités.

Cette politique traduit la volonté de TGCC de réduire progressivement

l'empreinte environnementale de ses projets, d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et de promouvoir des pratiques responsables à chaque étape du cycle de vie des chantiers. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la performance environnementale,

soutenue par un système de management environnemental certifié ISO 14001. La politique environnementale constitue ainsi un cadre de référence pour l'ensemble des équipes et oriente la mise en œuvre des actions environnementales déployées sur les chantiers et au sein des fonctions support.

Les quatre engagements de la stratégie environnementale de TGCC



VERS UNE TRAJECTOIRE CARBONE MAÎTRISÉE

La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre constitue un axe structurant de la stratégie environnementale de TGCC. Consciente que la réduction de son empreinte carbone repose avant

tout sur une connaissance précise de ses sources d'émissions, l'entreprise a engagé en 2025 la structuration de son reporting carbone.

Cette démarche constitue une première

étape essentielle pour disposer d'une base de référence fiable et définir progressivement une trajectoire de réduction mesurable.

ÉLABORATION DU REPORTING CARBONE


En 2025, TGCC a réalisé son reporting des émissions de gaz à effet de serre couvrant les émissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie – Scope 1 et Scope 2.

Dans ce cadre, une première estimation des émissions a été réalisée en interne

à partir des données de consommation énergétique disponibles.

Ce travail a permis d'identifier les principales sources d'émissions, d'en apprécier le poids relatif et de poser les bases d'un dispositif de suivi régulier.

Le périmètre du reporting sera progressivement élargi aux émissions de Scope 3, afin de permettre la réalisation d'un premier bilan carbone consolidé à partir de l'exercice 2026, dans une logique d'amélioration continue de la transparence extra-financière.

 32 991 tCO₂e
Émissions totales Scope 1+2

 89%
Scope 1

 11%
Scope 2



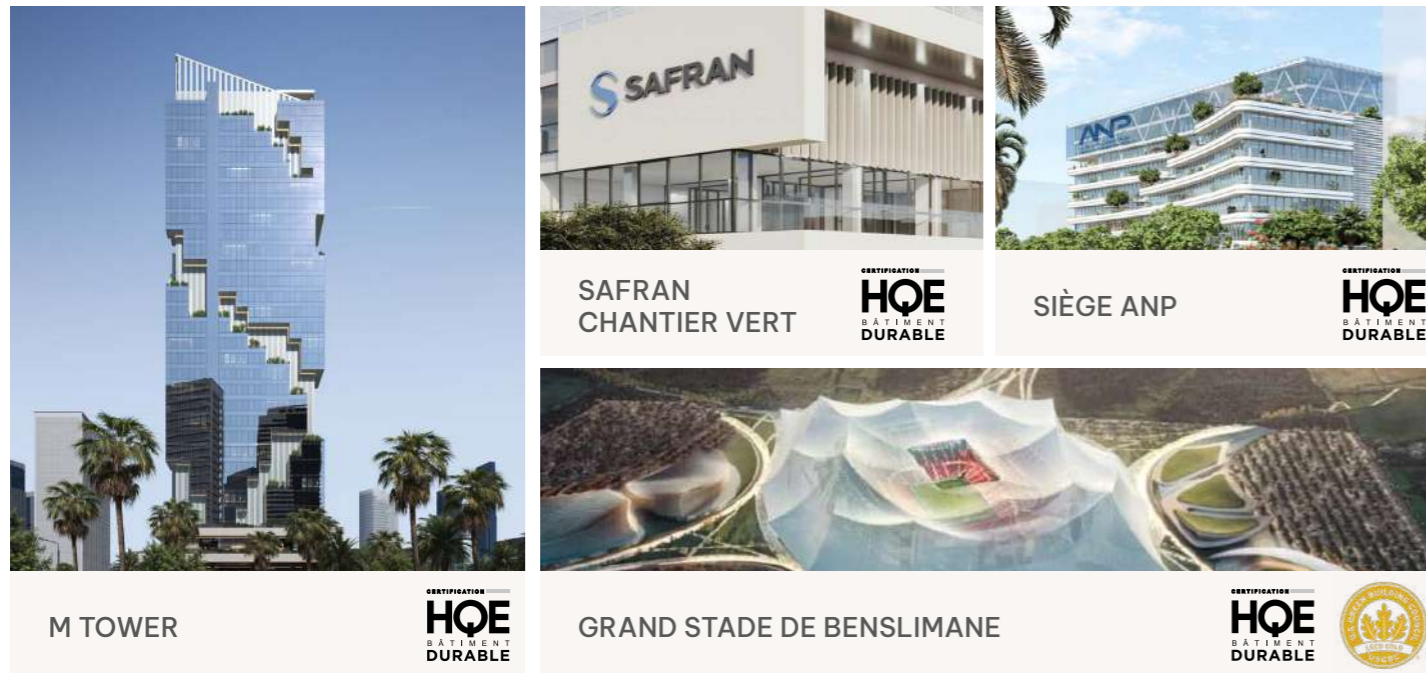
UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DURABLE À L'ŒUVRE

PROJETS EN COURS INSCRITS DANS DES DÉMARCHES HQE, LEED ET CHANTIER VERT

En 2025, plusieurs projets portés par TGCC sont engagés dans des démarches de certification ou de

chantier durable, traduisant l'intégration croissante des enjeux environnementaux

dans la conduite des opérations en phase de conception et de réalisation.



ACTIONS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

En parallèle de la structuration du reporting, TGCC déploie un ensemble d'actions concrètes visant à réduire progressivement les émissions liées à ses activités.

OPTIMISATION DE L'ALIMENTATION ÉNERGÉTIQUE DES CHANTIERS

TGCC mène une politique active de réduction de la dépendance aux énergies fossiles sur ses chantiers. L'entreprise privilégie le raccordement au réseau électrique via l'installation de postes de transformation, limitant ainsi le recours aux groupes électrogènes. Lorsque les contraintes techniques ou de localisation rendent ce raccordement impossible, des solutions alternatives sont étudiées. En complément, TGCC intègre progressivement les énergies renouvelables dans son mix énergétique. L'installation d'une centrale solaire sur les sites de Casablanca Sud & Mzinda illustre cette orientation. Cette initiative constitue une première étape dans l'intégration progressive de solutions d'énergies renouvelables dans les opérations.

RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES ET D'ENGINES

Dans le cadre de son plan triennal de renouvellement de la flotte d'engins engagé en 2023, TGCC a poursuivi ses efforts en 2025 en remplaçant une nouvelle tranche de véhicules par des modèles de nouvelle génération, plus performants sur le plan énergétique et à moindre empreinte environnementale. Cette politique s'accompagne d'un entretien régulier des engins de chantier, contribuant à optimiser leur performance énergétique et à limiter les émissions associées à leur utilisation.



17%
de véhicules supplémentaires
remplacés en 2025

CONTRIBUTION À LA CONSTRUCTION DURABLE

TGCC participe à la réalisation de projets intégrant des certifications environnementales reconnues, telles que HQE ou LEED. Ces certifications, qui imposent des exigences strictes en matière de performance énergétique, de gestion des ressources et de qualité environnementale des ouvrages, témoignent de l'intégration des enjeux environnementaux au cœur de l'activité de construction de TGCC.



61%
(cumulé) du parc
renouvelé à fin 2025
sur un total de plus de
1 200 unités

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES ET VALORISATION DES DÉCHETS

La maîtrise des consommations de ressources naturelles et la réduction des déchets générés par les activités de construction constituent deux

leviers complémentaires de la stratégie environnementale de TGCC. En 2025, l'entreprise a poursuivi le déploiement d'actions concrètes sur

ces deux volets, tout en engageant la structuration d'un système de reporting dédié.

SUIVI ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE

L'eau et l'énergie constituent deux ressources stratégiques sur les chantiers de construction, mobilisées notamment pour les centrales à béton, l'alimentation des bases vie et le fonctionnement des engins et équipements. TGCC encadre ces consommations à travers un suivi rigoureux des compteurs,

une détection rapide des fuites d'eau et une optimisation des usages adaptée aux spécificités de chaque chantier. En 2025, TGCC a engagé la structuration de son reporting eau et énergie, avec l'identification et l'harmonisation des sources d'approvisionnement en eau – réseau et citernes – et la mise

en place d'une vision consolidée des consommations énergétiques par source : électricité réseau et groupes électrogènes. Un modèle de reporting dédié a été défini en 2025, avec le déploiement d'un outil digital de collecte des données prévu pour 2026.

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX ET VALORISATION DES DÉCHETS

Dans une logique d'économie circulaire, TGCC a engagé une démarche visant à réduire les déchets à la source, à favoriser le réemploi des matériaux sur ses chantiers et à orienter certains flux vers des filières de valorisation adaptées.

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CHANTIER

Les coffrages métalliques démontés après usage et réemployés pour la fabrication de nouveaux éléments grâce à un atelier de chaudronnerie interne dédié, optimisant ainsi la durée de vie des équipements et maîtrisant la consommation de ressources métalliques.

Une démarche similaire est appliquée aux matériaux en bois : un tri systématique est réalisé dans les dépôts afin d'identifier les éléments réutilisables, qui sont remis en conformité avant leur réemploi sur d'autres chantiers.

En complément de ces pratiques de réemploi, certains flux, notamment de ferraille et de bois non réutilisables en interne, sont cédés à des prestataires spécialisés en vue de leur valorisation. Cette approche permet de favoriser la réintégration de ces matières dans de nouveaux cycles d'usage, tout en complétant les dispositifs de réemploi déployés en interne.

L'ensemble de ces pratiques participe à une gestion plus circulaire des ressources et à une meilleure maîtrise des flux générés par l'activité.

STRUCTURATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets dangereux fait l'objet d'un encadrement spécifique sur les chantiers et sites de TGCC.

En 2025, TGCC a engagé la structuration de la gestion des autres catégories de déchets générés par ses activités de construction. Un diagnostic a été lancé afin d'identifier les principales typologies de déchets et de poser les bases d'une démarche de tri et de valorisation.

Dans ce cadre, une matrice visuelle de classification des déchets a été élaborée et l'actualisation des procédures de gestion est en cours de finalisation. Un premier déploiement pilote de ces dispositifs est prévu à partir de 2026.



DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

ÉNERGIE & ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La progression des consommations énergétiques entre 2024 et 2025 est à mettre en perspective avec la croissance de l'activité de TGCC sur la période, qui s'est traduite par une augmentation significative du volume et du nombre de chantiers actifs.

ÉNERGIE

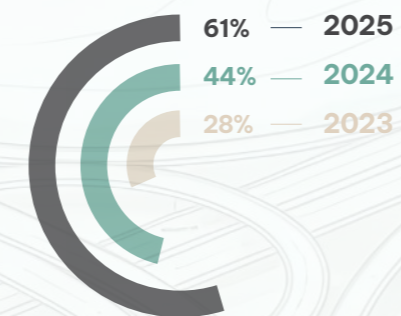
CONSOMMATION DE GASOIL (LITRES)



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ RÉSEAU (KWH)

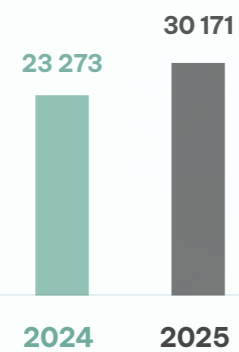


TAUX DE RENOUVELLEMENT PARC VÉHICULES (CUMULÉ)

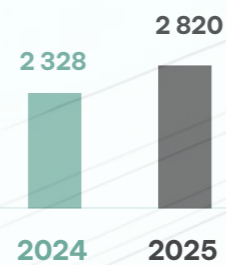


ÉMISSIONS GES *

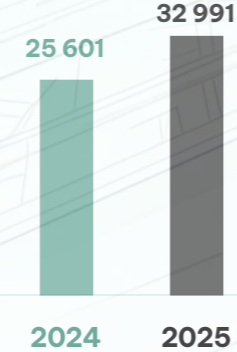
ÉMISSIONS SCOPE 1 - GASOIL (TCO2E)



ÉMISSIONS SCOPE 2 - ÉLECTRICITÉ (TCO2E)



TOTAL SCOPE 1 + 2 (TCO2E)



EAU

Le reporting hydrique de TGCC a été structuré en 2025, constituant l'année de référence pour le suivi de cet indicateur dans les prochains exercices.

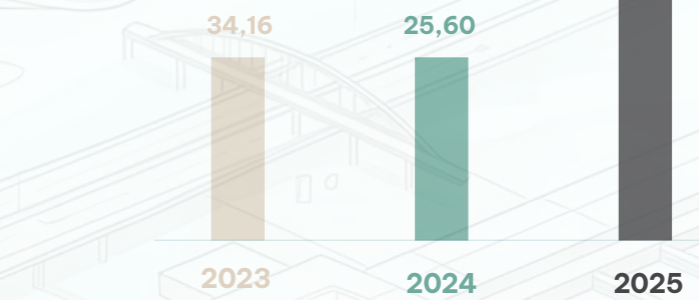
CONSOMMATION D'EAU - RÉSEAU (M³)



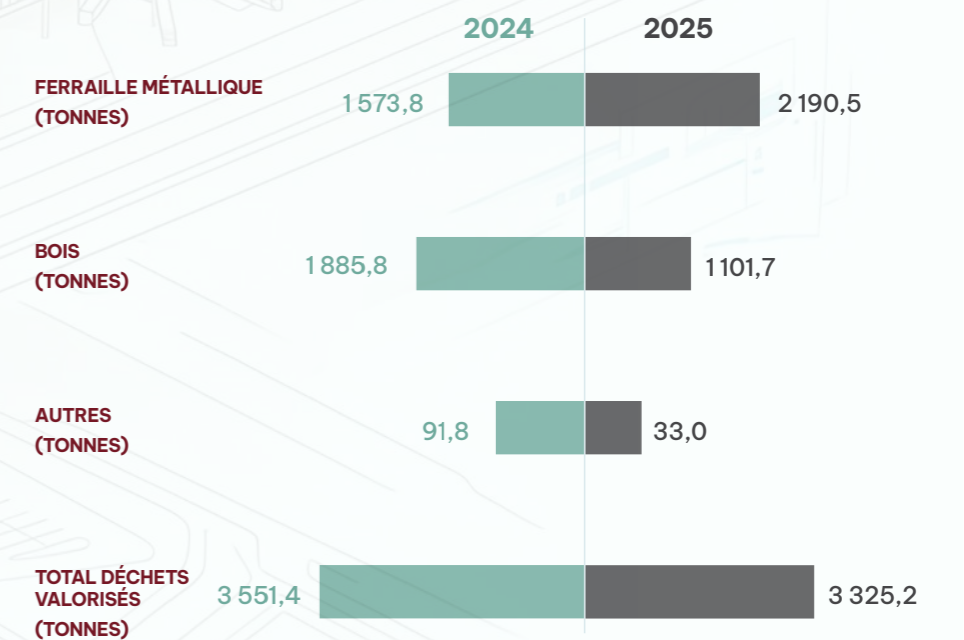
DÉCHETS

DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHETS DANGEREUX TRAITÉS (TONNES)



DÉCHETS VALORISÉS



* Facteurs d'émission appliqués : Outil BEGES-Maroc, Fondation Mohammed VI pour l'Environnement



SENSIBILISATION ET ANCRAGE D'UNE CULTURE ENVIRONNEMENTALE

Convaincue que la performance environnementale se construit avant tout sur le terrain, TGCC a déployé en 2025 plusieurs initiatives visant à renforcer l'appropriation des enjeux environnementaux par l'ensemble de ses équipes et à insuffler progressivement une culture environnementale partagée à tous les niveaux de l'organisation.

DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SUR LES CHANTIERS

Pour faciliter l'appropriation des engagements environnementaux par les équipes opérationnelles, TGCC a décliné sa Politique Environnementale sous forme d'affichages adaptés au contexte des chantiers. Ces supports visuels, conçus pour être accessibles aux ouvriers et aux équipes terrain, traduisent les engagements de l'entreprise en gestes concrets et bonnes pratiques du quotidien, favorisant ainsi l'intégration progressive des enjeux environnementaux dans les pratiques opérationnelles.



SUSTAINABILITY WEEK

En juin 2025, TGCC a organisé la première édition de sa Sustainability Week, marquant un temps fort de mobilisation collective autour des enjeux environnementaux.

Cet événement s'est décliné en deux initiatives complémentaires déployées simultanément à l'échelle de l'entreprise :

Sur les chantiers, des ateliers de sensibilisation environnementale ont été organisés directement auprès des équipes terrain. Ces sessions ont permis d'aborder les enjeux prioritaires de la stratégie environnementale de TGCC – gestion des ressources, tri des déchets et sobriété énergétique – et de traduire les engagements de l'entreprise en actions concrètes applicables au quotidien sur les chantiers.

Au siège, un Workshop Environnement a réuni les équipes opérationnelles et plusieurs directions centrales. Structuré autour de deux volets, cet atelier a permis :

- d'approfondir la compréhension des enjeux de la construction durable à travers une intervention d'un cabinet externe portant sur l'évolution des exigences environnementales et les tendances réglementaires du secteur ;
- de co-construire les priorités et actions structurantes de la feuille de route environnementale, en croisant les retours d'expérience des équipes terrain et les orientations stratégiques de l'entreprise.



1^{ère} édition de la Sustainability Week



~60 participants au Workshop

Conformité environnementale

En 2025, aucun litige ni contentieux à caractère environnemental n'a été enregistré.



02 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans un secteur où les conditions d'exercice sont exigeantes et les risques inhérents à l'activité, TGCC place le capital humain au cœur de sa stratégie. Convaincue que la performance durable d'une entreprise de construction repose avant tout sur l'engagement, la sécurité et le développement de ses équipes, TGCC déploie une politique sociale structurée autour de trois engagements complémentaires : garantir la santé et la sécurité sur chaque site, soutenir le développement professionnel et les compétences, et promouvoir une culture d'entreprise fondée sur le bien-être et la proximité.

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SUR CHAQUE SITE

Dans le secteur de la construction, la sécurité n'est pas une option, elle constitue la condition première d'une performance durable et responsable. Face aux risques inhérents aux activités de chantier, TGCC a structuré une démarche de prévention intégrée, pilotée à tous les niveaux de l'organisation et guidée par une ambition claire : protéger chaque collaborateur, sur chaque site, chaque jour.

UN CADRE DE RÉFÉRENCE SOLIDE POUR PILOTER LA SÉCURITÉ

La démarche SST de TGCC repose sur des fondations solides. Le système de management de la santé et de la sécurité au travail, certifié ISO 45001 depuis 2018, garantit la rigueur, la cohérence et l'amélioration continue des pratiques sur l'ensemble des chantiers et sites.

La politique QSE intégrée de TGCC a été revue en 2025 pour donner lieu à des politiques séparées par filière. Ce document de référence traduit les engagements de l'entreprise en matière de prévention des risques, de protection des collaborateurs et de conformité réglementaire. Il structure

le plan stratégique SST à horizon 2026, articulé autour de trois piliers complémentaires : le renforcement de la présence terrain, la montée en compétences des équipes et l'ancrage de référentiels partagés à l'échelle de l'entreprise.



UN PILOTAGE HSE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

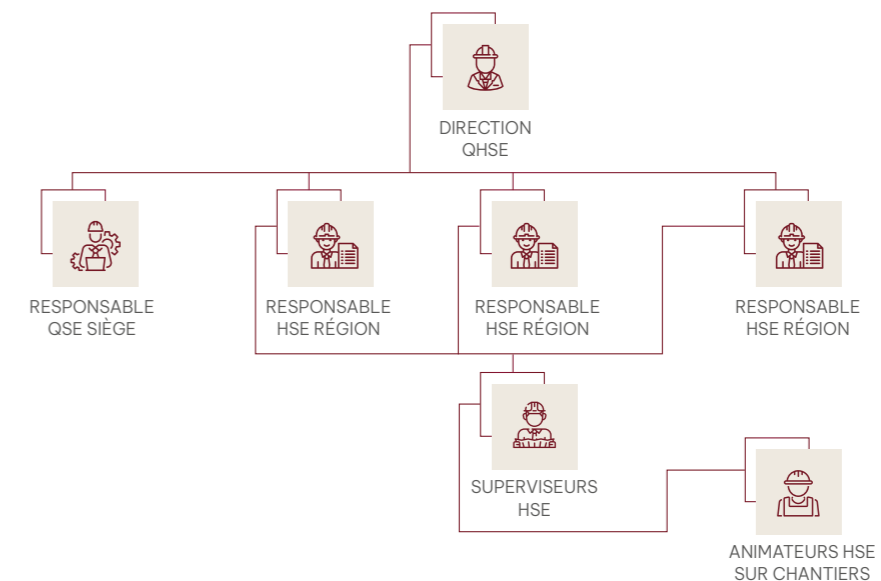
TGCC a fait évoluer son organisation HSE en miroir de ses opérations de production, selon une logique de proximité et de réactivité. Cette approche vise à renforcer la présence sur le terrain, tout en assurant un

pilotage performant et homogène à tous les niveaux de l'entreprise.

La chaîne hiérarchique, placée sous la responsabilité de la Direction QHSE, s'étend du responsable HSE région aux animateurs HSE affectés

directement aux chantiers, en passant les superviseurs HSE.

Cette structuration garantit une couverture cohérente des exigences sécurité, quelle que soit l'échelle d'intervention.

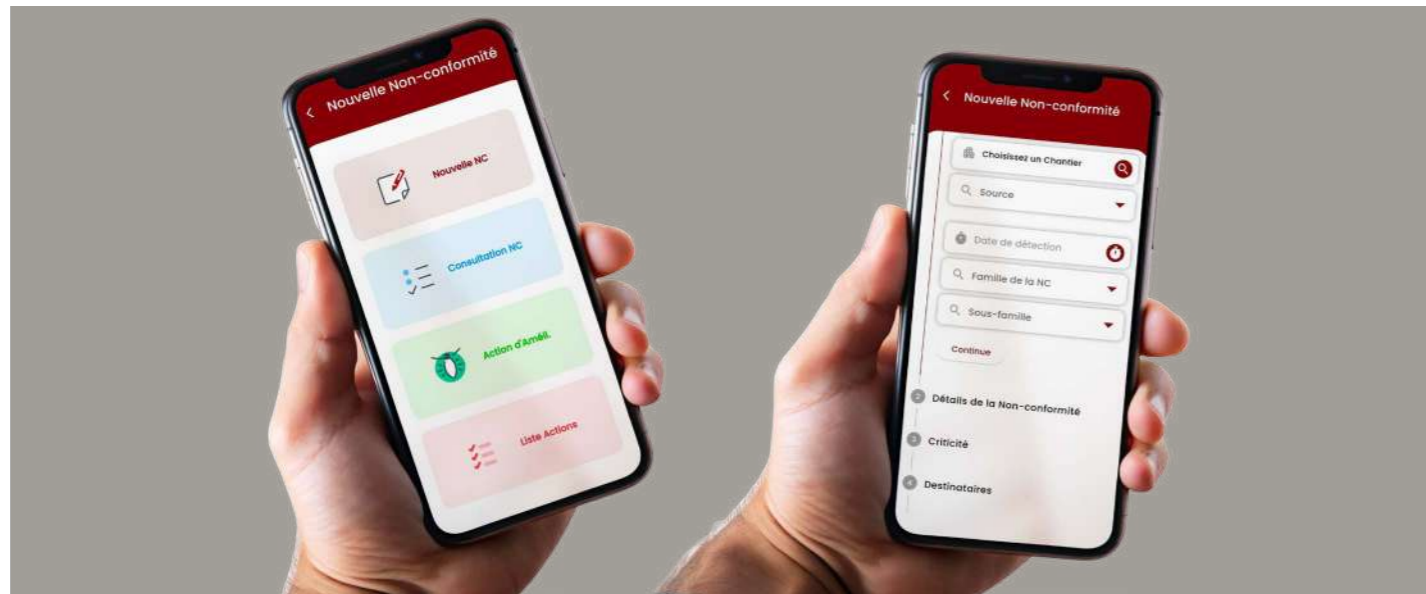


	2023	2024	2025
Nombre d'accidents avec arrêt (Hors Trajet)	124	104	158
Taux de fréquence des accidents	4,29	3,75	5,37*
Taux de gravité des accidents	0,3	0,25	0,32

* En 2025, le taux de fréquence des accidents a enregistré une hausse, passant de 3,75 à 5,37. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de forte activité, marqué notamment par la mobilisation accrue des équipes sur des projets à cadence accélérée (« fast track »), ainsi que par l'intégration d'un volume important de nouveaux collaborateurs.

L'analyse des incidents survenus au cours de l'année a permis d'identifier des facteurs de risque spécifiques à ces configurations de chantier, notamment liés à l'intensité des phases de production et à la coordination des intervenants.

Fort de ce retour d'expérience, TGCC a engagé un travail d'analyse approfondie visant à adapter ses dispositifs de prévention. Ces enseignements alimentent directement le plan stratégique SST 2026, qui intégrera des mesures renforcées pour la gestion des risques sur les projets à cadence accélérée, dès les phases de préparation et de démarrage des chantiers.



LA DIGITALISATION AU SERVICE D'UN PILOTAGE HSE PROACTIF

La digitalisation constitue un levier structurant du dispositif HSE de TGCC, renforçant la traçabilité, la réactivité et l'efficacité du système de prévention sur l'ensemble des opérations.

Un outil mobile de signalement et de suivi des non-conformités HSE permet aux équipes terrain de remonter en temps réel les écarts constatés sur les

chantiers et d'en assurer le traitement jusqu'à leur clôture via un workflow dédié. Ce dispositif favorise une gestion proactive des situations à risque et renforce l'appropriation des exigences HSE par les équipes opérationnelles.

Le pilotage du dispositif repose sur un suivi hebdomadaire des alertes et sur des tableaux de bord consolidés,

permettant une analyse précise des indicateurs clés de sécurité et facilitant la prise de décision à l'échelle managériale.

Par ailleurs, l'accès digitalisé aux contrôles réglementaires des engins de chantier contribue à renforcer la conformité opérationnelle et la sécurité des interventions.

SENSIBILISER, FORMER ET RENFORCER UNE CULTURE SÉCURITÉ PARTAGÉE

La performance en matière de sécurité ne repose pas uniquement sur des systèmes et des procédures – elle se construit dans les comportements

quotidiens de chaque collaborateur. TGCC investit ainsi dans des dispositifs de sensibilisation et de formation

adaptés aux différentes populations et aux contextes d'intervention sur les chantiers

RENDRE LA SÉCURITÉ ACCESSIBLE À TOUS

Pour garantir l'appropriation des engagements SST par l'ensemble des équipes terrain, TGCC a décliné sa Politique SST sous forme d'affichages spécifiquement conçus pour le contexte chantier. Rédigés en arabe et illustrés de visuels pédagogiques, ces supports traduisent les exigences de sécurité en gestes concrets et en repères visuels immédiatement compréhensibles par les ouvriers, quels que soient leur niveau d'instruction ou leur profil.



Safety Week

En janvier 2025, TGCC a organisé une semaine consacrée à la sécurité, conçue comme un temps fort de mobilisation collective et de sensibilisation autour des enjeux de prévention. Cette initiative a combiné des actions déployées sur les chantiers et des actions ciblées au siège, dans une logique de responsabilisation partagée.

Sur les chantiers, plusieurs ateliers pratiques et mises en situation ont été organisés autour de thématiques clés de prévention, parmi lesquelles les travaux en hauteur, les opérations de levage, la sécurité routière, le secourisme, les risques liés aux équipements ainsi que l'exposition à la poussière. La semaine a également donné lieu à des temps de reconnaissance, avec la remise de prix visant à valoriser l'implication des équipes et les bonnes pratiques observées sur le terrain.

Au siège, la démarche a été complétée par des actions de sensibilisation portant sur les chutes de plain-pied, la sécurité incendie et l'ergonomie, afin de promouvoir une culture de prévention adaptée aux différents environnements de travail.



8 571 participants sur les chantiers



183 participants au siège



TGCC ACADEMY – LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ DE FORMATION

En 2025, deux standards de sécurité relatifs à la maintenance mécanique et aux travaux en hauteur ont été mis en œuvre et déployés sur l'ensemble des chantiers. Ces standards, désormais intégrés systématiquement aux programmes HSE de chaque site, ont fait l'objet d'un accompagnement

structuré par les formateurs HSE internes.

Plus largement, l'axe QHSE a constitué le pilier central du dispositif de formation de TGCC Academy en 2025. Les actions ont porté sur la prévention des risques critiques – travaux en hauteur, levage et élingage, espaces

confinés et utilisation des EPI – ainsi que sur les habilitations réglementaires, la conduite d'engins et d'équipements sensibles, et le développement d'une expertise HSE interne à travers des certifications et des standards propres à TGCC.



429 collaborateurs formation sur les standards levage et travail en hauteur



+ 56 000 heures de formation HSE déployées



436 905 heures de sensibilisation à la sécurité

VALORISER LE CAPITAL HUMAIN POUR BÂTIR L'AVENIR

Dans un secteur où la maîtrise technique, la capacité d'adaptation et la transmission des savoir-faire sont déterminantes, TGCC place le développement de son capital humain au cœur de sa performance durable.

L'entreprise déploie une politique RH structurée, visant à attirer les talents, à accompagner leur intégration, à développer leurs compétences et à construire des parcours professionnels évolutifs, en lien avec ses besoins opérationnels et ses ambitions de croissance.

ATTIRER, INTÉGRER ET FIDÉLISER LES TALENTS

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT ALIGNÉE SUR LES AMBITIONS DE TGCC

TGCC déploie une politique de recrutement dynamique et structurée, en phase avec les enjeux d'évolution du secteur du BTP et les besoins liés à sa croissance.

Fondée sur des principes d'équité, d'ouverture et de diversité, cette politique vise à attirer, sélectionner et intégrer durablement à la performance de l'entreprise.

Elle s'articule autour de plusieurs axes complémentaires :

- Identifier et accompagner les jeunes diplômés, considérés comme des leviers clés de transformation, d'innovation et de renouvellement des compétences ;
- Développer des partenariats durables avec les établissements de formation, afin de renforcer les passerelles entre le monde académique et l'entreprise et d'anticiper les besoins en compétences ;
- Promouvoir la diversité des profils recrutés, en veillant à garantir l'équité

des opportunités et à favoriser la complémentarité des parcours ;

- Assurer une intégration progressive et personnalisée, à travers des dispositifs favorisant l'adaptation aux environnements de travail et la montée en compétences ;
- Aligner les recrutements avec les besoins stratégiques de TGCC, afin d'accompagner durablement le développement des activités et des métiers.

UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LES VIVIERIS DE TALENTS

TGCC renforce chaque année son attractivité auprès des talents, à travers une présence active sur les principaux viviers de recrutement, au niveau national et international.

En 2025, l'entreprise a participé à 22 événements de recrutement, forums et job datings, organisés dans les grandes écoles d'ingénieurs et de management du Royaume, ainsi qu'à des forums internationaux

Des initiatives ciblées, telles que les Job Days dédiés aux métiers HSE, ont également permis de renforcer les équipes terrain et de diffuser une culture sécurité dès la phase de recrutement.



22 événements de recrutement en 2025

LE STAGE, UN LEVIER DE LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT

En 2025, TGCC a accueilli 411 stagiaires issus de 65 écoles nationales et internationales, répartis entre le siège et les chantiers. Cette population, composée à 56% de femmes, couvre l'ensemble des niveaux académiques du Bac+1 au Bac+5.

Au-delà de l'accueil, ce dispositif s'inscrit dans une logique d'insertion professionnelle durable :

56 stagiaires ont été recrutés en 2025, confirmant le rôle du stage comme véritable passerelle vers l'emploi au sein de TGCC.



+49% de stagiaires accueillis vs 2024



14,6% de taux de conversion en recrutement

ZOOM – PROGRAMME D'EXCELLENCE BUILDING YOUR FUTURE

En 2025, TGCC a lancé la première promotion de son programme d'excellence Building Your Future, dédié à l'identification et au développement des futurs leaders de l'entreprise.

Ce programme sélectif a permis d'intégrer 7 jeunes ingénieurs majors de promotion, issus de grandes écoles, dans un parcours structuré d'une durée d'un an.

Il repose sur :

- Trois rotations au sein des différentes activités de TGCC (directions support, chantiers, entités opérationnelles),
- Un accompagnement individualisé via un système de tutorat et de mentorat,
- Une immersion progressive dans les enjeux opérationnels et stratégiques de l'entreprise.

Ce dispositif vise à accélérer l'intégration des talents à fort potentiel et à structurer des parcours de carrière à forte valeur ajoutée.





DIVERSITÉ ET INCLUSION : UN LEVIER DE TRANSFORMATION DES MÉTIERS

La diversité constitue pour TGCC un facteur d'enrichissement des compétences et de performance collective, en lien avec la diversité des

projets, des environnements et des parties prenantes.

Présente à tous les niveaux de l'organisation – des équipes chantier aux

instances de gouvernance – elle s'inscrit dans les pratiques de TGCC comme un levier d'ouverture, d'innovation et d'adaptation aux contextes d'interventio.

DÉVELOPPER LA MIXITÉ DES MÉTIERS ET OUVRIR LES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

Dans un secteur historiquement masculin, TGCC accompagne une évolution progressive vers une plus grande mixité des métiers.

La présence croissante des femmes, notamment dans les fonctions techniques et opérationnelles (Direction projets, ingénierie, HSE...), traduit une transformation des pratiques et une ouverture accrue de l'ensemble des métiers.

Au-delà de l'accès aux fonctions support, cette dynamique s'observe désormais au cœur des activités de production, où les femmes occupent des rôles opérationnels à responsabilité, contribuant pleinement à la performance des projets et à l'évolution des modes de travail.



20,5%
de femmes dans
les fonctions
d'encadrement
(effectif permanent)

VALORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE COMME LEVIER D'OUVERTURE ET DE PERFORMANCE

En cohérence avec son positionnement et ses ambitions de développement, TGCC s'appuie sur une diversité de profils issus de nationalités multiples, présents à différents niveaux de l'organisation. TGCC s'appuie sur une diversité culturelle favorisant l'ouverture, l'adaptation

et l'enrichissement des pratiques professionnelles.

Cette diversité constitue un atout structurant, en renforçant la complémentarité des expériences et la capacité à évoluer dans des environnements variés et multiculturels.

Elle se traduit concrètement par la présence de collaborateurs de différentes nationalités sur les chantiers comme au siège, contribuant à une dynamique collective fondée sur l'échange, l'adaptation et la compréhension des contextes locaux.

UNE DÉMARCHE EN CONSTRUCTION

Consciente des enjeux associés à la diversité et à l'inclusion, TGCC inscrit ce sujet dans une trajectoire de progrès continu.

À ce stade, TGCC s'appuie sur :

- des pratiques de recrutement basées sur l'équité et l'ouverture des candidatures ;
- l'accès de l'ensemble des métiers à des profils diversifiés ;

- et la valorisation de parcours représentatifs de cette diversité, notamment sur les chantiers.





DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET DESSINER LES PARCOURS

UN RÉFÉRENTIEL EMPLOI-COMPÉTENCES AU SERVICE DU PILOTAGE RH

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, TGCC a poursuivi en 2025 le renforcement de son architecture RH, fondée sur le Référentiel des Emplois et des Compétences (REC), la classification des postes et les chemins de carrière.

En 2025, les travaux ont porté sur :

- La finalisation et l'enrichissement du dictionnaire de compétences,
- La consolidation des parcours de carrière pour les métiers de la production.

Ce référentiel constitue aujourd'hui un socle central pour le pilotage des ressources humaines, en lien avec les enjeux de performance, de mobilité interne et de gestion des talents.

Son extension aux fonctions support et la mise en place de plans de succession sont prévues à partir de 2026.

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DU DÉVELOPPEMENT

L'évaluation des performances constitue un levier clé de pilotage RH chez TGCC, au service de la progression individuelle, de la reconnaissance et de la fidélisation des collaborateurs.

Adossée au Référentiel des Emplois et des Compétences, cette démarche repose sur une méthodologie structurée permettant :

- de fixer des objectifs clairs et adaptés à chaque fonction,
- d'évaluer les compétences techniques et comportementales,
- et d'identifier les axes de développement individuels.

En 2025, la démarche d'évaluation a été consolidée et enrichie, notamment à travers le déploiement progressif

d'un dispositif structuré d'évaluation des compétences fondé sur le nouveau référentiel.

Digitalisé via la plateforme interne, le processus d'évaluation garantit la traçabilité des entretiens, la fiabilité des données et une meilleure exploitation des résultats à des fins de pilotage RH.

 **784**
collaborateurs évalués

TGCC ACADEMY – UN LEVIER STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

En 2025, TGCC Academy s'est affirmée comme un levier central au service de la performance opérationnelle et de la montée en compétences des équipes. À travers une approche structurée par axes de compétences, l'Academy

a déployé plus de 60 000 heures de formation, couvrant l'ensemble des populations – équipes terrain, encadrement, ingénierie et fonctions support.

La caravane TGCC Academy, déployée directement sur les chantiers, illustre cette volonté de rapprocher les dispositifs de formation des réalités opérationnelles et de faciliter l'accès à la formation pour les équipes terrain.

UNE ORGANISATION AUTOUR DE QUATRE AXES COMPLÉMENTAIRES

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
QHSE (PILIER CENTRAL)	MÉTIERS BTP	ÉTUDES, MARCHÉS ET GESTION DE PROJET	DIGITAL & COMPÉTENCES TRANSVERSES
+ 56 000 heures	+ 1 370 heures	+ 2 700 heures	265 heures
Prévention des risques, habilitations réglementaires, conduite d'engins, certifications et standards internes.	Renforcement des compétences techniques (coffrage, béton, ferrailage, finitions) et amélioration de la qualité d'exécution.	BIM, gestion de projet (PMP, SCRUM), maîtrise des risques contractuels et transformation digitale.	Management, soft skills, outils digitaux, langues, cybersécurité et RSE.

PERSPECTIVES 2026 – VERS UNE ACADEMY ÉLARGIE

En 2026, TGCC prévoit de renforcer le rôle structurant de TGCC Academy, notamment à travers l'élargissement progressif du dispositif à l'ensemble des entités du Groupe TGCC.

Cette évolution vise à :

- Harmoniser les standards de compétences,
- Diffuser les référentiels métiers et QHSE,
- Et structurer un socle commun de formation à l'échelle du Groupe.



PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ET FÉDÉRER AUTOUR D'UNE CULTURE D'ENTREPRISE QUI PRÔNE SUR LA PROXIMITÉ

La performance durable de TGCC repose autant sur l'engagement de ses équipes que sur leurs compétences techniques. Convaincue que le bien-être au travail constitue un levier essentiel de motivation, de fidélisation et de performance collective, l'entreprise déploie une approche globale visant à développer l'engagement des collaborateurs, à préserver leur santé et à renforcer la qualité des relations au sein de l'entreprise.

MESURER ET RENFORCER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

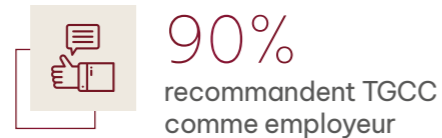
UN BAROMÈTRE SOCIAL STRUCTURANT AU SERVICE DU PILOTAGE RH

En 2025, TGCC a franchi une étape structurante dans le pilotage de son capital humain avec le lancement de son premier baromètre social « KALIMA WAHIDA ». Conçu comme un outil d'aide à la décision, ce dispositif vise à objectiver le niveau d'engagement des collaborateurs, à mieux appréhender leurs attentes et à orienter les priorités

managériales sur la base de données concrètes.

Déployée dans une logique de co-construction, la démarche a mobilisé un comité de pilotage pluridisciplinaire réunissant les fonctions Capital Humain, Communication et RSE, des représentants du management opérationnel, ainsi que des membres du Comité de direction,

aux côtés d'experts externes, afin de garantir la robustesse méthodologique et l'ancrage opérationnel du dispositif. Avec un taux de participation de 60%, ce premier exercice traduit une forte mobilisation des collaborateurs et confirme leur volonté de contribuer activement à l'évolution de l'entreprise.



Au-delà du diagnostic, ce baromètre constitue un véritable levier de transformation. Il permet d'identifier les axes prioritaires d'amélioration – conditions de travail, reconnaissance, développement professionnel – et d'alimenter des plans d'actions ciblés, ancrés dans la réalité du terrain.

Inscrit dans une logique d'amélioration continue, ce dispositif a vocation à être reconduit de manière périodique afin de suivre l'évolution des perceptions, mesurer l'efficacité des actions engagées et renforcer durablement la dynamique d'engagement au sein de TGCC.



PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

UNE COUVERTURE SANTÉ RENFORCÉE ET ÉTENDUE À L'ENSEMBLE DES SITES

Dans la continuité du partenariat structurant engagé en 2024 avec un prestataire spécialisé en médecine du travail et services infirmiers, TGCC a franchi une nouvelle étape en 2025 avec la généralisation du dispositif à

l'ensemble des chantiers et sites.

Ce déploiement permet désormais d'assurer un suivi médical homogène et structuré pour l'ensemble des collaborateurs, couvrant notamment les visites médicales d'embauche, les

visites périodiques réglementaires ainsi que les actions de prévention adaptées aux spécificités des postes et des environnements de travail.

Parallèlement, TGCC a renforcé la dimension sociale de ce dispositif en

élargissant l'accès aux services de santé pour les collaborateurs et leurs ayants droit, traduisant sa volonté d'accompagner durablement leur bien-être au-delà du cadre strictement professionnel.

Les bénéficiaires disposent ainsi d'une offre de services médicaux diversifiée, incluant la téléconsultation, les consultations médicales, les soins infirmiers à domicile ou sur site ainsi que des services d'assistance médicale,

favorisant un suivi de santé plus complet et accessible.

Ce dispositif contribue à améliorer l'accessibilité aux soins, à renforcer la prévention et à soutenir le bien-être global des collaborateurs et de leurs familles.



PROMOUVOIR LA SANTÉ GLOBALE ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

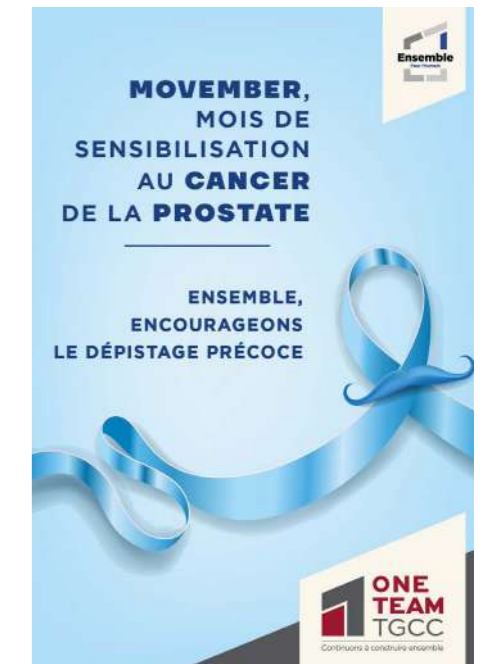
Dans le cadre de sa politique de bien-être au travail, TGCC déploie des actions de sensibilisation visant à promouvoir une approche globale de la santé, intégrant à la fois les dimensions physique, mentale et sociale.

En 2025, plusieurs initiatives ont été menées à destination des collaborateurs :

- des campagnes de sensibilisation Octobre Rose et Movember, incluant notamment une édition d'Octobre Rose dédiée aux femmes collaboratrices des entreprises sous-traitantes intervenant sur les chantiers,

- des ateliers de sensibilisation à la santé mentale, réunissant plus de 70 collaborateurs autour des enjeux de prévention du stress et du burn-out,
- des webinaires sur la nutrition et l'alimentation saine, notamment durant le mois de Ramadan.

Dans cette dynamique, TGCC a également mis en place des ateliers hebdomadaires de yoga dédiés aux collaboratrices, contribuant à la prévention du stress, à l'amélioration du bien-être et à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.





Une campagne de dépistage d'envergure au plus près des chantiers

TGCC a déployé en 2025 une campagne de santé d'envergure dédiée au dépistage ophtalmologique et ORL, en partenariat avec la Fondation Cheikh Zaïd - Allo Hôpital.

Menée à travers des caravanes mobiles directement sur les chantiers des régions de Benguerir et Rabat, cette initiative a permis aux collaborateurs d'accéder à des consultations spécialisées, des actions de dépistage ainsi qu'à la distribution de médicaments.

En rapprochant les services de santé des lieux de travail, cette campagne illustre la volonté de TGCC de lever les freins d'accès aux soins et de déployer des actions de prévention concrètes, au plus près des réalités du terrain.

 +2000
bénéficiaires



Dans cette même dynamique, la TGCC Cup, tournoi interne de football réunissant les équipes des différentes directions et régions, constitue un temps fort de la vie interne du Groupe.

Organisée annuellement dans un esprit de compétition conviviale, elle favorise l'esprit d'équipe, la proximité entre les collaborateurs et le développement d'une culture collective fondée sur le partage.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE SUR LES CHANTIERS

TGCC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des conditions de vie de ses collaborateurs, en particulier pour ceux résidant dans les cités ouvrières mises à disposition sur les chantiers.

En 2025, l'entreprise a engagé une démarche structurante visant à définir un modèle harmonisé de cités ouvrières, reposant sur des standards d'aménagement, de fonctionnement et de qualité de vie adaptés aux réalités du terrain.

Ce référentiel, actuellement en cours de déploiement progressif, vise à garantir des conditions d'hébergement homogènes et conformes aux exigences du Groupe en matière d'hygiène, de sécurité, de confort et de gestion responsable des ressources.

Afin d'accompagner ce déploiement, un dispositif de pilotage dédié a été mis en place, avec la désignation d'un responsable en charge du suivi des cités ouvrières et de l'amélioration continue des conditions de vie sur les sites.

Dans ce cadre, un règlement intérieur a également été formalisé et diffusé, en appui à cette démarche, afin de structurer les règles de vie collective et d'en faciliter l'appropriation par les collaborateurs, notamment à travers des supports pédagogiques adaptés.

RENFORCER LA COHÉSION ET LA CULTURE D'ENTREPRISE

DES INITIATIVES FÉDÉRATRICES AU SERVICE DU COLLECTIF



TGCC accorde une attention particulière à la création de moments de partage favorisant la cohésion entre les équipes.

À l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'entreprise a déployé une campagne interne fédératrice, « L'Bess l'3achra », intégrant notamment un dispositif digital interactif de pronostics.

Cette initiative a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance, à stimuler l'engagement des collaborateurs et à fédérer les équipes autour d'un événement national majeur.



CONSTRUISONS ENSEMBLE



من أجل الإنسان



النظام الداخلي

لوحدات السكن المؤقتة

TGCC

احترام هاد النظام ضروري باش نضمنو
بيئة عيش نقيه، منظمة وأمنة للجميع
كيساعد كل واحد يعيش ويخدم
فظروف مريحة، فاحترام وأمان متبادل



PRINCIPAUX INDICATEURS* - RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR GENRE	2023	2024	2025
Femmes	197	202	243
Hommes	11 585	10 612	13 283
Total	11 782	10 814	13 526

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PERMANENT PAR GENRE	2023	2024	2025
Femmes	131	150	191
Hommes	1 125	1 251	1 678
Total	1 256	1 401	1 869

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL	2023	2024	2025
CDD	10 526	9 413	11 657
CDI	1 256	1 401	1 869
Total	11 782	10 814	13 526

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PERMANENT PAR CATÉGORIE DÉCLINÉE PAR GENRE	2023	2024	2025
Femmes Direction	8	8	8
Femmes cadres	51	60	69
Femmes non cadres	72	82	114
Total Femmes	131	150	191
Hommes Direction	33	45	58
Hommes cadres	167	184	240
Hommes non cadres	925	1 022	1 380
Total Hommes	1 125	1 251	1 678
Total Effectif	1 256	1 401	1 869

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	2023	2024	2025
Siège	136	155	157
Département logistique	477	471	504
Chantiers	11 169	10 188	12 865
Total Effectif	11 782	10 814	13 526

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ EFFECTIFS GLOBAL	2023	2024	2025
0 - 2 ans	10 901	9 876	12 455
2 - 5 ans	239	253	399
5 - 10 ans	297	303	255
10 - 12 ans	94	104	95
12 - 20 ans	211	235	275
20 - 25 ans	34	34	35
25 ans et plus	6	9	12
Total Effectif	11 782	10 814	13 526

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EFFECTIF GLOBAL	2023	2024	2025
Nombre de recrutements - direction	42	33	11
Nombre de recrutements - cadres	66	53	99
Nombre de recrutements - non cadres	21 975	17 828	21 910
Nombre de recrutements total	22 083	17 914	22 020
Nombre de démissions - direction	12	16	4
Nombre de démissions - cadres	29	22	30
Nombre de démissions - non cadres	48	49	66
Nombre de démissions total	89	87	100
Nombre de licenciements - direction	5	3	1
Nombre de licenciements - cadres	3	6	10
Nombre de licenciements - non cadres	4	14	14
Nombre de licenciements total	12	23	25
Nombre de retraités - direction	0	1	0
Nombre de retraités - cadres	0	0	0
Nombre de retraités - non cadres	10	10	11
Nombre de retraités total	10	11	11
Nombre Fin de contrats - direction	0	0	0
Nombre Fin de contrats - cadres	0	0	2
Nombre Fin de contrats - non cadres	19 208	18 761	19 232
Nombre fin de contrat total	19 208	18 761	19 234

FORMATION GLOBALE	2023	2024	2025
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	44,00%	78,30%	81%
Budget formation en % de la masse salariale	0,21%	1%	1%
Nombre de jours de formation / salarié	0,096	0,65	0,68

DIALOGUE SOCIAL	2023	2024	2025
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	22	22	22
Nombre de litiges sociaux individuels	21	18	6
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	21	18	6



03 ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ANCRAGE TERRITORIAL

Acteur de référence du BTP au Maroc, TGCC intervient au cœur des territoires et contribue directement à leur dynamique économique et sociale. Cette proximité confère au Groupe une responsabilité particulière : participer au développement des communautés locales et renforcer les liens entre ses activités, ses collaborateurs et son environnement.

FAIRE RAYONNER LE SPORT À TOUS LES NIVEAUX

LE SPORT DE HAUT NIVEAU, UN LEVIER D'IMPACT ET D'INSPIRATION

SOUFIANE EL BAKKALI, UNE COLLABORATION FONDÉE SUR L'EXCELLENCE (3 ANS)

TGCC accompagne Soufiane El Bakkali dans son parcours d'athlète de haut niveau, marqué par des performances exceptionnelles et un engagement constant. Après avoir confirmé son statut parmi l'élite mondiale lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, il poursuit en 2025 sa trajectoire d'excellence, incarnant les valeurs de persévérance, de dépassement de soi et d'inspiration pour les jeunes générations. À travers ce partenariat, TGCC réaffirme sa volonté de soutenir les talents marocains qui portent haut les couleurs du Royaume sur la scène internationale.



BADR SIWANE, UN PARCOURS VERS L'ÉLITE INTERNATIONALE (3 ANS)

TGCC accompagne Badr Siwane dans sa progression vers les plus hauts niveaux du triathlon mondial. Fort de ses performances continentales et de sa participation aux grandes compétitions internationales, il poursuit en 2025 sa préparation avec l'ambition de consolider sa place parmi les meilleurs triathlètes africains et de viser les prochaines échéances internationales, notamment les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Ce soutien s'inscrit dans la volonté de TGCC d'encourager l'excellence sportive et l'engagement durable.



AYOUB LGUIRATI, UNE RÉFÉRENCE DU GOLF MAROCAIN

TGCC soutient depuis plusieurs années Ayoub Lguirati, figure montante du golf marocain. Champion national et présent sur les circuits internationaux, il poursuit en 2025 son développement sportif avec l'objectif de renforcer sa présence sur les compétitions professionnelles européennes. Son parcours illustre la détermination et la rigueur nécessaires pour évoluer au plus haut niveau et contribue au rayonnement du sport marocain à l'international.



En 2025, cet engagement a franchi une étape structurante avec la formalisation d'une approche plus intégrée et pilotée.

L'ambition est désormais affirmée : faire de l'engagement sociétal un pilier structurant de l'identité de

TGCC, au même titre que l'excellence opérationnelle et la performance économique, en favorisant une création de valeur partagée avec ses parties prenantes.

Cet engagement se déploie autour de trois axes complémentaires :

- le soutien au sport comme vecteur de valeurs et de rayonnement,
- l'action de la Fondation TGCC en faveur de l'art et la culture,
- et une démarche communautaire et territoriale désormais structurée et formalisée.

TGCC AUX CÔTÉS DES CHAMPIONS MAROCAINS DU MARATHON DES SABLES

TGCC accompagne depuis plus d'une décennie une équipe d'athlètes marocains engagés au Marathon des Sables, l'une des courses d'endurance les plus exigeantes au monde. Composée notamment de champions tels que Rachid El Morabity et Mohamed

El Morabity, la TGCC Maroc Team continue en 2025 d'illustrer l'excellence marocaine dans cette compétition mythique disputée sur plus de 250 km en autosuffisance alimentaire au cœur du désert.

À travers ce soutien durable, TGCC valorise la résilience, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, contribuant ainsi au rayonnement du sport marocain à l'international.



UN ENGAGEMENT HISTORIQUE POUR PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU FOOTBALL AU MAROC

Dans le cadre de son engagement en faveur du sport pour tous, TGCC poursuit en 2025 son appui au football marocain à travers son soutien à la Maghreb Association Sportive de Fès (MAS), club emblématique fondé en 1946.

TGCC accompagne également le Difaa Hassani d'El Jadida (DHJ), contribuant ainsi au développement du football professionnel et à la formation des jeunes talents. Cet engagement s'inscrit dans une volonté de renforcer l'ancrage territorial du Groupe et de promouvoir les valeurs de solidarité et de performance au sein des communautés locales.



PARTENAIRE DU GRAND PRIX LALLA MERYEM DE TENNIS

En 2025, TGCC renouvelle son partenariat avec le Grand Prix Lalla Meryem, tournoi international féminin organisé à Rabat sous l'égide de la Fédération Royale Marocaine de Tennis.

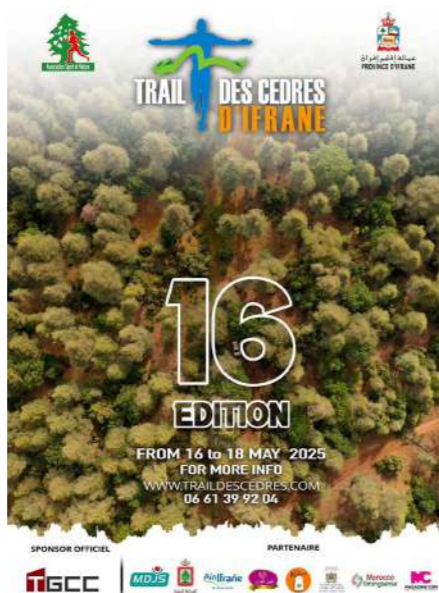
Événement phare du calendrier sportif national, ce tournoi contribue au rayonnement du Maroc sur la scène tennistique internationale et favorise la promotion du sport féminin. À travers ce partenariat, TGCC affirme son engagement en faveur de l'égalité des chances et de l'émergence de nouvelles générations de championnes.



PARTENAIRE DU TRAIL DES CÈDRES DES CÈDRES

TGCC soutient le Trail des Cèdres, organisé dans la région d'Ifrane, en collaboration avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Rassemblant chaque année plusieurs centaines de participants, cette course met en valeur le patrimoine naturel exceptionnel du Moyen Atlas et encourage la pratique du sport en pleine nature.

Par cet engagement, TGCC contribue à dynamiser les territoires, à promouvoir un tourisme sportif responsable et à encourager un mode de vie sain et actif.



PARTENAIRE DU MARATHON INTERNATIONAL DE CASABLANCA

En 2025, TGCC devient partenaire des 2 Marathons de Casablanca, événements emblématiques réunissant chaque année des milliers de coureurs à Casablanca.

À travers ce nouveau partenariat, TGCC soutient la pratique du sport pour tous et accompagne une manifestation fédératrice qui incarne l'effort, la persévérance et le dépassement de soi. Cet engagement contribue également au rayonnement de la ville et au dynamisme de son territoire.



FONDATION TGCC CULTURE, INCLUSION ET IMPACT SOCIAL

Depuis sa création, la Fondation TGCC œuvre à la promotion de l'art contemporain au Maroc et à l'accompagnement de la jeune création artistique. À travers l'Espace d'Art Artorium et le Prix Mustaqbal, elle contribue activement à la valorisation du patrimoine culturel national et au développement de l'écosystème artistique.

En 2025, cet engagement s'est traduit par la poursuite et le renforcement de plusieurs initiatives structurantes, visant à soutenir la création, favoriser l'accès à la culture et accompagner les dynamiques culturelles émergentes.

Au-delà de sa vocation artistique, la Fondation intègre également une dimension sociétale à ses actions, en mobilisant la culture comme levier d'inclusion, de cohésion sociale et d'égalité des chances, au bénéfice de publics diversifiés.



SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La Fondation TGCC poursuit son engagement en faveur de la création contemporaine et de la structuration de l'écosystème artistique marocain, en offrant aux artistes émergents des espaces d'expression, de visibilité et de professionnalisation.

Le Prix Mustaqbal, devenu en cinq ans une plateforme de référence pour la jeune création, illustre cette dynamique en accompagnant l'émergence de nouveaux talents et en mettant en lumière la diversité de la scène artistique marocaine.

À travers cette initiative, la Fondation contribue activement à la valorisation de la diversité artistique et au renouvellement de la scène contemporaine.

En complément, plusieurs dispositifs ont permis d'accompagner les artistes et de renforcer les dynamiques créatives :

- les workshops Daret, dédiés à la pratique artistique et à l'expérimentation,

- le workshop Solunar, proposant une approche mémo-sensorielle innovante de la ville,

- ainsi que l'exposition « Poem » de Hassan Darsi, offrant une lecture sensible autour des notions de mémoire et de transformation.

Ces initiatives participent à la structuration d'un écosystème culturel dynamique, favorisant l'émergence de nouveaux talents et le dialogue artistique.



+200
candidatures



15
finalistes
(prix Mustaqbal)



3
lauréats

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL

La Fondation agit en faveur de la démocratisation de l'accès à la culture, en particulier auprès des publics éloignés des pratiques culturelles.

À travers The Kitab Club, la Fondation TGCC déploie une initiative structurée visant à promouvoir la lecture, encourager le dialogue culturel et favoriser l'accès au livre auprès de différents publics.

Conçu initialement comme un club de lecture, The Kitab Club réunit chaque mois une communauté de membres autour d'échanges et de discussions littéraires, contribuant à ancrer des pratiques culturelles régulières au sein de l'écosystème de l'Artorium.

Au-delà de ce cercle, le dispositif s'ouvre également à un public élargi à travers l'organisation de rencontres et de présentations d'ouvrages en présence d'auteurs, favorisant le partage, la transmission et le dialogue direct entre créateurs et lecteurs.

Dans une logique de solidarité et d'accès équitable à la culture, The Kitab Club organise également des campagnes de collecte de livres au profit d'associations partenaires, à raison de trois collectes annuelles.

Ces initiatives contribuent à encourager les pratiques de lecture, à renforcer la bibliodiversité et à favoriser l'accès à la culture au sein des communautés accompagnées.



En décembre 2025, la Fondation a également accueilli la première édition du Salon du Livre du Collectif de la Nouvelle Édition Marocaine, rassemblant auteurs, éditeurs et acteurs culturels autour d'ateliers, de rencontres et de tables rondes. Cet événement a mis en lumière le rôle du livre comme vecteur de dialogue, de diversité culturelle et de structuration du secteur éditorial.

Par ailleurs, la Fondation a poursuivi son engagement en faveur de l'innovation sociale en soutenant, pour la deuxième année consécutive, la catégorie Culture des Moroccan Social Innovation Awards, valorisant des initiatives culturelles à fort impact territorial.

 + 300 visiteurs

INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE

L'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un axe structurant de l'engagement de la Fondation TGCC.

En partenariat avec les associations Nabda et La Chorale du Bonheur, des chorales inclusives ont été déployées tout au long de l'année, favorisant l'expression artistique comme levier d'autonomie et d'inclusion :

En 2025, la Fondation a apporté son soutien à l'initiative Ride to Rise, portée par l'association Nabda, dans le cadre d'un partenariat à impact en tant que sponsor officiel.

Ce projet d'envergure nationale s'est traduit par une traversée à vélo de plus de 2 400 kilomètres, reliant Tanger à Dakhla, avec pour objectif de sensibiliser aux enjeux d'inclusion, d'accessibilité et d'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap.

Au-delà de sa dimension sportive, cette initiative s'est inscrite dans une dynamique de mobilisation territoriale, à travers :


- l'organisation de rencontres avec les acteurs associatifs locaux,

- la tenue d'ateliers de sensibilisation,
- et la création d'espaces de dialogue autour des enjeux d'inclusion.

En soutenant Ride to Rise, la Fondation TGCC contribue à renforcer la visibilité des enjeux liés au handicap, à favoriser la mise en réseau des acteurs engagés et à encourager l'émergence d'initiatives locales à fort impact social.



 100 personnes accompagnées en continu

 + 30 associations mobilisées

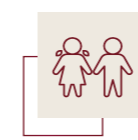
 + 1 000 personnes sensibilisées


FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES PUBLICS FRAGILISÉS

Dans une logique de réduction des inégalités sociales, la Fondation TGCC déploie des actions ciblées visant à favoriser l'accès à la culture pour les publics les plus fragilisés, en particulier les enfants, en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs associatifs engagés.

En partenariat avec l'association NOJOUR, implantée au sein du CHU Abderrahman Harrouchi, des ateliers mensuels d'arts plastiques sont organisés au bénéfice d'enfants hospitalisés. Ces ateliers offrent des espaces d'expression et de créativité, contribuant à améliorer le bien-être des enfants et à atténuer les effets psychologiques liés à l'hospitalisation.

Par ailleurs, le programme Boudour wa Joussour, mené en collaboration avec l'association Oum El Ghait, déploie des ateliers artistiques et culturels à destination des enfants du préscolaire, contribuant au développement des compétences socio-émotionnelles et à l'expression personnelle dès le plus jeune âge.

 80 enfants accompagnés via le programme Boudour wa Joussour

 10 participants en moyenne par atelier au CHU Abderrahman Harrouchi

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET TERRITORIAL UNE DÉMARCHE FORMALISÉE

En 2025, TGCC a renforcé son engagement sociétal à travers l'adoption de la Charte d'Engagement Communautaire et Territorial.

UNE CHARTE ISSUE D'UN PROCESSUS DE DIALOGUE ET DE CO-CONSTRUCTION

La Charte d'Engagement Communautaire et Territorial de TGCC est le résultat d'une démarche structurée, conduite avec l'appui d'un cabinet externe, visant à définir un cadre d'intervention à la fois cohérent, opérationnel et aligné avec les réalités des métiers du Groupe.

Cette démarche s'est appuyée sur un processus progressif de dialogue avec l'ensemble de l'écosystème de TGCC. Elle a débuté par des échanges avec des acteurs de la société civile – fondations d'entreprises, associations et partenaires – afin d'identifier les pratiques de référence, les attentes du terrain et les conditions de crédibilité d'un engagement sociétal durable.

Elle s'est poursuivie par une série d'ateliers internes mobilisant les différentes directions, puis les équipes opérationnelles sur chantier, incluant notamment les ouvriers. Cette diversité de regards a permis d'ancrer la réflexion dans les réalités opérationnelles, les contraintes métiers et les besoins concrets des territoires.

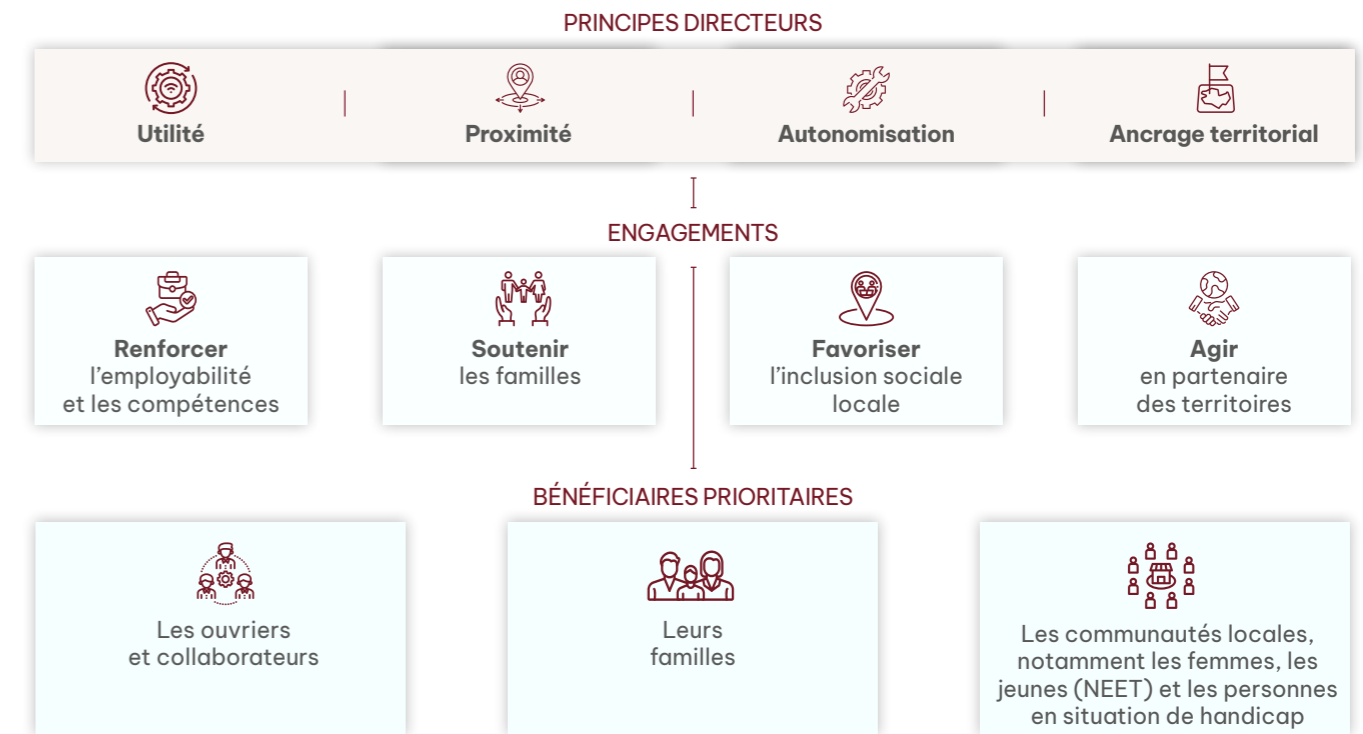
Au total, plus de cinquante parties prenantes internes et externes ont été impliquées dans cette démarche de concertation.

Les travaux ont permis :

- d'identifier les priorités sociales au plus près des territoires d'intervention,
- de définir les publics sur lesquels le Groupe peut exercer un impact direct et mesurable,
- et de poser les principes d'un engagement sociétal aligné avec les activités de TGCC, orienté vers l'autonomisation des bénéficiaires et la création de valeur durable.



UN CADRE CLAIR ET ORIENTÉ IMPACT



PREMIERS DÉPLOIEMENTS OPÉRATIONNELS ET CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

Dès 2025, la mise en œuvre de la Charte d'Engagement Communautaire et Territorial s'est traduite par le lancement d'une première initiative structurante, illustrant la volonté du Groupe de déployer des actions concrètes et mesurables au plus près de ses parties prenantes.

Un programme pilote d'alphabétisation a ainsi été mis en place en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme (ANLCA), au bénéfice de collaborateurs issus des environnements opérationnels. Ce dispositif vise à renforcer les compétences fondamentales, à favoriser l'autonomie

dans les environnements professionnels et personnels, et à soutenir les trajectoires d'évolution des collaborateurs concernés. Au-delà de son impact direct, cette initiative constitue une première étape dans l'opérationnalisation de la Charte, en posant les bases d'un déploiement progressif de programmes à fort impact social, alignés avec les priorités identifiées et les besoins des territoires.



- Pilote 20 bénéficiaires
- Programme sur 6 mois



04 GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ UN CADRE RENFORCÉ EN 2025

Dans un contexte où l'éthique des affaires constitue un pilier fondamental de la performance durable, TGCC a engagé dès 2024 une démarche de renforcement de son dispositif d'intégrité, visant à structurer et sécuriser ses pratiques à l'échelle du Groupe.

L'année 2025 marque une étape clé dans cette dynamique, avec la consolidation des mécanismes de contrôle et la formalisation de référentiels éthiques structurants, notamment la refonte du Code Éthique et Comportement, l'adoption d'une

Charte des Droits Humains Groupe, ainsi que la mise en place d'une Charte d'Engagements RSE à destination des fournisseurs et sous-traitants.

“ L'intégrité, la transparence et la responsabilité sont au cœur de notre identité depuis la création de TGCC ”

Mohammed Bouzoubaa
Président-Directeur Général

AUDIT, CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

UN DISPOSITIF INTÉGRÉ DE CONTRÔLE ET DE GESTION DES RISQUES

TGCC s'appuie sur un dispositif d'audit, de contrôle interne et de gestion des risques qui contribue activement à la performance des opérations,

à la conformité réglementaire et à la fiabilité du reporting financier et extra-financier, tout en protégeant son patrimoine.

Ce dispositif repose sur :



Alignement sur les risques et les objectifs stratégiques de l'entreprise



Approche proactive et basée sur les risques



Positionnement organisationnel adéquat assurant l'indépendance



Communication efficace avec les parties prenantes

Les recommandations issues des missions d'audit font l'objet d'un suivi rigoureux jusqu'à leur mise en œuvre effective, permettant optimisation et amélioration continue des processus.

GOUVERNANCE DU CONTRÔLE : INDÉPENDANCE ET EFFICACITÉ

La fonction Audit et Contrôle Interne repose sur une gouvernance duale à travers un double rattachement administratif à la Direction Générale et fonctionnel au Comité d'Audit.

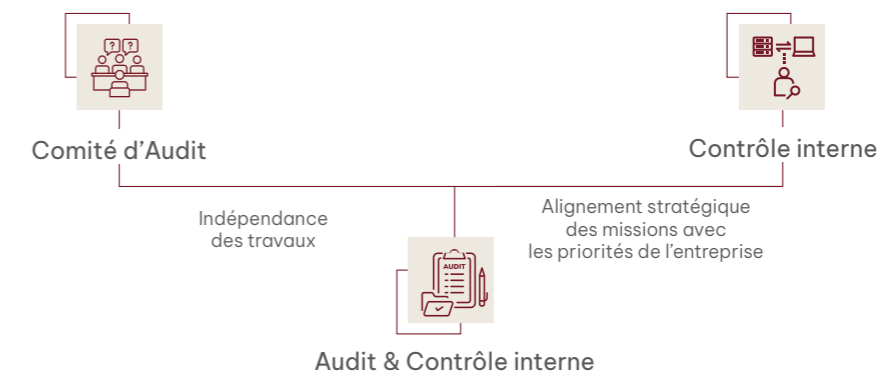
Le rattachement à la Direction Générale permet d'assurer l'alignement

stratégique des missions de la fonction avec les priorités de l'entreprise et de faciliter la mise en œuvre des recommandations.

En parallèle, le rattachement au Comité d'Audit garantit l'indépendance des travaux, la pertinence du plan d'audit

fondé sur les risques, ainsi qu'un suivi rigoureux des conclusions et des plans d'actions.

Cette gouvernance constitue un pilier essentiel d'une gestion responsable et conforme aux meilleures pratiques ESG.



ACHATS RESPONSABLES VERS UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

FAIRE DES ACHATS UN LEVIER DE RESPONSABILITÉ

La chaîne d'approvisionnement constitue un levier stratégique de performance et de responsabilité pour TGCC.

En 2025, le Groupe a engagé une première structuration de sa démarche d'achats responsables, avec la formalisation d'une Charte d'Engagements RSE à destination des fournisseurs et sous-traitants.

Cette charte définit un socle d'exigences en matière d'éthique, de respect des droits humains, de conditions de travail et de pratiques environnementales, constituant un cadre de référence pour les relations avec les partenaires.

Son déploiement est engagé de manière progressive, avec une première phase de sensibilisation et de partage auprès de partenaires stratégiques.

SOUTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

TGCC privilégie le recours à des fournisseurs nationaux et régionaux, contribuant ainsi au développement du tissu économique local et à l'ancrage territorial de ses activités.

Cette approche permet de :

- favoriser la création de valeur au niveau local,

- renforcer la réactivité opérationnelle,
- et limiter certains impacts liés aux chaînes d'approvisionnement longues.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une logique de partenariat durable avec des acteurs locaux, en cohérence avec ses zones d'intervention.





ENCADRER LES PRATIQUES FOURNISSEURS ET DÉVELOPPER DES RELATIONS DURABLES

Les processus de sélection des fournisseurs reposent sur des principes de transparence, d'équité et de conformité réglementaire. La qualification des partenaires intègre notamment des critères relatifs au respect des obligations légales et sociales, aux conditions de travail ainsi qu'à la conformité administrative.

Dans ce cadre, la fonction achats contribue à la maîtrise des risques en amont des engagements contractuels.

Le renforcement des dispositifs d'évaluation et de suivi des fournisseurs constitue un axe de progrès identifié, avec une montée en maturité progressive attendue sur les prochains exercices.

Par ailleurs, TGCC privilégie des relations de long terme avec ses fournisseurs et sous-traitants, fondées sur la confiance, la transparence et la réciprocité. Cette approche vise à sécuriser les approvisionnements, à favoriser l'amélioration continue des pratiques et à accompagner progressivement les partenaires dans l'intégration des enjeux RSE.

RENFORCER LES COMPÉTENCES ET AMÉLIORER LES OUTILS

La structuration de la démarche d'achats responsables s'appuie également sur la montée en compétence des équipes.

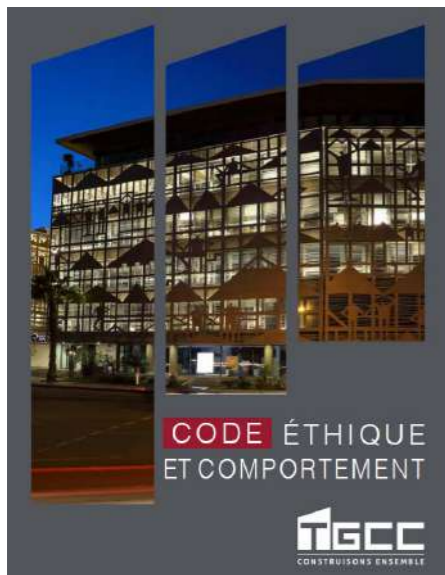
En 2025 :

- les enjeux d'achats responsables ont été intégrés dans les modules de formation RSE en e-learning,

et des formations spécialisées ont été suivies afin d'accompagner la structuration de la démarche.

Des formations dédiées aux équipes achats seront déployées à partir de 2026 afin de renforcer l'intégration opérationnelle des critères RSE dans les processus.

Par ailleurs, le lancement de la digitalisation des processus Groupe, à travers le déploiement de la solution SAP, constitue un levier structurant pour renforcer le pilotage, la traçabilité et l'harmonisation des pratiques achats.



INTÉGRITÉ DES PRATIQUES ET RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

UN RÉFÉRENTIEL ÉTHIQUE

En 2025, TGCC a procédé à la refonte de son Code Éthique et Comportement, constituant le socle de référence des pratiques du Groupe en matière d'intégrité, de conformité et de responsabilité.

Diffusé à l'ensemble des collaborateurs et formalisé par un engagement individuel, ce code définit les exigences applicables à l'ensemble des activités du Groupe ainsi qu'à ses relations avec ses parties prenantes.

Le Code s'applique également aux partenaires du Groupe, qui sont tenus d'adhérer à des standards équivalents dans le cadre de leurs relations d'affaires.

Son déploiement et son suivi s'inscrivent dans une logique de pilotage structuré, assurée par les instances de gouvernance, notamment le Comité RSE, garantissant son appropriation et son amélioration continue.



0

Cas avérés de corruption



0

Sanctions disciplinaires liées à des faits de corruption



UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO EN MATIÈRE DE CORRUPTION

TGCC applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, de fraude ou de blanchiment d'argent.

Ce dispositif repose sur des mécanismes de prévention, de détection et de traitement des risques, ainsi que sur un encadrement strict des pratiques sensibles, notamment en matière de cadeaux et d'invitations. Des seuils sont définis, et un dispositif déclaratif permet d'assurer la transparence et le contrôle de ces pratiques.



GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS ET INTÉGRITÉ DES PRATIQUES

TGCC sensibilise ses collaborateurs à l'identification et à la gestion des situations de conflits d'intérêts, réels ou potentiels, susceptibles d'altérer leur impartialité.

Tout collaborateur est tenu de déclarer ces situations via un dispositif formalisé, permettant d'assurer leur traitement transparent et conforme aux exigences du Groupe.



PRÉVENTION DU DÉLIT D'INITIÉ ET DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

En tant que société cotée à la Bourse de Casablanca, TGCC est soumise à des obligations strictes en matière d'intégrité des marchés financiers et de prévention du délit d'initié.

Le Groupe a formalisé un Code de Déontologie qui encadre la détention et l'utilisation d'informations privilégiées par les collaborateurs ayant accès à des informations sensibles susceptibles d'influencer le cours du titre.

Ce dispositif définit les règles applicables en matière de négociation de titres, les périodes d'interdiction de transaction (fenêtres négatives), ainsi que les obligations déclaratives des personnes concernées. Le respect de ces dispositions fait l'objet d'un suivi régulier par le déontologue du Groupe, qui veille également à la transmission des rapports semestriels requis par l'AMMC.



PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

TGCC veille à garantir la protection des données à caractère personnel, dans le respect des exigences réglementaires applicables, notamment celles de la CNDP.

Le Groupe a mis en place des dispositifs visant à assurer la sécurité, la confidentialité et l'usage approprié des données, ainsi qu'un programme de sensibilisation destiné à renforcer la vigilance des collaborateurs sur ces enjeux.



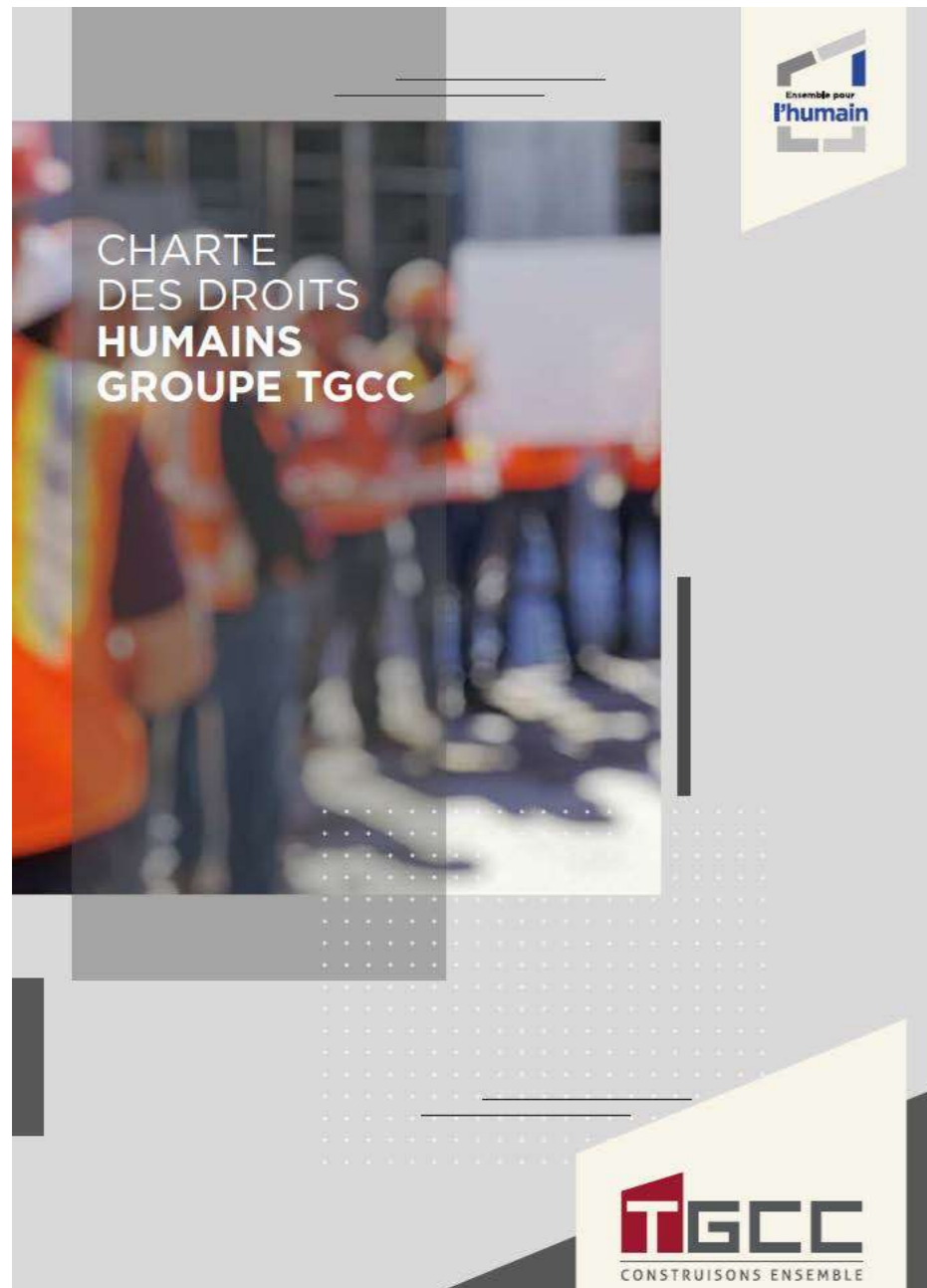
UN DISPOSITIF D'ALERTE ACCESSIBLE ET SÉCURISÉ

TGCC a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle permettant à tout collaborateur ou partie prenante de signaler, de manière confidentielle et sans risque de représailles, tout comportement contraire aux principes éthiques du Groupe.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

La formalisation de la Charte des Droits Humains Groupe en 2025 constitue une avancée majeure du dispositif éthique. Elle affirme les engagements du Groupe en matière de respect des droits fondamentaux, en cohérence avec les standards internationaux, et étend ces exigences à la chaîne de valeur. Cet engagement couvre notamment :

- l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants,
- la prévention de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence,
- le respect de la dignité humaine et des conditions de travail,
- ainsi que la protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs.

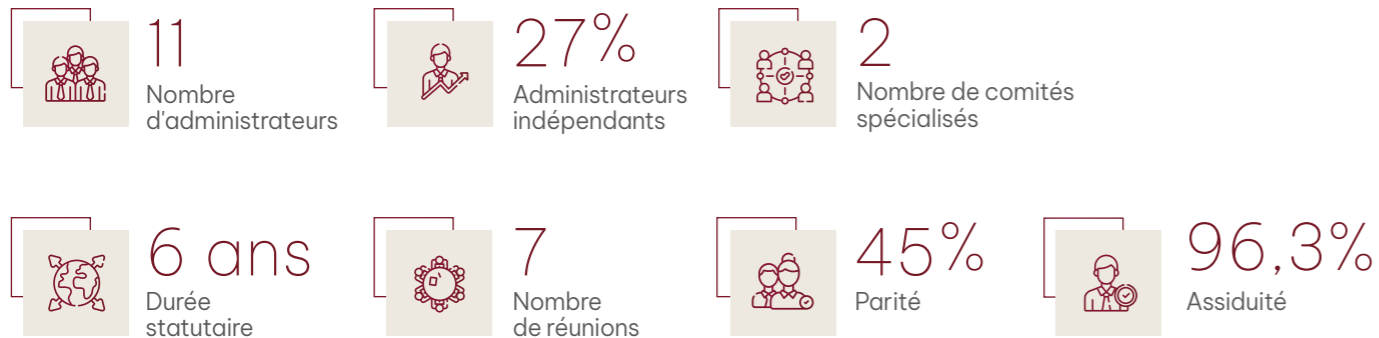




UNE GOUVERNANCE GARANTE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

TGCC est une société anonyme à Conseil d'administration. Celui-ci fixe les orientations stratégiques de la société et en contrôle la mise en œuvre. Il réalise les vérifications qu'il estime nécessaires et traite toute question liée au bon fonctionnement de l'entreprise.

LA GOUVERNANCE EN CHIFFRES



CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2025, le Conseil d'administration de TGCC a décidé de renforcer son indépendance en cooptant un nouvel administrateur indépendant. Ainsi, à la fin 2025, le Conseil d'administration de TGCC compte trois administrateurs indépendants, soit 27% de sa composition totale. Cette nomination respecte les critères d'indépendance tels que définis par l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au Bulletin officiel en avril 2019, qui modifie et complète la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

PARITÉ

Dans le cadre du renforcement de la représentation féminine au sein de ses instances de gouvernance, TGCC a procédé à la cooptation de deux administratrices, portant ainsi le nombre total d'administratrices à 5. Avec ces nouvelles nominations, le Conseil d'administration de TGCC est en avance sur les exigences de la loi n° 17-95, qui fixe un taux de 40% à atteindre à l'horizon 2027. TGCC affiche actuellement un taux de parité de 45%.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de onze administrateurs, dont le Président Directeur Général. Au cours de l'année 2025, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois.



MOHAMMED BOUZOUBAA
Président du Conseil d'administration

66 ans, de nationalité Marocaine	Date de nomination 12 Janvier 2018	Date d'échéance du mandat 2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2029)
--	--	---

M. Mohammed Bouzoubaa est diplômé de l'École des Ponts et Chaussées, il crée TGCC en 1991, à 31 ans, soit quelques années après un passage au sein d'autres sociétés de construction.

Liste des Mandats

Abline, Agaly Promo, AKDITAL Immo, Albo Promotion, Artorium, B Distrib, B. Invest Holding, BFO Foncière, Bfo Office, Bfo Partners, Bfo Sante, Bh Développement, Bina Bayti, Bina Développement, Bina Développement Immobilier, Bina Invest, Bina Logistics, Bina Premium, BIP Partners, Bouskoura Immobilier, Bouskoura Immobilier 2, Carlton Immobilier, Casa Anfa Développement, Chellalate Promo, Crea Immo, Espacio 2005 Maroc, Galy Immo, Gidm Promo, Groupe Alj & Bouzoubaa, Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord, Groupe International De Management Des Etablissements De Soins, Groupe Soukkania, Hdyat Errahma, Immobiliere Forrest, Immobiliere Soukania, Immoxy, Kenz Tamaris, Lead Premium, Linab, Mbo Développement, Midp Hôtel, Mme Trading Agency, Nec Immo, OS Immo, Pharmaprom, Prime office (en création), Promo 611, TGCC Développement Immobilier, TGCC Immobilier, TGCC Réalisations Immobilières, Tmlog, TMLOG Park, Villa Van Gogh, Yas Développement

70
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



MOHAMED REDA JAAFAR SENOUSI
Administrateur exécutif

46 ans, de nationalité Marocaine	Date de nomination 12 Janvier 2018	Date d'échéance du mandat 2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2029)
--	--	---

Mohamed Reda Jaafar Senoussi est ingénieur diplômé de l'ESTP.

Il a démarré sa carrière chez PwC et DTZ Asset Management à Paris avant de rejoindre le Groupe TGCC en tant que Directeur Général Adjoint en charge du développement.

Après un passage entre 2021 et 2024 en tant que partenaire chez MCP Real Estate, Reda Senoussi est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe TGCC et trésorier de la Fondation TGCC.

Liste des Mandats

M Office Qca, M Park, MCP RE FPCC, Mediterrania Capital Partners Gestion, MS Partners, Nema

6
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



ABLA BOUZOUBAA
Administrateur exécutif

**29 ans,
de nationalité**
Marocaine

Date de nomination
27 Octobre 2021

Date d'échéance du mandat
2027 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2026)

Mme Abla Bouzoubaa est ingénieure en Finance Quantitative diplômée de l'Ecole Centrale d'Electronique (ECE) de Paris, puis diplômée de l'ESCP Paris. Après une expérience en conseil au sein du cabinet Wavestone Paris, elle intègre le Groupe TGCC en 2023 en tant que directrice Générale Adjointe en charge du développement.

0
mandats
dans d'autres sociétés

83%
Assiduité



SAAD BENDIDI
Administrateur non exécutif

**68 ans,
de nationalité**
Marocaine

Date de nomination
30 Juin 2019

Date d'échéance du mandat
2031 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2030)

M. Saad Bendidi est diplômé de l'École Centrale, HEC et Sciences Po Paris. Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'administration de MCP, membre du Comité d'Investissement de Meditterania Capital II et III et membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Liste des Mandats

Akdital, Société Meunière Tunisienne, Techno Scan Egypte, Techno Group Investments Holding Jordanie, Cairo Scan Egypte, Les Eaux Minérales d'Oulmès, CRC Arabie Saoudite, MC II Money, MC Teams Malte, Meditterania Capital Partners Gestion Maroc, Meditterania Capital Gestion Maroc, Meditterania Capital Partners Malte, Aziza S.A Tunisie, Olea Malte, Ray-Lab Malte, RayLab Medical Arabie Saoudite.

28
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
2
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne
(Akdital, Les Eaux Minérales
d'Oulmès)

100%
Assiduité



MERYEM NAZIH CHERKAOUI
Administrateur exécutif

**54 ans,
de nationalité**
Marocaine

Date de nomination
12 Janvier 2018

Date d'échéance du mandat
2030 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2029)

Mme Meryem Nazih Cherkaoui est diplômée en finance de l'ESG Paris et en gestion administrative des ressources humaines chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice Pôle Capital Humain en 2018.

Elle est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

Liste des Mandats
Artorium, Fondation TGCC.

2
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



HATIM BEN AHMED
Administrateur non exécutif

**46 ans,
de nationalité**
Marocaine

Date de nomination
30 Juin 2019

Date d'échéance du mandat
2031 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2030)

M. Hatim Ben Ahmed est diplômé en ingénierie de l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration de Harvard Business School. Il a été Auditeur au sein du cabinet EY avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement qui donnera naissance à Meditterania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du Comité d'Investissement de Meditterania Capital II and III et membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Liste des Mandats

Akdital, Société Meunière Tunisienne, Techno Scan Egypte, Techno Group Investments Holding Jordanie, MCP Côte d'Ivoire, MC IV Money S.A., MC IV Packaging S.A., MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.), MC II Concrete Ltd, MC II Pasta Ltd, MC II Smart Ltd, MC II Trailers Ltd, MC II Education Ltd, MC III Al Razi Ltd, MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited), MC III Meso Limited - in Liquidation, MC IV Team Malta Ltd, MC Partners Ltd, Meditterania Capital II (SICAV) plc, Meditterania Capital Partners Limited, MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools), MC III Concrete Limited, MC IV Team Ltd, MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Meditterania Capital Partners (Mauritius) Limited), MCP (Mauritius) GP IV LTd, MCPartners (Mauritius) Ltd, Meditterania Capital Partners (Mauritius) IM Limited, MC IV AfriPack Ltd, MC Team Maroc, MCP RE FPCC, Meditterania Capital Partners Gestion, Meditterania Capital Partners Maroc, M Park, M Office Qca, MS Partners, MC IV MAROC.

27
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

83%
Assiduité



FATIMA BOUZOUBAA
Administrateur exécutif

**55 ans,
de nationalité**
Marocaine

Date de nomination
12 Janvier 2018

Date d'échéance du mandat
2030 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2029)

Mme Fatima Bouzoubaa est diplômée en finance de l'ESG Paris.

Elle intègre TGCC en 1995. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.

0
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



KHALID CHAMI
Administrateur indépendant

59 ans,
de nationalité
Marocaine

Date de nomination
16 Décembre 2021

Date d'échéance du mandat
2027 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2026)

M. Khalid Chami est diplômé d'HEC Paris en 1991.

Il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire et notamment auprès de la SGMB, en tant que Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions, Directeur des Grandes Entreprises, Directeur du Pôle Corporate, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ou encore membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.

Liste des Mandats

Transports Marocains SA, Dislog Industries, H&S Invest Holding SA, Marbar SA, Marbar Chimie SA, Union Maritime Minière SA

6
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



GHITA BOUZOUBAA
Administrateur indépendant

31 ans,
de nationalité
Marocaine

Date de nomination
29 septembre 2025

Date d'échéance du mandat
2031 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2030)

Mme Ghita Bouzoubaa est architecte de formation, diplômée en 2019 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine. Après plusieurs années d'expérience dans des cabinets d'architecture à Paris, elle rejoint le Maroc afin de mettre ses compétences au service du développement immobilier local. Elle intègre TGCC Immobilier en qualité de Directrice Générale Adjointe, fonction dans laquelle elle contribue à la conception et à la réalisation de projets immobiliers.

32
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne



MOHAMMED SAAD BENJELLOUN TOUIMI
Administrateur indépendant

70 ans,
de nationalité
Marocaine

Date de nomination
16 Décembre 2021

Date d'échéance du mandat
2027 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2026)

M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X. Auparavant, il était Directeur de la Banque de l'Entreprise, puis Directeur Général Adjoint d'Attijariwafa Bank, en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca. Depuis 2018,

M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est Associé Gérant de MKN Consulting.

Liste des Mandats

MKN Consulting.

1
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
0
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne

100%
Assiduité



GHITA LAHLOU
Administrateur indépendant

59 ans,
de nationalité
Marocaine

Date de nomination
29 septembre 2025

Date d'échéance du mandat
2031 (à l'issue de l'AGO
approuvant les comptes de
l'exercice clos le 31.12.2030)

Mme Ghita Lahlou est ingénieure diplômée de l'École Centrale de Paris. Elle débute sa carrière chez Arthur Andersen à Paris avant d'intégrer le groupe ONA au Maroc, puis occupe plusieurs postes de direction au sein du groupe SAHAM dans les secteurs des services, de l'assurance et de l'éducation. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Directrice Générale de l'École Centrale Casablanca.

Elle est Vice-présidente de la CGEM, membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement et Consule générale honoraire du Japon à Casablanca.

26
mandats
dans d'autres sociétés

Dont
2
dans des sociétés faisant
appel public à l'épargne



TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'administration de TGCC s'est réuni à sept reprises, maintenant ainsi une cadence régulière de supervision et de délibération. Ces réunions ont permis aux administrateurs d'examiner en profondeur les questions stratégiques, financières

et organisationnelles de la société, et de prendre les décisions nécessaires à son bon fonctionnement et à son développement.

Les principaux sujets traités lors de ces séances ont notamment porté sur :

Date de réunion	Travaux
Réunion du 31 janvier 2025	Approbation du budget de la Fondation TGCC et du PV du Comité de rémunération
Réunion du 25 mars 2025	Arrêté des comptes clos au 31.12.2024
Réunion du 16 mai 2025	Proposition d'une augmentation de capital de 2 500 000 000 MAD
Réunion du 02 juillet 2025	Décision d'augmentation du capital social d'un montant de 2 199 999 450,00 MAD
Réunion du 24 juillet 2025	Constatation de l'augmentation du capital social d'un montant de 30 344 820 MAD
Réunion du 29 septembre 2025	Arrêté des comptes clos au 30.06.2025

TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'administration a tenu 6 réunions avec une présence de 96,3 % de tous les administrateurs.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice 2025, les administrateurs ont perçu 180 000 MAD au titre des jetons de présence de l'année 2025.

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.

Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires

aux comptes. Le Comité se réunit deux fois par an et peut se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.

En 2025, le Comité d'Audit s'est réuni 2 fois.

Composition du Comité d'Audit

Khalid Chami	Président	Administrateur indépendant
Mohammed Saad Benjelloun Touimi	Membre	Administrateur indépendant
Hatim Ben Ahmed	Membre	Administrateur

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'administration relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou des salariés de la société, ainsi qu'au type et au mode de nomination et de calcul des rémunérations. Il est également consulté sur les questions relatives à la politique générale de nomination

et de rémunération, ainsi que sur le plan de recrutement des salariés de la société et de ses filiales sur un horizon d'un an. Ce comité se réunit au moins une fois par an.

En 2025, le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni 1 fois.

Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

Meryem Nazih Cherkaoui	Présidente	Administratrice exécutive
Mohammed Reda Jaafar Senoussi	Membre	Administrateur exécutif
Hatim Ben Ahmed	Membre	Administrateur non exécutif

PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TGCC est actuellement en train de développer un processus d'évaluation de la performance de son Conseil d'administration. Ce processus, sera fondé sur une auto-évaluation interne, vise à examiner minutieusement divers aspects clés du fonctionnement du Conseil.



Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Abline	Co-gérant	Non
Agaly Promo	Co-gérant	Non
Aliat Rahma	Co-gérant	Non
Akdital Office	Co-gérant	Non
Albo Promotion	Co-gérant	Non
ASU Capital	Co-gérant	Non
Artorium	Co-gérant	Non
B Distrib	Gérant	Non
B Invest Holding	Gérant	Non
Babel Tamaris	Co-gérant	Non
BFO Foncière	Gérant	Non
BFO Gestion	Gérant	Non
BFO Hospitality	Gérant	Non
BFO Itera	Gérant	Non
BFO Office	Gérant	Non
BFO Partners	Président Directeur Général	Non
BFO Santé	Gérant	Non
Bh Développement	Co-gérant	Non
Bina Bayti	Co-gérant	Non
Bina Développement	Co-gérant	Non
Bina Développement Immobilier	Co-gérant	Non
Bina Invest	Gérant	Non
Bina Premium	Co-gérant	Non
BIP Partners	Administrateur	Non
Bouskoura Immobilier	Co-gérant	Non
Bouskoura Immobilier 2	Co-gérant	Non
Carlton Immobilier	Co-gérant	Non
Casa Anfa Développement	Co-gérant	Non
Chellalate Promo	Co-gérant	Non
Crea Immo	Co-gérant	Non
Espacio 2005 Maroc	Gérant	Non
Galy Immo	Co-gérant	Non
Global South Union	Gérant	Non
Gidm Promo	Co-gérant	Non
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co-gérant	Non
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG	Non
Groupe International de Management des Etablissements de Soins	Président Directeur Général	Non
Ghita BIM	Co-gérant	Non
Groupe Soukkania	Co-gérant	Non
Hdyat Errahma	Co-gérant	Non
Immobilier Forrest	Gérant	Non
Immobilier Soukania	Co-gérant	Non
Immoxy	Co-gérant	Non
Kenz Tamaris	Co-gérant	Non
Lead Premium	Co-gérant	Non
Linab	Co-gérant	Non
Mbo Développement	Co-gérant	Non
Midp Hôtel	Gérant	Non
Mrira Immo	Co-gérant	Non
MME Trading Agency	Président Directeur Général	Non
NEC IMMO	Gérant	Non

Oxy Prom	Co-gérant	Non
OS Immo	Co-gérant	Non
Pharmaprom	Administrateur	Non
Prime Office	Président Directeur Général	Non
Promo 611	Co-gérant	Non
TGCC Développement Immobilier	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier	Co-gérant	Non
TM Log	Co-gérant	Non
TMLOG Park	Co-gérant	Non
Villa Van Gogh	Gérant	Non
Yas Développement	Co-gérant	Non
MB Patrimoine	Co-gérant	Non
TGCC RI	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier Zenata	Co-gérant	Non
TGCC I Patrimoine	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier Benguerir	Co-gérant	Non
Olapark	Co-gérant	Non
TGCC I Partenaires	Co-gérant	Non
TGCC I Capital Immobilier	Co-gérant	Non

Les mandats de Monsieur Saad Bendidi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Al Rajaa - X-Ray center CO.	Président	
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président	
RayLab Medical KSA	Président	
TGIH Jordan	Président	
TechnoScan- Radiology Technology center	Président	
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur	
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur	
Development Impact Fund Sicav PLC	Administrateur	
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur	
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur	
MC III Team Ltd	Administrateur	
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur	
MC Partners Ltd	Administrateur	
"MCP Group Management Limited (previously known as MCIV LTD.)"	Administrateur	
MCTeam Ltd.	Administrateur	
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur	
Mediterrania Capital Partners Limited		
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement	
Ray-Lab Ltd	Administrateur	
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur	
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement	
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Ltd	Membre du comité d'investissement	
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur	
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement	
TGCC	Administrateur	
Les Eaux Minerales d'Oulmes	Administrateur indépendant et Président Comité d'Audit	
HWM	Administrateur	



Les mandats de Madame Meryem Nazih Cherkaoui, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Artorium	Gérante	Non
Fondation TGCC	Présidente	Non

Les mandats de Monsieur Med Reda Jaafar Senoussi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
M Office Qca	Directeur Général	Non
M Park	Directeur Général	Non
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	Non
Mediterrania Capital Partners Gestion	Administrateur	Non
MS Partners	Directeur Général	Non
Nema invest	Gérant	Non
Neymana	Président	Non
Immo Estate foncière	Gérant	Non

Les mandats de Monsieur Mohammed Saad Benjelloun Touimi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
MKN Consulting	Associé Gérant	Non

Les mandats de Monsieur Khalid Chami, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration	Non
Dislog Industries	Administrateur	Non
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant	Non
Marbar SA	Administrateur	Non
Marbar Chimie SA	Administrateur	Non
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration	Non

Les mandats de Monsieur Hatim Ben Ahmed, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
MCP Côte d'Ivoire	Gérant	
MC IV Money S.A.	Administrateur	
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur	
MC IV Packaging S.A.	Administrateur	
MC II Pasta Ltd	Administrateur	
MC II Education Ltd	Administrateur	
MC Partners Ltd	Administrateur	
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement	
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement	
"MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)"	Administrateur	
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur	
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur	
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement	
MC IV AfriPack Ltd	Administrateur	
MC IV AfriShell Ltd	Administrateur	
MC Team Maroc	Gérant	
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement	
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général	
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant	
M Park	Directeur Général Délégué	
M Office Qca	Directeur Général Délégué	
MS Partners	Directeur Général Délégué	
MCP Real Estate SA	Administrateur	
TGCC	Administrateur	
NatPack	Président	
STAM VIAS	Administrateur	
Coris Holding SA	Director	

Previous positions held within the last 10 years



MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC III Concrete Ltd	Administrateur
MC III Clean Ltd	Administrateur
MC III Indus Ltd	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Limited	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC Team Ltd	Administrateur
MC II Money Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd	Administrateur
MC III Meso Limited	Administrateur

Les mandats de Madame Ghita Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Abline	Co-gérante	Non cotée
Agaly promo	Co-gérante	Non cotée
Aliat rahma	Co-gérante	Non cotée
Asu capital	Co-gérante	Non cotée
Babel tamaris	Co-gérante	Non cotée
Bh developpement	Co-gérante	Non cotée
Bina bayti	Co-gérante	Non cotée
Bina developpement	Co-gérante	Non cotée
Bina developpement immobilier	Co-gérante	Non cotée
Bina premium	Co-gérante	Non cotée
Bouskoura immobilier	Co-gérante	Non cotée
Bouskoura immobilier 2	Co-gérante	Non cotée
Carlton immobilier	Co-gérante	Non cotée
Casa anfa developpement	Co-gérante	Non cotée
Chellalate promo	Co-gérante	Non cotée
Galy immo	Co-gérante	Non cotée

Gidm promo	Co-gérante	Non cotée
Immoxy	Co-gérante	Non cotée
Ghitabim	Co-gérante	Non cotée
Mrira immo	Co-gérante	Non cotée
Oxy prom	Co-gérante	Non cotée
TGCC developpement immobilier	Co-gérante	Non cotée
TGCC immobilier	Co-gérante	Non cotée
Tmlog	Co-gérante	Non cotée
Bfo realisation	Co-gérante	Non cotée
Ola park	Co-gérante	Non cotée
TGCC immobilier benguerir	Co-gérante	Non cotée
Yas developpement	Co-gérante	Non cotée
Mb patrimoine	Co-gérante	Non cotée
TGCC ri	Co-gérante	Non cotée
TGCC IMMOBILIER ZENATA	Co-gérante	Non cotée
TGCC I PATRIMOINE	Co-gérante	Non cotée

Les mandats de Madame Ghita Lahlou, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
HOLDING CASABLANCA MEDICAL	Administrateur	Non
SAHAM HORIZON	Administrateur	Non
MEDIA NETWORK FUND	Président Directeur Général	Non
KIDS FASHION	Gérante	Non
FONDATION SAHAM	Administrateur	Non
SAHAM MEDIA FUND	Administrateur	Non
SAHAM BANK	Membre du Conseil de Surveillance	Oui
IMMORENTE	Administrateur	Oui
WITAMAX	Administrateur	Non
UNICONFORT MAROC-DOLIDOL	Membre du Conseil d'Administration	Non
TOTAL ENERGIES	Administratrice Indépendante	Oui
GROUPE CMGP	Administratrice Indépendante	Oui
SAHAM CONTACT	Administrateur	Non
TGCC	Administratrice Indépendante	Oui



COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle, qui se réunit 1 à 2 fois par mois. Le Comité de Direction examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- Revue des recouvrements clients et de la performance globale de la société et de ses filiales ;
- Évolution du portefeuille d'affaires et du niveau, à date, du carnet de commandes ;
- Suivi de la production de chiffre d'affaires et de son évolution par rapport au budget des projets ;
- Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- Partage et débats autour des sujets conjoncturels importants.

Dirigeant	Fonction actuelle
Mohammed Bouzoubaa	Président Directeur Général
Mohamed Reda Jaafar Senoussi	Directeur Général délégué
Moulay Ahmed Iraqui	Directeur Général Exécutif - Production
Abla Bouzoubaa	DGA procurement & IT
Meryem Nazih Cherkaoui	Directrice Pôle Affaires Générales Groupe
Fatima Zahra Bouzoubaa	Directrice Pôle Administratif et Financier
Mohamed Fennan	Directeur Technique
Rida Benabdeljalil	Directeur Zone Rabat
Smail El Manjra	Directeur Pôle Filiales Nationales

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération nette de l'année 2025 versée aux dirigeants est de 12 210 KMAD.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Conformément aux exigences réglementaires, TGCC informe, depuis son introduction en bourse en décembre 2021, régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où est répertorié l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2025, TGCC a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

19/02/2025

Communiqué de presse suite à la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition de 60% du capital de la Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM)

27/02/2025

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4^{ème} trimestre 2024

26/03/2025

Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2024

18/04/2025

Résultats financiers 2024 et avis de convocation à l'AGO du 21 mai 2025

30/04/2025

Résultats financiers 2024 et communiqué de presse relatif au RFA 2024

21/05/2025

Avis de convocation à l'AGE du 2 juillet 2025

22/05/2025

Communiqué de presse post AGO du 21 mai 2025

28/05/2025

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1^{er} trimestre 2025

30/05/2025

Communiqué de presse relatif à l'acquisition de 60% du capital de la Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM)

04/07/2025

Visa de l'AMMC du prospectus relatif à l'augmentation de capital de TGCC SA

L'ensemble des communiqués publiés est disponible sur le site internet de TGCC : <https://tgcc.ma/informations-financieres/>

04/07/2025

Visa de l'AMMC de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie

07/07/2025

Communiqué de presse relatif au visa de l'augmentation de capital d'un montant de 2 199 999 450 MAD

10/07/2025

Communiqué de presse suite au visa de l'AMMC sur la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie

18/07/2025

Communiqué de presse relatif à la révision du taux facial des obligations à taux révisable non cotées de la tranche unique (EO du 22-07-24)

01/08/2025

Communiqué de presse relatif aux résultats de l'augmentation de capital

28/08/2025

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2^{ème} trimestre 2025

30/09/2025

Résultats financiers du 1^{er} semestre 2025

30/09/2025

Communiqué de presse relatif aux résultats du 1^{er} semestre 2025

27/11/2025

Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3^{ème} trimestre 2025



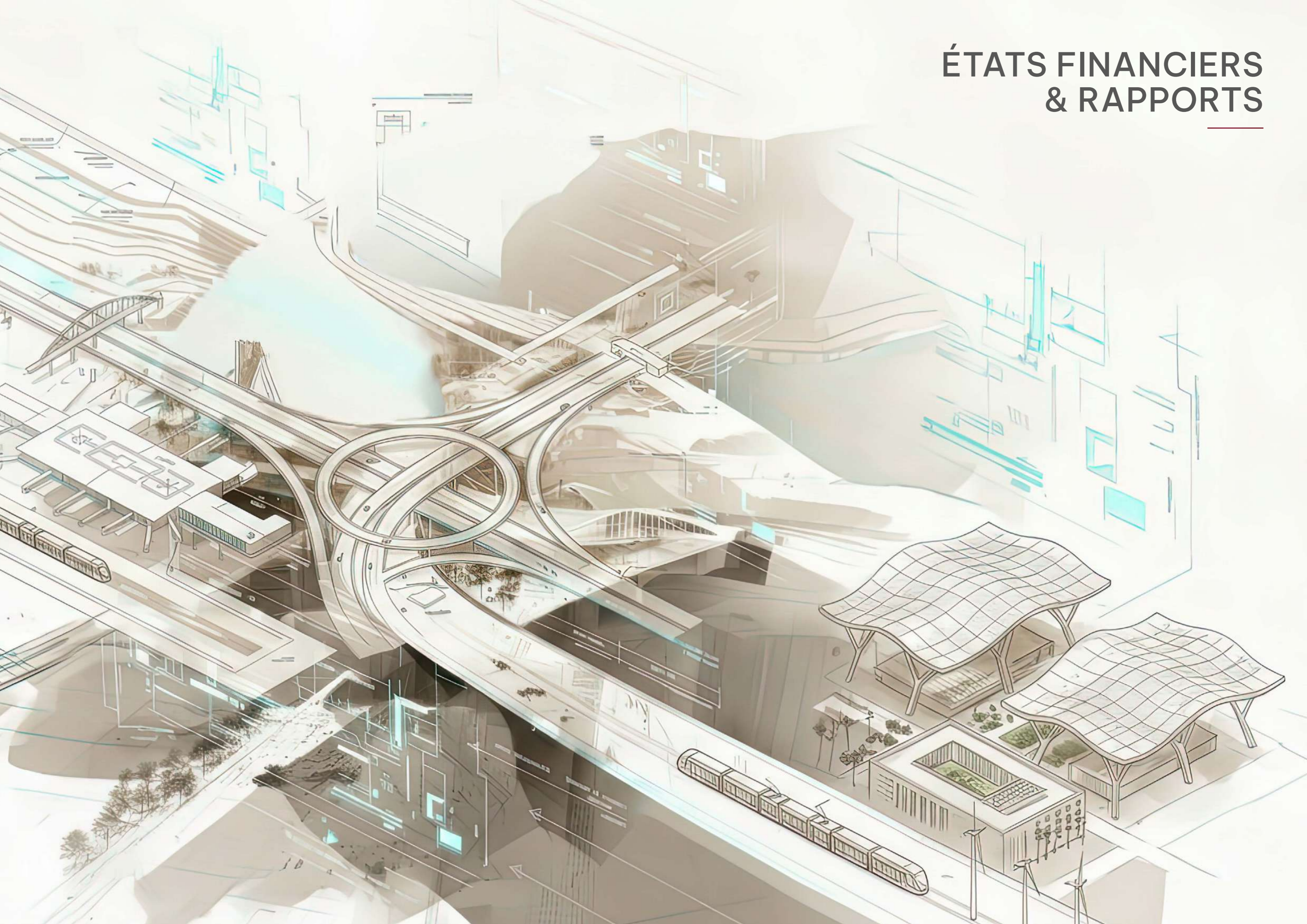
TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Période de reporting	Période du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025
Principes de reporting utilisées	Circulaire AMMC Annexe III.2.M
Norme applicable	ISO 26000

Circulaire AMMC Annexe III.2.M	Pages
I. Profil de l'émetteur	10 - 29
I. Stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale	74
I. Référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport	70
I. Périmètre du reporting ESG	70
I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG	70
I. Analyse de matérialité	76-77
I. Attestation du vérificateur externe des données ESG	
I. Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur	
II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	80 - 88
II.1. Politique environnementale	82
II.1. Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts	84 - 85
II.1. Mesures de gestion et d'élimination des déchets	85
II.1. Consommation d'eau et mesures prises pour son optimisation	85 - 86
II.1. Consommation d'énergie et mesures prises pour son optimisation	84, 86
II.1. Gestion des émissions atmosphériques	83, 86
II.1. Consommation des matières premières et mesures prises pour son optimisation	
II.1. Litiges et poursuites environnementales	88
II.2. Politique RH - Égalité hommes et femmes	96
II.2. Politique RH - Formation	92, 93, 99
II.2. Politique RH - Gestion des carrières	94, 95, 98
II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées	
II.2. Politique RH - Recrutement	94, 95
II.2. Politique RH - Rémunération	
II.2. Effectif - Répartition globale par ancienneté	104, 105
II.2. Effectif - Répartition globale par genre	104, 105
II.2. Effectif par branche d'activité	104, 105
II.2. Effectif par catégorie et genre	104, 105
II.2. Effectif par nature de contrat	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Jours de grève	104, 105

Circulaire AMMC Annexe III.2.M	Pages
II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs	104, 105
II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	104, 105
II.2. Schémas d'intéressement et de participation	
II.3. Composition de l'organe de gouvernance	120
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs	121 - 123
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres indépendants	124 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants	120
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi	120
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Âge des administrateurs	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nationalité des administrateurs	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Qualifications et expériences des administrateurs	121 - 125
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions	127
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil	120, 126
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs	126
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants	134
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires	135
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG	127
II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption	114 - 117
II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption	114 - 117
II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local	106 - 113
II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	
II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales	
II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes	74 - 75
II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes	74 - 75
II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	78
II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	80 - 113
II.5. Impact des actions RSE sur la performance économique et financière	80 - 113
II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers	80 - 113

ÉTATS FINANCIERS & RAPPORTS





TOUR MOHAMMED VI - RABAT



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Ce rapport expose :

1. L'activité de la société au cours de l'exercice 2025, les opérations réalisées et les résultats obtenus ;
2. La situation financière de la société;
3. La présentation des comptes annuels;
4. La proposition d'affectation du résultat;
5. L'état des filiales et participations et des sociétés contrôlées;
6. L'état de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs ;
7. L'état des valeurs mobilières détenues
8. Les difficultés rencontrées au cours de l'exercice;
9. L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir;
10. La situation du mandat des administrateurs;
11. La liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ;
12. La situation du mandat des commissaires aux comptes;
13. Les investissements entrepris par l'entreprise
14. Les conventions réglementées.

Les convocations prescrites ont été régulièrement faites et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2025

L'exercice 2025 a été marqué par :

- L'augmentation de capital social réservée au public pour un montant de 2 199 999 450 dirhams à travers l'émission de 3 034 482 actions nouvelles ;
- L'acquisition d'une participation de 60% dans STAM (Société de Travaux Agricoles Marocains) qui détient elle-même 100% de VIAS ;

L'exercice 2025 a connu la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 7 473 647 851,20 dirhams, contre 6 608 281 599,17 dirhams pour l'exercice précédent ; soit une augmentation d'environ 13%.

2. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 7 538 404 287,50 dirhams contre 6 986 145 794,46 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 8%.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 6 341 989 627,20 dirhams contre 6 307 253 663,11 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse d'environ de 1%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 1 196 414 660,30 dirhams contre 678 892 131,35 dirhams au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 5 070 756 42 dirhams, le résultat courant avant impôt est de 1 201 485 416,72 dirhams contre 655 390 355,08 dirhams au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat non courant négatif de -32 158 578,81 dirhams et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 451 699 378,00 dirhams, l'exercice 2025 se traduit par un bénéfice net de 717 627 459,91 dirhams contre un bénéfice net de 420 690 302,64 dirhams pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la société s'élève à 10 701 226 623,92 dirhams contre 6 658 560 361,81 dirhams au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 61 %.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 717 627 459,91 MAD.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, le groupe a réalisé :

- Évolution significative du produit d'exploitation consolidé qui atteint 12 382 000 KMAD soit une hausse de 53%
- Progression du RN consolidé, qui passe de 521 810 KMAD au 31/12/2024 à 952 053 KMAD, soit une variation de 82%.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes.

1) Bilan

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

2) Compte de produits et charges et ESG

Ces états sont reproduits ci-après en annexe.

3) Tableau de financement

Le tableau de financement figure en annexe.

4) État des Informations Complémentaires

Les états d'information complémentaires prévus par la réglementation comptable sont également joints aux états cités ci-dessus.



4. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 717 627 459,91 dirhams comme suit :

Report à nouveau	220 980 973,15 MAD
Résultat net	717 627 459,91 MAD
Résultat distribuable	938 608 433,06 MAD
Dotation réserve légale	3 034 482,00 MAD
Dividendes bruts (payout 15 MAD/action)	520 114 980,00 MAD
Report à nouveau	415 458 971,06 MAD

5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2025.

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition globale	Extrait des derniers états de synthèse de la société		
					Date de clôture	Situation nette	Résultat net
BESIX-TGCC	CONSTRUCTION	1 000 000,00	45	450 000,00	31/12/2025	186 643 450,71	66 444 370,91
STAM	CONSTRUCTION	213 781 500,00	60	2 543 999 573,00	31/12/2025	736 900 601,86	430 879 355,08
VIAS	TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN	65 000 000,00	N/A	N/A	31/12/2025	194 468 708,34	52 479 164,93
TGCC CÔTE D'IVOIRE	CONSTRUCTION	215 000,00	100	8 098 622,70	31/12/2025	31 986 610,59	-17 460 543,28
TGCC MIDDLE EAST	CONSTRUCTION	1 366 000,00	100	1 366 000,00	31/12/2025	-9 808 676,80	-11 025 676,81
TGCC GUINÉE	CONSTRUCTION	259 680,00	100	259 680,00	31/12/2025	-45 810 842,00	-50 653 704,75
TGCC SÉNÉGAL	CONSTRUCTION	168 717,50	100	5 905 763,88	31/12/2025	-18 374 184,87	-22 617 147,70
T2G	CONSTRUCTION	214 300,00	80	171 474,64	31/12/2025	-2 377 379,05	-1 721 905,12
TGCC DÉVELOPPEMENT	ACCOMPAGNEMENT FINANCIER	1 079 083,00	100	1 079 083,00	31/12/2025	507 089,39	-301 342,09
TG PREFA	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	100	41 750 000,00	31/12/2025	88 397 305,60	50 275 255,36
TG COVER	REVÊTEMENT	1 100 000,00	100	18 470 589,00	31/12/2025	32 032 152,05	8 650 130,78
TG ALU	MENUISERIE ALUMINIUM	4 100 000,00	80	80 000,00	31/12/2025	12 277 568,48	247 568,22
TGEM	TRAVAUX D'ÉLECTROMÉCANIQUE ET PLOMBERIE	4 000 000,00	100	3 000 000,00	31/12/2025	30 166 236,51	21 120 658,62
DECO EXCELL	TRAVAUX D'AGENCEMENTS	100 000,00	100	100 000,00	31/12/2025	-262 335,18	1 476 366,81
TG WOOD	MENUISERIE BOIS	100 000,00	90	90 000,00	31/12/2025	2 899 743,71	753 099,99
TG STEEL	CONSTRUCTION MÉTALLIQUE	100 000,00	100	100 000,00	31/12/2025	4 282 295,50	4 652 218,83
TG STONE	EXPLOITATION CARRIÈRES	100 000,00	100	100 000,00	31/12/2025	-1 152 515,51	-1 240 706,51
TGCI	PROMOTION	300 000,00	100	300 000,00	31/12/2025	-659 991,31	-132 871,96
PLATINIUM POWER	PROMOTION	26 264 000,00	5	50 000 000	01/01/2025	-	-

6. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

En KMAD	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	Montant des dettes échues		
				(D) Dettes échues entre 30 et 61 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2024	3 071 336	2 412 522	118 464	31 480	21 806	487 064
31/12/2025	3 722 175	3 359 273	298 770	2 004	40 827	21 301

7. L'ÉTAT DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES

La société TGCC a procédé au titre de l'exercice 2025 à des opérations de souscription et de rachat des titres et valeur de placement dont le détail des mouvements au cours de l'exercice 2025, se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde final des titres et valeurs de placement au 31/12/2024	106 432 353,47
Montant des souscriptions durant l'exercice 2025	2 569 996 892,32
Montant des rachats durant l'exercice 2025	2 676 428 530,79
Solde final des titres et valeurs de placement au 31/12/2025	715,00

A noter les opérations de souscription et de rachat des titres de valeurs de placement au titre de l'exercice 2025 sont soldées par une plus-value de 4 284 590,11 MAD.

8. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

9. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le carnet de commandes et le contexte économique marqué par plusieurs signaux positifs permettront à TGCC d'aborder 2026 avec une confiance renouvelée. Cette dynamique est soutenue par les perspectives favorables du secteur de la construction au Maroc.

10. SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration examine la situation du mandat des administrateurs, les mandats des administrateurs suivants expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030 :

- Monsieur Saad Bendidi,
- Monsieur Hatim Ben Ahmed,
- Madame Ghita Lahlou,
- Madame Ghita Bouzoubaa,



Les mandats des administrateurs suivants expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029 :

- Monsieur Mohammed Bouzoubaa,
- Madame Meryem Nazih Cherkaoui,
- Madame Fatima Bouzoubaa,
- Monsieur Mohamed Reda Jaafar Senoussi,

Les mandats des administrateurs suivants expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026 :

- Madame Abla Bouzoubaa.

11. LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Cf. Annexe 1.

12. SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le conseil d'administration examine la situation des mandats des commissaires aux comptes. Le conseil d'administration constate que le mandat du commissaire aux comptes Hdid & Associes représenté par Monsieur Mohamed HDID n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le conseil d'administration constate également que le mandat du commissaire aux comptes Fidaroc Grant Thornton représenté par M. MAAROUF Tarik n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

13. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses en investissements nets consolidés se sont élevés à 672 MMAD au 31 décembre 2025 contre 175 MMAD en 2024. Ces investissements accompagnent le déploiement de la production et portent principalement sur des installations techniques, des équipements d'échafaudage et du matériel de transport.

14. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES.

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 27 Mars 2026.

**Le Président
du Conseil d'Administration**



ANNEXE 1: LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat	Faisant appel public à l'épargne
Abline	Co-gérant	Non
Agaly Promo	Co-gérant	Non
Aliat Rahma	Co-gérant	Non
Akdital Office	Co-gérant	Non
Albo Promotion	Co-gérant	Non
ASU Capital	Co-gérant	Non
Artorium	Co-gérant	Non
B Distrib	Gérant	Non
B Invest Holding	Gérant	Non
Babel Tamaris	Co-gérant	Non
BFO Foncière	Gérant	Non
BFO Gestion	Gérant	Non
BFO Hospitality	Gérant	Non
BFO Itera	Gérant	Non
BFO Office	Gérant	Non
BFO Partners	Président Directeur Général	Non
BFO Santé	Gérant	Non
Bh Développement	Co-gérant	Non
Bina Bayti	Co-gérant	Non
Bina Développement	Co-gérant	Non
Bina Développement Immobilier	Co-gérant	Non
Bina Invest	Gérant	Non
Bina Premium	Co-gérant	Non

BIP Partners	Administrateur	Non
Bouskoura Immobilier	Co-gérant	Non
Bouskoura Immobilier 2	Co-gérant	Non
Carlton Immobilier	Co-gérant	Non
Casa Anfa Développement	Co-gérant	Non
Chellalate Promo	Co-gérant	Non
Crea Immo	Co-gérant	Non
Espacio 2005 Maroc	Gérant	Non
Galy Immo	Co-gérant	Non
Global South Union	Gérant	Non
Gidm Promo	Co-gérant	Non
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co-gérant	Non
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG	Non
Groupe International de Management des Etablissements de Soins	Président Directeur Général	Non
Ghita BIM	Co-gérant	Non
Groupe Soukkania	Co-gérant	Non
Hdyat Errahma	Co-gérant	Non
Immobilière Forrest	Gérant	Non
Immobilière Soukania	Co-gérant	Non
Immoxy	Co-gérant	Non
Kenz Tamaris	Co-gérant	Non
Lead Premium	Co-gérant	Non
Linab	Co-gérant	Non
Mbo Développement	Co-gérant	Non
Midp Hôtel	Gérant	Non
Mrira Immo	Co-gérant	Non
MME Trading Agency	Président Directeur Général	Non
NEC IMMO	Gérant	Non
Oxy Prom	Co-gérant	Non
OS Immo	Co-gérant	Non
Pharmaprom	Administrateur	Non
Prime Office	Président Directeur Général	Non
Promo 611	Co-gérant	Non
TGCC Développement Immobilier	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier	Co-gérant	Non
TM Log	Co-gérant	Non
TMLOG Park	Co-gérant	Non
Villa Van Gogh	Gérant	Non
Yas Développement	Co-gérant	Non
MB Patrimoine	Co-gérant	Non
TGCC RI	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier Zenata	Co-gérant	Non
TGCC I Patrimoine	Co-gérant	Non
TGCC Immobilier Benguerir	Co-gérant	Non
Olapark	Co-gérant	Non
TGCC I Partenaires	Co-gérant	Non
TGCC I Capital Immobilier	Co-gérant	Non



Les mandats de Madame Meryem Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

Les mandats de Mme Ghita Lahlou, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
HOLDING CASABLANCA MEDICAL	Administrateur
SAHAM HORIZON	Administrateur
MEDIA NETWORK FUND	Président Directeur Général
KIDS FASHION	Gérante
FONDATION SAHAM	Administrateur
SAHAM MEDIA FUND	Administrateur
SAHAM BANK	Membre du Conseil de Surveillance
IMMORENTE	Administrateur
WITAMAX	Administrateur
UNICONFORT MAROC-DOLIDOL	Membre du Conseil d'Administration
TOTAL ENERGIES	Administratrice Indépendante
GROUPE CMGP	Administratrice Indépendante
SAHAM CONTACT	Administrateur
Olea Malte	Administrateur
Ray-Lab Malte	Président
RayLab Medical Arabie Saoudite	Président

Les mandats de Monsieur Saad Bendidi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Al Rajaa - X- Ray center CO.	Président
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président
RayLab Medical KSA	Président
TGIH Jordan	Président
TechnoScan- Radiology Technology center	Président
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur
Development Impact Fund Sicav PLC	Administrateur
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MCP Group Management Limited (previously known as MCIV LTD.)	Administrateur
MCTeam Ltd.	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Limited	Président, Administrateur, Gestionnaire de portefeuille, Membre du comité de rémunération, Membre du comité d'investissement
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement
Ray-Lab Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Ltd	Membre du comité d'investissement
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement
Les Eaux Minerales d'Oulmes	Administrateur indépendant et Président Comité d'Audit
HWM	Administrateur

Les mandats de Monsieur Med Reda Jaafar Senoussi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur
M Park	Directeur Général
M Office Qca	Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MS Partners	Directeur Général
NEMA	Gérant



Les mandats de Monsieur Saad Benjelloun, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

Les mandats de Monsieur Hatim Ben Ahmed, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Education Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
MC IV AfriPack Ltd	Administrateur
MC IV AfriShell Ltd	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
M Park	Directeur Général Délégué
M Office Qca	Directeur Général Délégué
MS Partners	Directeur Général Délégué
MCP Real Estate SA	Administrateur
NatPack	Président
Coris Holding SA	Directeur

Les mandats de Monsieur Khalid Chami, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration
Dislog Industries	Administrateur
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration

Les mandats de Madame Ghita Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

Société	Mandat
ABLINE	Gérante
AGALY PROMO	Gérante
ALIAT RAHMA	Gérante
ASU CAPITAL	Gérante
BABEL TAMARIS	Gérante
BH DEVELOPPEMENT	Gérante
BINA BAYTI	Gérante
BINA DEVELOPPEMENT	Gérante
BINA DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	Gérante
BINA PREMIUM	Gérante
BOUSKOURA IMMOBILIER	Gérante
BOUSKOURA IMMOBILIER 2	Gérante
CARLTON IMMOBILIER	Gérante
CASA ANFA DEVELOPPEMENT	Gérante
CHELLALATE PROMO	Gérante
GALY IMMO	Gérante
GIDM PROMO	Gérante
IMMOXY	Gérante
GHITABIM	Gérante
MRIRA IMMO	Gérante
OXY PROM	Gérante
TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	Gérante
TGCC IMMOBILIER	Gérante
TMLOG	Gérante
BFO REALISATION	Gérante
OLA PARK	Gérante
TGCC IMMOBILIER BENGUERIR	Gérante
YAS DEVELOPPEMENT	Gérante
MB PATRIMOINE	Gérante
TGCC RI	Gérante
TGCC IMMOBILIER ZENATA	Gérante
TGCC I PATRIMOINE	Gérante

Bilan Actif

	(En dirhams)	31-déc-25		31-déc-24
		Brut	Amortissement	Net
Immobilisations en non valeur (A)		10 000 000,00	10 000 000,00	3 463 283,33
Frais préliminaires				129 950,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices		10 000 000,00	10 000 000,00	3 333 333,33
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)		8 708 345,36	7 525 034,57	1 183 310,79
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires		8 708 345,36	7 525 034,57	1 183 310,79
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)		606 459 771,86	346 725 376,69	259 734 395,17
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage		554 062 768,96	311 706 658,26	242 356 110,70
Matériel de transport		4 026 187,76	3 687 410,66	338 777,10
Mobilier de bureau, aménagements divers		48 370 815,14	31 331 307,77	17 039 507,37
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)		2 687 177 844,71	72 631 528,49	2 614 546 316,22
Prêts immobilisés		221 000,00		221 000,00
Autres créances financières		11 636 058,49		11 636 058,49
Titres de participation		2 675 320 786,22	72 631 528,49	2 602 689 257,73
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)		3 312 345 961,93	436 881 939,75	2 875 464 022,18
Stocks (F)		1 284 297 172,89		1 284 297 172,89
Marchandises				
Matières et fournitures consommables		41 973 418,71		41 973 418,71
Produits en cours		1 242 323 754,18		1 242 323 754,18
Produits intermédiaires et résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)		5 805 610 364,26	373 363 494,38	5 432 246 869,88
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes		447 337 807,05		447 337 807,05
Clients et comptes rattachés		4 395 836 613,94	363 636 384,43	4 032 200 229,51
Personnel		818 488,57		818 488,57
État		597 771 036,70		597 771 036,70
Compte d'associés				
Autres débiteurs		322 963 892,31	9 727 109,95	313 236 782,36
Comptes de régularisation actif		40 882 525,69		40 882 525,69
Titres et valeurs de placement (H)		715,00		715,00
Écarts de conversion actif [I]]Éléments circulants		326 101,72		326 101,72
TOTAL II (F+G+H+I)		7 090 234 353,87	373 363 494,38	6 716 870 859,49
Trésorerie-Actif		1 108 891 742,25		1 108 891 742,25
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T G et C C P		1 108 633 469,91		1 108 633 469,91
Caisses, Régies d'avances et accreditifs		258 272,34		258 272,34
TOTAL III		1 108 891 742,25		1 108 891 742,25
TOTAL GÉNÉRAL		11 511 472 058,05	810 245 434,13	10 701 226 623,92

Bilan Passif

	(En dirhams)	31-déc-25	31-déc-24
CAPITAUX PROPRES		3 968 760 742,38	1 449 888 650,47
Capital social ou personnel (1)		346 743 320,00	316 398 500,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé		346 743 320,00	316 398 500,00
dont versé		346 743 320,00	316 398 500,00
Primes d'émission, de fusion , d'apport		2 651 371 739,19	481 717 109,19
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		31 639 850,00	31 639 850,00
Autres réserves		397 400,13	397 400,13
Report à nouveau (2)		220 980 973,15	199 045 488,51
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)		717 627 459,91	420 690 302,64
Total des capitaux propres (A)		3 968 760 742,38	1 449 888 650,47
Capitaux propres assimilés (B)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)		366 922 682,55	494 448 363,79
Emprunts obligataires		337 500 000,00	450 000 000,00
Autres dettes de financement		29 422 682,55	44 448 363,79
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Écart de conversion - Passif (E)			
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)		4 335 683 424,93	1 944 337 014,26
Dettes du passif circulant (F)		5 352 401 048,91	4 205 715 828,98
Fournisseurs et comptes rattachés		3 722 174 823,14	3 071 336 284,30
Clients créditeurs , avances et acomptes		955 722 274,91	677 071 771,83
Personnel		57 801 276,73	60 744 143,09
Organismes sociaux		34 455 077,99	20 428 633,35
État		568 335 461,37	358 161 703,46
Comptes d'associés			
Autres créanciers		88 152,78	89 612,78
Comptes de régularisation - passif		13 823 981,99	17 883 680,17
Autres provisions pour risques et charges (G)		51 427 291,96	11 424 651,41
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)			
TOTAL II (F + G + H)		5 403 828 340,87	4 217 140 480,39
Trésorerie passif		961 714 858,12	497 082 867,16
Crédits d'escompte		15 342 197,00	
Crédits de trésorerie		925 000 000,00	330 000 000,00
Banques (Soldes créditeurs)		21 372 661,12	167 082 867,16
TOTAL III		961 714 858,12	497 082 867,16
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		10 701 226 623,92	6 658 560 361,81

**Compte de produits et charges (hors taxes)**

(En dirhams)		Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
NATURE		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3= 1 + 2	
		(1)	(2)		
I	Produits d'exploitation	7 538 404 287,50		7 538 404 287,50	6 986 145 794,46
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	7 473 647 851,20		7 473 647 851,20	6 608 281 599,17
	Chiffre d'affaires	7 473 647 851,20		7 473 647 851,20	6 608 281 599,17
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-26 508 099,98		-26 508 099,98	345 063 335,94
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	91 264 536,28		91 264 536,28	32 800 859,35
	TOTAL I	7 538 404 287,50		7 538 404 287,50	6 986 145 794,46
II	Charges d'exploitation	6 340 986 307,99	1 003 319,21	6 341 989 627,20	6 307 253 663,11
	Achats revendus (2) de marchandises				1 384,15
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 572 584 177,75		4 572 584 177,75	4 903 771 099,31
	Autres charges externes	507 893 089,72	818 272,53	508 711 362,25	300 692 463,27
	Impôts et taxes	11 123 242,13		11 123 242,13	3 896 657,69
	Charges de personnel	1 011 249 311,67	185 046,68	1 011 434 358,35	891 393 172,90
	Autres charges d'exploitation	19 086 562,93		19 086 562,93	11 560 636,05
	Dotations d'exploitation	219 049 923,79		219 049 923,79	195 938 249,74
	TOTAL II	6 340 986 307,99	1 003 319,21	6 341 989 627,20	6 307 253 663,11
III	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 197 417 979,51	-1 003 319,21	1 196 414 660,30	678 892 131,35
IV	Produits financiers	88 171 312,24		88 171 312,24	35 645 826,50
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	80 039 835,73		80 039 835,73	30 879 264,95
	Gains de change	233 537,18		233 537,18	86 029,25
	Intérêts et autres produits financiers	7 732 454,39		7 732 454,39	4 655 637,23
	Reprises financières : transferts de charges	165 484,94		165 484,94	24 895,07
	TOTAL IV	88 171 312,24		88 171 312,24	35 645 826,50
V	Charges financières	83 100 555,82		83 100 555,82	59 147 602,77
	Charges d'intérêts	67 860 771,52		67 860 771,52	56 622 083,74
	Pertes de change	649 616,00		649 616,00	2 360 034,09
	Autres charges financières				
	Dotations financières	14 590 168,30		14 590 168,30	165 484,94
	TOTAL V	83 100 555,82		83 100 555,82	59 147 602,77
VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	5 070 756,42		5 070 756,42	-23 501 776,27

Compte de produits et charges (hors taxes)

(suite)

VII	RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1 202 488 735,93	-1 003 319,21	1 201 485 416,72	655 390 355,08
VIII	PRODUITS NON COURANTS	121 462 183,09	9 240,67	121 471 423,76	58 433 106,29
	Produits de cessions d'immobilisations	111 747 270,40		111 747 270,40	56 365 407,73
	Subvention d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	9 714 912,69	9 240,67	9 724 153,36	2 067 698,56
	Reprises non courantes : transferts de charges				
	TOTAL VIII	121 462 183,09	9 240,67	121 471 423,76	58 433 106,29
IX	CHARGES NON COURANTES	153 630 002,57		153 630 002,57	130 564 242,73
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	102 751 813,15		102 751 813,15	53 440 676,37
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	50 878 189,42		50 878 189,42	77 123 566,36
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	TOTAL IX	153 630 002,57		153 630 002,57	130 564 242,73
X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-32 167 819,48	9 240,67	-32 158 578,81	-72 131 136,44
XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)	1 170 320 916,45	-994 078,54	1 169 326 837,91	583 259 218,64
XII	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	451 699 378,00		451 699 378,00	162 568 916,00
XIII	RÉSULTAT NET (XI - XII)	718 621 538,45	-994 078,54	717 627 459,91	420 690 302,64
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	7 748 037 782,83	9 240,67	7 748 047 023,50	7 080 224 727,25
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	7 029 416 244,38	1 003 319,21	7 030 419 563,59	6 659 534 424,61
XVI	RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	718 621 538,45	-994 078,54	717 627 459,91	420 690 302,64



Tableau de Financement

01/01/2025 au 31/12/2025

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice		Exercice a - b	
	b	a	Emplois	Ressources
			c	d
Financement permanent	4 335 683 424,93	1 944 337 014,26		2 391 346 410,67
Moins actif immobilisé	2 875 464 022,18	244 191 117,07	2 631 272 905,11	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	1 460 219 402,75	1 700 145 897,19	239 926 494,44	
Actif circulant	6 716 870 859,49	5 940 027 685,19	776 843 174,30	
Moins Passif circulant	5 403 828 340,87	4 217 140 480,39		1 186 687 860,48
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 313 042 518,62	1 722 887 204,80		409 844 686,18
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	147 176 884,13	-22 741 307,61	169 918 191,74	

II EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exerce précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		395 683 143,09		258 514 186,87
+ Capacité d'autofinancement		794 437 962,09		495 813 061,87
- Distributions de bénéfices		398 754 819,00		237 298 875,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		111 747 270,40		89 675 582,36
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		111 747 270,40		56 365 407,73
+ Cessions d'immobilisations financières				87 054,00
+ Récupérations sur créances immobilisées				33 223 120,63
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		2 199 999 450,00		
+ Augmentations de capital, apports		2 199 999 450,00		
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		2 200 000 000,00		450 000 000,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	2 819 830 677,67		99 701 804,51	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	644 720,00			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	259 679 866,29		99 093 075,27	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	2 559 506 091,38		608 729,24	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	2 327 525 681,00		14 140 184,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			216 583,00	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	5 147 356 358,67		114 058 571,51	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		409 844 686,18	38 337 808,44	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE	169 918 191,74		645 793 389,04	
TOTAL GÉNÉRAL	5 317 274 550,41	5 317 274 549,67	798 189 768,99	798 189 769,23

État des Soldes de Gestion (E S G)

01/01/2025 au 31/12/2025

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		1 384,15
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT		-1 384,15
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	7 447 139 751,22	6 953 344 935,11
II	3 Ventes de biens et services produits	7 473 647 851,20	6 608 281 599,17
	4 Variation stocks produits	-26 508 099,98	345 063 335,94
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	5 081 295 540,00	5 204 463 562,58
III	6 Achats consommés de matières et fournitures	4 572 584 177,75	4 903 771 099,31
	7 Autres charges externes	508 711 362,25	300 692 463,27
	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	2 365 844 211,22	1 748 879 988,38
IV	8 + Subventions d'exploitation		
	9 - Impôts et taxes	11 123 242,13	3 896 657,69
	10 - Charges de personnel	1 011 434 358,35	891 393 172,90
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) [OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)]	1 343 286 610,74	853 590 157,79
V	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	19 086 562,93	11 560 636,05
	13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	91 264 536,28	32 800 859,35
	14 - Dotations d'exploitation	219 049 923,79	195 938 249,74
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	1 196 414 660,30	678 892 131,35
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	5 070 756,42	-23 501 776,27
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ou-)	1 201 485 416,72	655 390 355,08
IX	+ RÉSULTAT NON COURANT	-32 158 578,81	-72 131 136,44
	15 - Impôts sur les résultats	451 699 378,00	162 568 916,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	717 627 459,91	420 690 302,64
- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)			
1	Résultat net de l'exercice	717 627 459,91	420 690 302,64
	Bénéfice +	717 627 459,91	420 690 302,64
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	71 541 892,85	78 047 490,59
3	+ Dotations financières (1)	14 264 066,58	
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	111 747 270,40	56 365 407,73
9	+ Valeurs nettes d'amortiss des immo cédées	102 751 813,15	53 440 676,37
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	794 437 962,09	495 813 061,87
I	10 - Distributions de bénéfices	398 754 819,00	237 298 875,00
II	= AUTOFINANCEMENT	395 683 143,09	258 514 186,87

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements



Principales Méthodes d'Évaluation Spécifiques à l'Entreprise

du 01/01/2025 au 31/12/2025

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (CMUP).

Ces stocks sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge réelle sur chaque projet. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

État des Changements de Méthodes

01/01/2025 au 31/12/2025

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION		
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		

État des Dérogations

01/01/2025 au 31/12/2025

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

**Détail des Non-Valeurs**

01/01/2025 au 31/12/2025

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	10 000 000,00
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	10 000 000,00
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
TOTAL		10 000 000,00

Tableau des Immobilisations autres que Financières

01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	96 376 937,52					86 376 937,52		10 000 000,00
* Frais préliminaires	216 583,00					216 583,00		
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	96 160 354,52					86 160 354,52		10 000 000,00
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 063 625,36	644 720,00						8 708 345,36
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 063 625,36	644 720,00						8 708 345,36
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	517 644 615,80	259 679 866,29			110 784 158,22	60 080 552,01		606 459 771,86
* Terrains								
* Constructions								
* Installat techniques, matériel et outillage	469 087 197,55	255 118 972,35			110 062 848,93	60 080 552,01		554 062 768,96
* Matériel de transport	3 895 926,73	240 773,74			110 512,71			4 026 187,76
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	44 661 491,52	4 320 120,20			610 796,58			48 370 815,14
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours								
TOTAL GÉNÉRAL	622 085 178,68	260 324 586,29			110 784 158,22	146 457 489,53		625 168 117,22

Tableau des Amortissements

01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	92 913 654,19	3 333 333,33	86 246 987,52	10 000 000,00
* Frais préliminaires	86 633,00		86 633,00	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	92 827 021,19	3 333 333,33	86 160 354,52	10 000 000,00
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 106 092,56	418 942,01		7 525 034,57
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	7 106 092,56	418 942,01		7 525 034,57
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 178 606,28	67 789 617,52	68 242 847,11	346 725 376,69
* Terrains				
* Constructions				
* Installations techniques; matériel et outillage	318 053 948,19	61 709 809,69	68 057 099,62	311 706 658,26
* Matériel de transport	3 597 196,29	149 679,20	59 464,83	3 687 410,66
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	25 527 461,80	5 930 128,63	126 282,66	31 331 307,77
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	447 198 353,03	71 541 892,86	154 489 834,63	364 250 411,26

**Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations**

01/01/2025 au 31/12/2025

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
jan-25	21110000	216 583	86 633	129 950	0	0	129 950
jan-25	23321000	792 816,95	772 066,9467	20 750	660 211,08	639 461,08	0
jan-25	23324100	158 000	158 000	0	0	0	0
jan-25	23400000	11 807,68	11 807,68	0	106 455,59	106 455,59	0
fév-25	23324100	150 000	150 000	0	0	0	0
fév-25	23400000	2 685,21	2 685,21	0	70 000	70 000	0
mar-25	21280000	86 160 354,52	86 160 354,52	0	0	0	0
mar-25	23321000	7 250 508,19	134 619,78	7 115 888,41	7 294 649,6	178 761,19	0
mar-25	23324100	9 338 945,15	1 167 244,51	8 171 700,64	8 660 790,19	489 089,55	0
mar-25	23400000	19 170,96	19 170,955	0	305 000	305 000	0
mai-25	23321000	5 985 550,14	227 615,97	5 757 934,17	6 004 494,72	246 560,55	0
mai-25	23324100	985 603	985 603	0	0	0	0
mai-25	23400000	70 009,61	18 961,73	51 047,88	360 000	308 952,12	0
jui-25	23321000	14 530 600,98	323 952,92	14 206 648,06	14 455 961,69	249 313,63	0
jui-25	23324100	26 665 302,22	26 260 759,67	404 542,55	447 661,87	43 119,32	0
jui-25	23400000	11 64,71	1 164,71	0	50 000	50 000	0
juil-25	23321000	1 958 347,55	65 278,25167	1 893 069,30	1 912 110,54	19 041,24	0
juil-25	23324100	6 063 832,43	2 063 605,89	4 000 226,54	4 441 372,16	441 145,62	0
juil-25	23324200	5 450 036,28	181 667,876	5 268 368,40	5 450 036,28	181 667,88	0
juil-25	23400000	2 226,05	2 226,05	0	60 000	60 000	0
août-25	23321000	5 094 340,34	158 063,36	4 936 276,98	5 066 362,25	130 085,27	0
août-25	23324100	25 180	25 180	0	0	0	0
sept-25	23321000	28 364 692,86	897 538,01	27 467 154,85	28 428 063,78	960 908,93	0
sept-25	23324100	79 200	79 200	0	0	0	0
sept-25	23400000	3 448,49	3 448,49	0	120 000	120 000	0
oct-25	23321000	1 808 170,83	120 544,72	1 687 626,11	1 792 994,54	105 368,43	0
nov-25	23321000	11 391 827,94	226 662,51	11 165 165,43	11 460 019,87	294 854,44	0
déc-25	23321000	13 212 951,04	3 402 720,85	9 810 230,19	13 928 864,48	4 221 255,83	102 621,54
déc-25	23324100	30 291 495,05	30 229 075,88	62 419,17	70 000	28 268	20 687,17
déc-25	23325000	546 000	427 700	118 300	7 809,76	0	110 490,24
déc-25	23581000	610 796,58	126 282,35	484 514,23	594 412	109 897,77	0
TOTAL		257 241 647,75	154 489 834,84	102 751 812,91	111 747 270,40	9 359 206,44	363 748,95

**Tableau des Titres de Participation**

01/01/2025 au 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
							6	7	8	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
T2G GABON	0	CONSTRUCTION	214 300,00	80,00	171 474,64	0,00	31/12/2025	-2 377 379,05	-1 721 905,12	0,00
TGCC COTE D IVOIRE	0	CONSTRUCTION	215 000,00	100,00	8 098 622,70	0,00	31/12/2025	31 986 610,59	-17 460 543,28	327 985 442,38
TG PREFA	1108628	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	100,00	41 750 000,00	0,00	31/12/2025	88 397 305,60	50 275 255,36	434 574 850,43
TGCI	15297689	PROMOTION	300 000,00	100,00	300 000,00	0,00	31/12/2025	-659 991,31	-132 871,96	0,00
TG WOOD	25039515	MENUISERIE BOIS	100 000,00	90,00	90 000,00	0,00	31/12/2025	2 899 743,71	753 099,99	26 127 337,96
BESIX-TGCC	26196344	CONSTRUCTION	1 000 000,00	45,00	450 000,00	0,00	31/12/2025	186 643 450,71	66 444 370,91	605 496 402,09
TGCC SENEGAL	0	CONSTRUCTION	168 717,50	100,00	5 905 763,88	0,00	31/12/2025	-18 374 184,87	-22 617 147,70	39 112 035,32
TG COVER	20706611	REVETEMENT	1 100 000,00	100,00	18 470 589,00	0,00	31/12/2025	32 032 152,05	8 650 130,78	321 842 149,98
TG ALU	45998041	MENUISERIE ALUMINIUM	4 100 000,00	80,00	80 000,00	0,00	31/12/2025	12 277 568,48	247 568,22	341 453 844,26
TGCC GUINEE	0	CONSTRUCTION	259 680,00	100,00	259 680,00	0,00	31/12/2025	-45 810 842,00	-50 653 704,75	176 884 181,97
TGCC DEVELOPPEMENT	0	ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT	1 079 083,00	100,00	1 079 083,00	0,00	31/12/2025	507 089,39	-301 342,09	0,00
TGEM	52453643	TRAVAUX D ELECTROMECANIQUE ET PLOMBERIE	4 000 000,00	100,00	3 000 000,00	0,00	31/12/2025	30 166 236,51	21 120 658,62	205 070 961,28
DECO EXCELL	54030416	TRAVAUX D AGENCEMENTS	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	31/12/2025	-262 335,18	1 476 366,81	7 552 139,84
TG STEEL	66010632	CONSTRUCTION METALLIQUE	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	31/12/2025	4 282 295,50	4 652 218,83	64 783 112,22
TG STONE	66019931	EXPLOITATION CARRIERES	100 000,00	100,00	100 000,00	0,00	31/12/2025	-1 152 515,51	-1 240 706,51	0,00
TGCC MIDDLE EAST	0	CONSTRUCTION	1 366 000,00	100,00	1 366 000,00	0,00	31/12/2025	-9 808 676,81	-11 025 676,81	0,00
STAM	2200742	TRAVAUX ROUTIERS	213 781 500,00	60,00	2 543 999 573,00	0,00	31/12/2025	736 900 601,86	430 879 355,08	2 776 216 266,50
PLATINIUM POWER	0	PROMOTION	26 264 000,00	5,00	50 000 000,00	0,00	01/01/2025	0,00	0,00	0,00
TOTAL			275 248 280,50		2 675 320 786,22	0,00	--	1 047 548 314,48	479 246 310,66	5 327 098 724,23

Tableau des Provisions

01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	58 367 461,91		14 264 066,58					72 631 528,49
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	58 367 461,91		14 264 066,58					72 631 528,49
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	325 440 459,00	105 679 175,29			57 756 139,91			373 363 494,38
5 Autres Provisions pour risques et charge	11 424 651,41	41 828 855,65	326 101,72		1 986 831,88	165 484,94		51 427 291,96
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	336 865 110,41	147 508 030,94	326 101,72		59 742 971,79	165 484,94		424 790 786,34
TOTAL (A+B)	395 232 572,32	147 508 030,94	14 590 168,30		59 742 971,79	165 484,94		497 422 314,83



Créances		Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
			Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé		11 857 058,49		11 857 058,49				3 907 222,97	
- Prêts immobilisés		221 000,00		221 000,00					
- Autres créances financières		11 636 058,49		11 636 058,49				3 907 222,97	
De l'actif circulant		5 805 610 364,26	362 268 084,90	4 959 936 903,71	483 405 375,65	46 243 813,49	597 771 036,70	632 688 948,77	10 569 856,99
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes		447 337 807,05		447 337 807,05				134 578 308,00	
- Clients et comptes rattachés		4 395 836 613,94	362 268 084,90	3 550 163 153,39	483 405 375,65	46 243 813,49		175 691 285,08	10 569 856,99
- Personnel		818 488,57		818 488,57					
- Etat		597 771 036,70		597 771 036,70			597 771 036,70		
- Comptes d'associés									
- Autres débiteurs		322 963 892,31		322 963 892,31				322 419 355,69	
- Compte de régularisation actif		40 882 525,69		40 882 525,69					
T O T A U X		5 817 467 422,75	362 268 084,90	4 971 793 962,20	483 405 375,65	46 243 813,49	597 771 036,70	636 596 171,74	10 569 856,99

Dettes		Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
			Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT		366 922 682,55	238 686 312,39	128 236 370,16					
- Emprunts obligataires		337 500 000,00	225 000 000,00	112 500 000,00					
- Autres dettes de financement		29 422 682,55	13 686 312,39	15 736 370,16					
DU PASSIF CIRCULANT		5 352 401 048,91		5 352 401 048,91		147 117 423,95	601 080 881,09	279 176 482,58	145 069 836,08
- Fournisseurs et comptes rattachés		3 722 174 823,14		3 722 174 823,14		102 097 574,95		279 176 482,58	145 069 836,08
- Clients créditeurs, avances et acomptes		955 722 274,91		955 722 274,91		45 019 849,00			
- Personnel		57 801 276,73		57 801 276,73					
- Organismes sociaux		34 455 077,99		34 455 077,99			32 745 419,72		
- Etat		568 335 461,37		568 335 461,37			568 335 461,37		
- Comptes d'associés									
- Autres créanciers		88 152,78		88 152,78					
- Comptes de régularisation - Passif		13 823 981,99		13 823 981,99					
T O T A U X		5 719 323 731,46	238 686 312,39	5 480 637 419,07		147 117 423,95	601 080 881,09	279 176 482,58	145 069 836,08

**Tableau des Surêtés Réelles Données ou Reçues**

01/01/2025 au 31/12/2025

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V N C de la sureté donnée
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	10 500 000,00	Nantissement	26/11/2021 Casablanca	Fonds de Commerce et Materiel	
BMCE	99 826 028,00	Nantissement	13/09/2021 Casablanca	Créances	
AWB	1 000 000,00	Nantissement	13/11/2023 Casablanca	Fonds de Commerce	
AWB	10 000 000,00	Nantissement	12/07/2021 Casablanca	Fonds de Commerce	
AWB	15 000 000,00	Nantissement	14/06/2022 Casablanca	Fonds de Commerce	
CIH	40 000 000,00	Nantissement	31/05/2023 Casablanca	Fonds de Commerce	
CA	40 000 000,00	Nantissement	24/04/2024 Casablanca	Fonds de Commerce	
CIH	20 000 000,00	Nantissement	03/04/2024 Casablanca	Fonds de Commerce	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	11 500 000,00	Nantissement	10/09/2025 Casablanca	Fonds de commerce	
AWB	100 000 000,00	Nantissement	09/10/2020 Casablanca	Fonds de commerce	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	20 000 000,00	Nantissement	26/05/2021 Casablanca	Fonds de commerce	

Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-Bail

01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
Engagement reçu		
M. Mohamed BOUZOUBAA (SGMB)	31 000 000,00	31 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (CDM)	10 000 000,00	10 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (BMCE)	25 000 000,00	25 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (AWB)	595 344 000,00	595 344 000,00
Garantie bancaires/AWB	1 699 774 821,01	1 699 774 821,01
Garantie bancaires/BP	434 496 833,82	200 000 000,00
Garantie bancaires/BMCE	601 536 769,17	836 078 000,00
Garantie bancaires/BMCI	593 790 811,58	381 800 000,00
Garantie bancaires/CIH	209 988 301,55	100 000 000,00
Garantie bancaires/CA	385 566 182,25	500 000 000,00
Garantie bancaires/CDM	404 040 413,92	40 000 000,00
Garantie bancaires/SGMB	548 062 232,11	263 000 000,00



Tableau des Biens en Crédit-Bail

01/01/2025 au 31/12/2025

Bien	Année	Durée Amt	Durée contrat	Valeur du bien	Cumul redevances	Montant redevances	Redevances inférieures à un an	Redevances supérieures à un an	Prix résiduel
MATERIEL DE TRANSPORT	2021	5	48	7 569 903,45	7 582 430,01	1 111 514,23			75 699,03
MATERIEL DE TRANSPORT	2022	5	48	13 911 709,71	10 929 239,23	4 041 488,87	1 421 413,49		139 117,10
MATERIEL DE TRANSPORT	2025	5	48	15 886 661,99	-	2 561 160,31	4 494 081,36	10 921 083,77	158 866,62
MATERIEL DE TRANSPORT	2023	5	36	217 656,75	108 280,98	65 934,60	23 588,22		2 176,57
MATERIEL DE TRANSPORT	2023	5	48	16 677 232,64	8 189 512,74	5 279 687,74	5 281 723,34	2 367 827,22	166 772,33
MATERIEL DE TRANSPORT	2024	5	48	20 070 916,63	3 947 828,34	5 934 192,12	5 934 192,12	7 920 555,90	200 709,17
MATERIEL ET OUTILLAGE	2021	10	48	53 606 806,89	45 076 482,33	10 123 329,39			536 068,07
MATERIEL ET OUTILLAGE	2021	10	60	1 288 549,45	1 090 687,08	353 736,36	324 258,56		12 885,49
MATERIEL ET OUTILLAGE	2022	10	48	34 768 179,03	21 981 121,35	9 544 661,88	6 652 863,57		347 681,79
MATERIEL ET OUTILLAGE	2022	10	60	4 072 878,19	3 321 233,27	1 118 098,44	1 151 160,29		40 728,78
MATERIEL ET OUTILLAGE	2025	10	48	209 707 420,65	-	21 963 717,69	58 497 687,70	153 529 345,41	2 097 074,21
MATERIEL ET OUTILLAGE	2023	10	19	1 739 400,00	784 348,64	490 382,89			17 394,00
MATERIEL ET OUTILLAGE	2023	10	48	147 325 178,22	62 872 088,43	41 712 320,00	41 690 592,81	20 615 642,68	1 473 251,78
MATERIEL ET OUTILLAGE	2024	10	48	136 524 901,62	11 269 357,19	26 020 531,05	26 932 271,40	45 109 418,89	1 365 249,02
Total général				663 367 395,22	177 152 609,60	130 320 755,57	152 403 832,85	240 463 873,87	6 633 673,95



Détail des Postes du C P C

01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
	611 - Achats revendus de marchandises		1 384,15
611	* Achats de marchandises		1 384,15
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		1 384,15
	612 - Achats consommés de matières et fournitures	4 572 584 177,75	4 903 771 099,31
	* Achat de matières premières	910 278 020,78	713 045 117,85
	*Variation des stocks de matières premières (+/-)	21 880 988,72	24 723 340,25
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	145 031 220,81	109 614 434,21
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	131 261 910,49	95 843 125,35
	* Achats de travaux, études et prestations de services	3 364 132 036,95	3 960 545 081,65
	Total	4 572 584 177,75	4 903 771 099,31
	613/614 - *Autres charges externes	508 711 362,25	300 692 463,27
	* Locations et charges locatives	125 296 619,40	66 925 247,27
	* Redevances de crédit-bail	130 320 755,57	95 006 604,76
	* Entretien et réparations	32 379 872,76	28 185 675,91
	* Primes d'assurances	32 940 734,78	23 293 395,42
613/614	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	36 148 183,39	18 193 650,21
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	111 536,87	873 770,46
	*Transports	54 797 025,75	18 986 513,36
	* Déplacements, missions et réceptions	9 740 057,91	12 860 148,15
	* Reste du poste des autres charges externes	86 976 575,82	36 367 457,73
	Total	508 711 362,25	300 692 463,27
	617 - * Charges de personnel	1 011 434 358,35	891 393 172,90
	* Rémunération du personnel	806 834 600,21	724 761 734,66
617	* Charges sociales	183 008 206,54	151 883 330,10
	* Reste du poste des charges de personnel	21 591 551,60	14 748 108,14
	Total	1 011 434 358,35	891 393 172,90
	618 - Autres charges d'exploitation	19 086 562,93	11 560 636,05
	* Jetons de présence	17 442 857,09	5 399 999,16
618	* Pertes sur créances irrécouvrables	1 643 705,84	6 160 636,89
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	19 086 562,93	11 560 636,05
	CHARGES FINANCIERES		
	638 *Autres charges financières		
638	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL		
	CHARGES NON COURANTES	50 878 189,42	77 123 566,36
	658 - Autres charges non courantes	50 878 189,42	77 123 566,36
	* Pénalités sur marchés et débits		584 892,00
658	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	34 255 283,00	62 578 337,12
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	961 126,02	10 685 049,22
	* Créances devenues irrécouvrables	15 661 780,40	2 973 172,47
	* Reste du poste des autres charges non courantes		302 115,55
	Total	50 878 189,42	77 123 566,36

Détail des Postes du C P C (suite)

01/01/2025 au 31/12/2025

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
711	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
	Ventes de biens et services produits	7 473 647 851,20	6 608 281 599,17
	Ventes de biens au Maroc	43 891 152,41	35 515 444,45
	Ventes de biens à l'étranger		
712	Ventes des services au Maroc	7 227 254 268,46	6 368 668 126,25
	Ventes des services à l'étranger	145 082 973,03	152 005 669,50
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	57 419 457,30	52 092 358,97
	Total	7 473 647 851,20	6 608 281 599,17
	Variation des stocks de produits	-26 508 099,98	345 063 335,94
	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
713	Variation des stocks des services produits (+/-)	-26 508 099,98	345 063 335,94
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	-26 508 099,98	345 063 335,94
	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
718	Reste du poste des produits divers		
	Total		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	91 264 536,28	32 800 859,35
	Reprises	59 742 971,79	15 184 209,52
719	Transferts de charges	31 521 564,49	17 616 649,83
	Total	91 264 536,28	32 800 859,35
	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	7 732 454,39	4 655 637,23
	Intérêts et produits assimilés	3 447 864,28	1 597 896,56
738	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	4 284 590,11	3 057 740,67
	Total	7 732 454,39	4 655 637,23



Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Fiscal

01/01/2025 au 31/12/2025

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	717 627 459,91	
Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES	693 117 065,41	
RÉINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	149 536 286,75	
ÉXCÉDENT LEASING	2 901 865,77	
CADEAUX CLIENTS	25 461,00	
DONS	7 992 902,88	
PROVISIONS	136 972 351,26	
CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 643 705,84	
R INTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	543 580 778,66	
CONTRIBUTION LIBÉRATOIRE	32 967 790,00	
CHARGES NON COURANTES	16 356 832,39	
PENALITÉ ET AMENDE	265 966,06	
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	451 699 378,00	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000 000,00	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 003 319,21	
RAPPELS D'IMPOTS	1 287 493,00	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		80 236 835,73
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		80 236 835,73
DIVDENDES		80 039 835,73
REPRISE PROVISIONS CLIENTS		197 000,00
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	1 410 744 525,32	80 236 835,73
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 330 507 689,59	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1 330 507 689,59	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

Détermination du Résultat Courant Après Impôts

01/01/2025 au 31/12/2025

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C P C (+/-)	1 201 485 416,72
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	149 536 286,75
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	80 236 835,73
Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 270 784 867,74
Impôt théorique sur résultat courant (-)	432 066 855,00
Résultat courant après impôts (=)	769 418 561,72

Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	302 130 297,67	837 350 869,96	812 494 004,00	326 987 163,63
B. T.V.A. Récupérable	439 810 282,92	973 298 522,08	889 911 937,06	523 196 867,94
sur charges	439 778 893,92	948 426 268,08	866 796 770,06	521 408 391,94
sur immobilisations	31 389,00	24 872 254,00	23 115 167,00	1 788 476,00
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	-137 679 985,25	-135 947 652,12	-77 417 933,06	-196 209 704,31

Passif éventuel

01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les déclarations fiscales au titre de la période 2024 et 2025 ne sont pas prescrites et peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal et à d'éventuels redressements en matière d'impôt sur les sociétés (I.S), d'impôt sur le Revenu (I.R) et de Taxe sur la Valeur ajoutée (T.V.A).

**État de Répartition du Capital Social**

01/01/2025 au 31/12/2025

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
Mme BOUZOUBAA Fatima			BE563380		22 Rue Sompy, Oasis, Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mme NAZIH CHERKAOUI meryem			BE601881		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	10	10	10	100,00	100,00	100,00
Mme Bouzoubaa Abba			BK612045		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. Mohamed Saad Berrada			A144946		Route de Mekka, Californie-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. Mohamed Réda Jaafar Senoussi			BE743530		Rés Ghandi, Hay Essalam-Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
M. Mohammed Bouzoubaa			B136114		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	23399950	21140814	10	211 408 140,00	211 408 140,00	211 408 140,00
Flottant			11111			8239840	13533458	10	135 334 580,00	135 334 580,00	135 334 580,00
M. Hatim Ben Ahmed			PN815704		Casablanca	10	10	10	100,00	100,00	100,00
T o t a l						31639850	34674332	--	346 743 320,00	346 743 320,00	346 743 320,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital

Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de L'Exercice

01/01/2025 au 31/12/2025

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS		MONTANT
Décision du	21/05/2025		Décision du		
Report à nouveau		199 045 488,51	Autres réserves		
Résultats nets en instance d'affectation			Tantièmes		
Résultat net de l'exercice		420 690 302,64	Dividendes		398 754 818,00
Prélèvements sur les réserves			Autres affectations		
Autres prélèvements			Report à nouveau		220 980 973,15
TOTAL A		619 735 791,15	TOTAL B		619 735 791,15



État Détaillé des Stocks

01/01/2025 au 31/12/2025

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
I. Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	41 973 418,71		41 973 418,71	63 854 407,43		63 854 407,43	21 880 988,72
3- Matières premières	41 069 929,60		41 069 929,60	60 122 667,32		60 122 667,32	19 052 737,72
4- Matières consommables	903 489,11		903 489,11	3 731 740,11		3 731 740,11	2 828 251,00
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
10- Total stocks approvisionnement	41 973 418,71		41 973 418,71	63 854 407,43		63 854 407,43	21 880 988,72
II. Stock en cours Production de biens et service	1 242 323 754,18		1 242 323 754,18	1 268 831 854,16		1 268 831 854,16	26 508 099,98
11- Produits en cours							
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours	1 242 323 754,18		1 242 323 754,18	1 268 831 854,16		1 268 831 854,16	26 508 099,98
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours	1 242 323 754,18		1 242 323 754,18	1 268 831 854,16		1 268 831 854,16	26 508 099,98
III. Stock Produits finis							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
18- Total Stocks Produits et Biens finis							
IV . Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GÉNÉRAL (ligne 10+15+18+22)	1 284 297 172,89		1 284 297 172,89	1 332 686 261,59		1 332 686 261,59	48 389 088,70



Aux Actionnaires de la société

Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A

4, Rue de L'Imam Mouslim,
Oasis, Casablanca 20100.

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.968.760.742,38 dont un bénéfice net de MAD 717.627.459,91.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Titres de participation :</p> <p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation dégagent une valeur nette de KMAD 2.602.689. Ces titres sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une appréciation à chaque clôture afin d'identifier l'existence d'éventuels indices de perte de valeur. Le cas échéant, la dépréciation est déterminée sur la base de la valeur d'utilité des entités concernées, appréciée notamment à partir de leur situation nette, ainsi que des perspectives de rentabilité future, ce qui implique le recours à des jugements significatifs de la Direction. Compte tenu de l'importance du solde, des opérations intervenues au cours de l'exercice et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des pertes de valeur éventuelles, nous avons considéré la valorisation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner les acquisitions et opérations sur capital intervenues au cours de l'exercice, en rapprochant les montants comptabilisés avec les documents juridiques sous-jacents (contrats, procès-verbaux, statuts) ; - Prendre connaissance et apprécier les principes et méthodes retenus par la Direction pour l'évaluation des titres de participation à la clôture de l'exercice ; - Apprécier la pertinence de l'analyse réalisée par la Direction quant à l'identification d'indices de perte de valeur ; - Examiner les éléments utilisés pour la détermination des valeurs d'utilité, notamment les situations nettes des entités concernées, ainsi que, le cas échéant, les perspectives de rentabilité retenues ;
<p>Stocks de travaux en cours :</p> <p>Au 31 décembre 2025, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 1.242.324. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations qui ont été introduites par la société ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.

Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.

Dépréciation des créances-clients :

Au 31 décembre 2025, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 4.032.200.

Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ;
- La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.
- La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 aux opérations suivantes :

- L'acquisition de 60 % du capital de la société STAM, pour un montant de KMAD 2.499.000,
- La création de la société TGCC Middle East, détenue à 100 % pour un capital de KMAD 1.366.

Casablanca, le 28 avril 2026


Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss el-Sicak, Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES



Mohamed HDID
Associé Gérant



COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan Actif

(En milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Écart d'acquisition	2 271 313	12 842
Immobilisations en non-valeur	0	0
Immobilisations incorporelles	2 540	1 244
Immobilisations corporelles	1 563 616	715 421
Immobilisations financières	14 453	10 358
Titres mis en équivalence	0	0
Impôt différés Actif	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ	3 851 922	739 865
Stocks	1 868 837	1 736 655
Clients et comptes rattachés	5 958 248	3 961 594
Autres débiteurs	1 768 518	1 414 277
Autres comptes d'actifs et de régularisation	67 404	58 681
Titres de placement	229 519	120 945
ACTIF D'EXPLOITATION	9 892 526	7 292 152
Trésorerie	1 925 788	621 723
TRÉSORERIE	1 925 788	621 723
TOTAL ACTIF	15 670 237	8 653 740

Bilan Passif

(En milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	346 743	316 399
Primes liées au capital	2 651 372	481 717
Réserves consolidées	593 958	441 293
Résultat consolidé	952 053	521 810
Capitaux Propres Part Groupe	4 544 126	1 761 218
Réserves minoritaires	130 433	862
Résultat minoritaires	209 112	5 472
Parts minoritaires	339 545	6 334
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 883 671	1 767 552
Provisions pour risques et charges durables	2 154	977
Dettes et emprunts	1 200 954	807 838
DETTES ET EMPRUNTS	1 203 109	808 814
Fournisseurs et comptes rattachés	4 922 209	3 589 284
Autres créanciers	2 987 566	1 809 840
Autres dettes du passif circulant	74 487	32 003
Impôt différés	91 608	38 320
PASSIF CIRCULANT	8 075 870	5 469 446
Trésorerie	1 507 587	607 927
TRÉSORERIE	1 507 587	607 927
TOTAL PASSIF	15 670 237	8 653 740

Compte de Produits et Charges (hors taxes)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	(en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires		11 931 188	7 596 821
Autres produits d'exploitation		387 715	457 754
Reprise d'exploitation		63 098	15 899
PRODUIT D'EXPLOITATION		12 382 000	8 070 475
Coût des biens et services vendus		7 230 184	5 444 131
Autres charges externes		770 399	337 867
Impôts et taxes		35 291	10 265
Charges de personnel		1 704 475	1 077 703
Autres charges d'exploitation		2 732	7 716
CHARGES D'EXPLOITATION		9 743 081	6 877 681
RÉSULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT		2 638 919	1 192 794
Dotations d'exploitation (hors écarts d'acquisition)		379 628	279 310
RÉSULTAT OPERATIONNEL		2 259 291	913 484
Produit financiers		45 958	5 735
Charges financiers		152 583	84 960
Autres charges et produit non courants		-33 252	-80 767
RÉSULTAT AVANT IMPOT		2 119 415	753 492
QP résultat sociétés mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		122 460	3 414
Impôt sur les résultats		-801 426	-210 298
Impôt différés		-34 364	-12 499
Résultat Net		1 161 165	527 281
Dont part du groupe		952 053	521 810
Dont part minoritaire		209 112	5 472
Résultat par action		27,5	16,5

**Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés**

01/01/2025 au 31/12/2025

(En milliers de dirhams)	Capital	Primes	Réserves groupe	Résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	Total Capitaux propres
au 31/12/2024	316 399	481 717	441 293	521 810	1 761 218	6 334	1 767 552
Résultat de l'exercice				952 053	952 053	209 112	1 161 165
Résultat global				1 473 862	2 713 271	215 446	2 928 717
Distribution			(398 755)		(398 755)	(3 598)	(402 353)
Affectation du résultat de l'exercice			521 810	(521 810)	-	-	-
Entrée périmètre					-	97 700	97 700
Variation de périmètre			32 212		32 212		32 212
Changement de méthode comptable					-		-
Augmentation de capital	30 345	2 169 655			2 199 999	30 000	2 229 999
Autres variations (1)			(3 449)	-	(3 449)	(0)	(3 449)
Écart de conversion			847		847	(2)	845
au 31/12/2025	346 743	2 651 372	593 958	952 053	4 544 126	339 545	4 883 671



Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (en milliers de Dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net des sociétés intégrées	1 161 066	527 281
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	0	0
Dotations Nettes aux Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	383 590	158 100
Dotations Nettes aux provisions durables pour risques et charges	40 031	1 007
Dotations Nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Variation des impôts différés	34 307	12 499
VNC des éléments d'actifs cédés	143 625	59 560
Prix de cession des immobilisations	-154 869	-61 584
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	1 607 751	696 863
Variation des créances de l'actif circulant	23 490	-680 142
Variation des stocks nets	-393 802	-442 623
Variation des dettes du passif circulant	499 792	1 189 965
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	129 481	67 200
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 737 231	764 063
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-3 080	-862
Acquisition d'immobilisations corporelles	-342 828	-141 961
Acquisition d'immobilisations financières	22 549	-9 262
Cession d'immobilisations financières	3 199	16 146
Prix de cession des immobilisations	154 254	61 584
Incidence des variations de périmètre	-2 375 098	0
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2 541 004	-74 355
Augmentation de capital	0	0
Réduction du capital	0	0
Souscription/Remboursement d'emprunts	1 873 471	-138 079
Dividendes versés	-409 802	-240 300
Augmentation des dettes de financement	22 606	463 781
Variation des concours bancaires	850 369	123 394
FLUX DE TRÉSORERIE NET UTILISÉS DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2 336 644	208 796
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 532 871	898 504
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	483 209	-416 263
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 015 875	483 209
INCIDENCE DES VARIATIONS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	-206	968

Note 1 Description de l'Activité

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, la société TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des ouvrages dans plusieurs secteurs: résidentiel, hôtelier, commercial, culturel, sportif, industriel ou encore administratif.

La société a pour activité :

- La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ;
- L'exécution soit directement soit indirectement de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ;
- L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ;
- La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Note 2. Évènements Significatifs Intervenus au cours de l'exercice 2025 :

L'année 2025 a été marquée par :

- L'augmentation de capital social réservée au public pour un montant de 2.199.999.450 dirhams à travers l'émission de 3 034 482 actions nouvelles ;
- L'acquisition d'une participation de 60% dans STAM (Société de Travaux Agricoles Marocains) qui détient elle même 100% de VIAS ;

L'année 2025 s'est distinguée par une croissance solide se traduisant par :

- Evolution significative du produit d'exploitation consolidé hors reprises de provisions qui atteint 12 382 000 KMAD, soit une hausse de 53 % ;
- Le résultat consolidé du groupe a connu une augmentation de 430 243 KMAD pour passer de 521 810 KMAD en 2024 à 952 053 KMAD en 2025 ;

Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le par le conseil National de la Comptabilité en se référant à l'avis N°5.

les principales règles et méthodes du Groupe sont décrites ci-après :

3.2. Modalité de consolidation

3.2.2 Filiales et participations

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ; l'entreprise consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pourcent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que l'entreprise dominante est actionnaire ou associée de cette entreprise.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.



3.2.2 Exclusions du périmètre de consolidation

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées et sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. C'est le cas en l'occurrence de la sociétés, PLATINUIM POWER et TG STONE.

3.2.3 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

3.2.4 Retraitements de consolidation

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés, dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale, et dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement entre une société consolidée par intégration globale et une société consolidée par intégration proportionnelle.

Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats internes provenant d'opérations réalisées avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation détenu par le Groupe dans le capital de ces entreprises.

3.2.5 Date de clôture

Le Groupe TGCC ainsi que ses filiales et participations clôturent au 31 décembre.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Nature des immobilisations	Durée de vie	Taux de l'amortissement
Construction	20 ans	5%
Mobilier de bureau	10 ans	10%
Matériel de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	5 ans	20%
Matériel et outillage	10 ans	10%
Agencement et installation	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) Stocks

Les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux, et à leur coût de production pour les biens produits par l'entreprise.

Ils se composent principalement de matières et fournitures consommables, généralement évaluées au CMUP et de produits en cours et finis évalués au coût de production.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

Les stocks de travaux en cours sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge réelle de chaque chantier.

La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.

(e) Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances ainsi que les dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées au courant de l'exercice sur la base du cours de change à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, elles sont réévaluées dans les comptes sociaux sur la base du cours de change à cette date, les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif.



Les écarts de conversion actifs et passifs sont constatés au compte de produits et charges dans les comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.

(f) Retraitement des impôts

Le Groupe TGCC comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour l'évaluation des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Les actifs nets d'impôts relatifs aux différences temporaires et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour absorber ces actifs d'impôts.

Note 4. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 :

Le Groupe compte au 31 décembre 2025 seize sociétés ayant fait l'objet d'une intégration globale et une société une intégration proportionnelle.

La liste de ces sociétés est donnée ci-après:

Société	31-déc-25			31-déc-24		
	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Consolidante	100	100	Consolidante
TGCI SARL	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G	80	80	Globale	80	80	Globale
TG PREFA	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	100	100	Globale	100	100	Globale
TG WOOD	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
TG COVER	100	100	Globale	100	100	Globale
TG ALU	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC GUINEE	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC DEVELOPPEMENT	100	100	Globale	100	100	Globale
DECO EXCELL	100	100	Globale	100	100	Globale
TG STEEL	100	100	Globale	100	100	Globale
TG STONE	0	0	Non Consolidée	100	100	Globale
TGCC MIDDLE EAST	100	100	Globale	-	-	-
STAM	60	60	Globale	-	-	-
VIAS	60	60	Globale	-	-	-

Le périmètre de 2025 a connu l'entrée de :

- TGCC MIDDLE EAST à 100%
- STAM (Société de Travaux Agricoles Marocains) à 60%
- VIAS à 60%

Les cas d'exclusion du périmètre sont indiqués dans le paragraphe 3.2 « Modalités de Consolidation » de la Note 3.

Note 5. Comparabilité des comptes

L'exercice 2025 n'a pas connu de changement de méthodes comptables ou de méthodes de consolidation susceptibles d'altérer la comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Note 6. Informations sectorielles :

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TGCC est le secteur d'activité. Le second est le secteur géographique.

6.1. Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs d'activités

- Activité 1 : Travaux publics et du bâtiment
- Activité 2 : Fabrication de matériaux de construction
- Activité 3 : Sous-Traitance des lots SO

6.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographique

- Secteur géographique 1 : Maroc
- Secteur géographique 2 : Côte d'Ivoire
- Secteur géographique 3 : Gabon
- Secteur géographique 4 : Sénégal
- Secteur géographique 5 : Guinée
- Secteur géographique 6 : Arabie Saoudite

Les produits des activités ordinaires du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-25		31-déc-24	
	Montant	%	Montant	%
Travaux publics et du bâtiment	11 831 446	99,16%	7 542 000	97,69%
Fabrication de matériaux de construction	5 167	0,04%	6 895	0,22%
Sous-Traitance des lots SO	94 575	0,79%	47 927	2,09%
Total	11 931 188	100%	7 596 821	100%

Les produits par zone géographique du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-25		31-déc-24	
	Montant	%	Montant	%
Maroc	11 501 645	96,40%	7 239 761	95,30%
Côte d'Ivoire	268 946	2,25%	196 710	2,59%
Sénégal	20 803	0,17%	37 637	0,50%
Gabon	-	0%	-	0%
Guinée	139 793	1,17%	122 713	1,6%
Arabie Saoudite	-	0,00%	-	0,0%
Total	11 931 188	100,00%	7 596 821	100,00%



Note 7. Achats & Autres Charges d'Exploitation

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Marchandises et matières consommées	7 230 184	5 444 131	1 786 053
Achat de matières premières	2 572 003	1 273 743	1 298 260
Variation des stocks de matières premières	16 343	-8 082	24 425
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	399 380	149 192	250 189
Achats non stockés de matières et de fournitures	333 494	124 263	209 231
Achats de travaux, études et prestations de services	3 908 913	3 905 014	3 899
Reste du poste des marchandises et matières consommées	51	1	49
Autres charges externes	805 690	348 132	457 558
Locations et charges locatives	284 266	101 615	182 651
Entretien et réparations	44 516	35 220	9 296
Primes d'assurances	48 815	27 531	21 283
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	55 873	56 730	-857
Redevances pour brevets, marques, droits.....	981	1 335	-354
Transports	159 908	37 630	122 277
Déplacements, missions et réceptions	43 514	26 488	17 026
Reste du poste des autres charges externes*	167 818	61 582	106 236
Achats & Autres charges externes	8 035 874	5 792 262	2 243 612
Autres charges d'exploitation	2 732	7 716	-4 984
Autres charges d'exploitation	2 732	7 716	-4 984
Achats & Autres charges d'exploitation	8 038 606	5 799 978	2 238 628

*y compris Impôts et Taxes

Note 8. Charges de personnel

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Rémunération du personnel	1 385 972	872 472	513 500
Charges sociales	288 108	188 269	99 839
Charges sociales diverses	30 395	16 962	13 434
Charges du personnel	1 704 475	1 077 703	626 772

Note 9. Dotations d'Exploitation

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	920	647	273
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	261 466	154 450	107 016
Dotations aux provisions : actif circulant et Risques & charges	117 241	124 212	-6 971
Dotations d'exploitation aux provisions pour Risques & charges	43 045	11 987	31 058
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	74 197	112 225	-38 029
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	122 460	3 414	119 047
Dotations d'exploitation	502 088	282 724	219 364

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Reprises sur provisions : immobilisations	0	457	-457
Reprises sur provisions : actif circulant et Risques & charges	63 098	15 442	47 655
Reprises sur provisions pour Risques & charges	2 618	11 590	-8 972
Reprise sur provisions des stocks MP et marchandises	0	0	0
Reprise sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant	60 479	3 852	56 627
Reprises d'exploitation	63 098	15 899	47 199

Note 10. Résultat Financier

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits Financiers	45 958	5 735	40 223
Gains de change	2 698	2 033	665
Autres produits financiers	42 032	3 344	38 689
Reprises financières	1 228	359	869
Charges Financières	152 583	84 960	67 622
Charges d'intérêts	136 041	76 892	59 149
Pertes de change	16 351	7 322	9 030
DAP pour dépréciation des immobilisations financières	191	747	-556
Résultat Financier	-106 625	-79 225	-27 400



Note 11. Résultat Non Courant

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits non courants	182 089	63 768	118 322
Produits des cessions d'immobilisations	154 869	61 584	93 286
Autres produits non courants	27 220	2 184	25 036
Charges non courantes	215 341	144 535	70 806
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	135 853	57 082	78 771
Autres charges non courantes	79 488	87 453	-7 965
Résultat non courant	-33 252	-80 767	47 516

Note 12. Impôts

12.1. Charge d'impôt reconnue en compte de résultat

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôt Courant	801 426	210 298
Charge/produit d'Impôts différés	34 364	12 499
Total	835 790	222 797

12.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Impôts différés Actif	0	0
Impôts différés Passif	91 608	38 320
Total	91 608	38 320

Note 13. Résultat par action

Le calcul du résultat par action est obtenu à partir des données suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Nombre total d'actions	34 674 332	31 639 850
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	34 674 332	31 639 850

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net part Groupe en KMAD	952 053	521 810
Résultat par action	27,46	16,49

Note 14. Immobilisations Incorporelles

14.1. Immobilisations incorporelles nettes d'amortissements

Libellé	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	12 007	- 9 467	2 540	9 046	-7 802	1 244
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	10 394	-8 930	1 464	9 046	-7 802	1 244
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 614	-538	1 076	0	0	0

14.2. Variation des immobilisations incorporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2024	Augmentation	Entré de périmètre	Diminution	Transfert	Solde au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	9 046	2 347	615	0	0	12 007
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	9 046	733	615	0	0	10 394
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	1 614	0	0	0	1 614

Note 15. Immobilisations corporelles

15.1. Immobilisations corporelles nettes d'amortissements

Libellé	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations Corporelles	3 641 317	2 077 701	1 563 616	1 588 127	872 706	715 421
Immo. corp. en pleine propriété	1 927 753	1 430 992	496 761	714 110	443 002	271 109
Terrains	9 904	0	9 904	1 690	0	1 690
Constructions	43 344	20 814	22 531	25 925	6 180	19 745
Install. techniques, matériels et outillages	1 688 276	1 281 938	406 338	548 129	377 207	170 923
Autres immobilisations corporelles	186 229	128 240	57 988	137 536	59 616	77 920
Immobilisations corporelles en cours	0	-	0	830	0	830
Immo. corp. en crédit bail	1 713 565	646 709	1 066 855	874 017	429 704	444 313
Terrains Crédit bail	21 239	0	21 239	21 239	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738	16 095	8 643	24 738	14 858	9 879
Install. techniques, mat. et outillages	1 368 756	480 515	888 241	666 784	304 192	362 592
Autres immobilisations corporelles	298 832	150 099	148 733	161 257	110 654	50 603

15.2. Variation des immobilisations corporelles (valeurs brutes)

Libellé	Solde au 31/12/2024	Augmentat°	Diminut°	Entrée du périmètre	"Variations des cours de change"	Reclassements et mises au rebut	Mouvmt de cpte à cpte	Solde au 31/12/2025
Immobilisations corporelles	1 588 127	959 804	288 051	1 379 793	1 646	-	-	3 641 317
Immo. corp. en pleine propriété	714 109	381 308	265 903	1 096 593	1 646	-	-	1 927 753
Terrains	1 690	-	1 730	9 944	-	-	-	9 904
Constructions	25 925	1 112	-	16 333	-	-	-25	43 344
Install. techniques, matériels et outillages	548 129	357 355	218 116	999 769	1 139	-	-	1 688 276
Autres immobilisations corporelles	137 536	22 841	46 057	71 377	507	-	25	186 229
Immobilisations corporelles en cours	830	-	-	-830	-	-	-	-
Immo. corp. crédit bail	874 017	578 496	22 148	283 200	-	-	-	1 713 565
Terrains Crédit bail	21 239	-	-	-	-	-	-	21 239
Constructions crédit bail	24 738	-	-	-	-	-	-	24 738
Install. techniques, mat. et outillages	666 784	481 246	22 148	242 874	-	-	-	1 368 756
Autres immobilisations corporelles	161 257	97 249	-	40 326	-	-	-	298 832



Note 16 Immobilisations financières

Libellé	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières	67 253	52 800	14 453	63 158	52 800	10 358
Prêts immobilisés	228	-	228	228	-	228
Autres créances financières	16 676	2 800	13 876	12 930	2 800	10 130
Titres de participation	50 350	50 000	350	50 000	50 000	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-

Note 17. Stocks

Libellé	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Stocks bruts	1 868 837	-	1 868 837	1 736 655	-	1 736 655
Matières et fournitures consommables	241 966	-	241 966	198 251	-	198 251
Produits en cours	1 621 751	-	1 621 751	1 537 483	-	1 537 483
Produits finis	5 121	-	5 121	921	-	921

Note 18. Créances de l'actif circulant

Libellé	Solde au 31/12/2025			Solde au 31/12/2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Créances d'exploitation brutes	8 227 084	432 915	7 794 169	5 783 478	348 926	5 434 552
Fournisseurs débiteurs	497 118	-	497 118	574 834	-	574 834
Clients et comptes rattachés	6 389 860	431 613	5 958 248	4 309 256	347 662	3 961 594
Personnel : autres	1 741	-	1 741	1 634	-	1 634
Etat	1 185 424	-	1 185 424	822 105	-	822 105
Autres débiteurs	85 537	1 302	84 234	16 967	1 263	15 703
Ecart de conversion Actif	-	-	-	289	-	289
Comptes de régularisation actif	67 404	-	67 404	58 393	-	58 393

Note 19. Emprunts et dettes financières

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Total dettes financières	1 200 954	807 838
Emprunts obligataires	337 500	450 000
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	771 230	308 160
Compte Courant Associé Bloqué	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	92 224	49 677

Note 20. Dettes du passif circulant

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Dettes du passif circulant	8 075 972	5 469 446	2 606 526
Fournisseurs et comptes rattachés	4 922 209	3 589 284	1 332 925
Clients Créiteurs avances et acomptes	1 526 012	1 176 044	349 968
Personnel créiteur	89 672	68 894	20 778
Organismes sociaux	53 443	26 998	26 445
Etat	1 347 631	535 268	812 363
Comptes d'associés - créiteurs	36 537	870	35 666
Autres créanciers	25 849	40 085	-14 236
Comptes de régularisation Passif	22 365	20 566	1 799
Ecart de conversion- passif	7	205	-198
Autres provisions pour risques et charges	52 249	11 232	41 017

Note 21. Évènements postérieurs à la clôture

Néant



Aux Actionnaires de la société

Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A (TGCC)

4, Rue De L'Imam Mouslim,
Oasis, Casablanca 20100.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4.883.671 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.161.165.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble

et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours :</p> <p>Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.</p> <p>La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.</p> <p>Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <p>Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ;</p> <p>Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;</p> <p>Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</p>
<p>Dépréciation des créances-clients :</p> <p>Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; <p>L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Casablanca
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

HDID & ASSOCIES
Membre Réseau Grant Thornton
Casablanca
10, rue Hassan II - Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Mohamed HDID
Associé Gérant



Aux Actionnaires de la société

Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A

4, Rue de L'Imam Mouslim,
Oasis, Casablanca 20100.

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

A Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont nous avons été avisées par le président du conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société TGCC MIDDLE EAST (Convention non écrite)

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TGCC MIDDLE EAST.
- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC MIDDLE EAST.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Néant
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 8.432.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 8.432.

1.2 Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 25% au sein de la société KENZ TAMARIS SARL.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS dans le cadre du projet KENZ TAMARIS T9.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 10.365.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 3.000.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 7.161.

1.3 Convention de travaux de construction conclue avec la société TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 5% dans la société TGCC BENGUERIR
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIERE BENGUERIR dans le cadre du projet Groupement d'habitation Benguerir.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 55.619.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 55.619.

1.4 Convention de travaux de construction conclue avec la société BFO FONCIERE

Personne concernée : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 5% dans La société BFO FONCIERE.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BFO FONCIERE dans le cadre du projet USINE TG STEEL PHASE 1.



- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 38.536.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 46.243 TTC.

1.5 Convention de travaux de construction conclue avec la société GHTABIM

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC et actionnaire à hauteur de 36% dans la société GHTABIM.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la réalisation des travaux de gros œuvre et d'étanchéité au profit de la société GHTABIM dans le cadre du projet PROMENADE DE DAR BOUAZZA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 33.290.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 34.343.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 3.992.

1.6 Convention de sous-traitance avec la société VIAS

- **Entité concernée** : la société TGCC SA détient 60% des parts sociales de la société STAM détenant elle-même 100% de la société VIAS.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société VIAS procède à des travaux d'assainissement et de VRD extérieur de différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société VIAS à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 5.586.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 2.083.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions conclues avec la société TG STONE

- **Entité concernée** : La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.

2.1.1 Convention de sous traitance de l'exploitation des produits de carrière

- **Nature et objet de la convention** : La société TG STONE procède à l'exploitation des produits de carrière au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2025.

2.1.2 Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STONE.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à KMAD 805.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 24 700.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élèvent au 31 décembre 2025 à KMAD 25 530.

2.1.3 Convention de refacturation (Convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société TG STONE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TG STONE par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élèvent à KMAD 178.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 1.109.



2.2 Conventions conclues avec la société TG STEEL

- **Entité concernée** : La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.

2.2.1 Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite)

- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 4 784.
- **Montants encaissés au cours de l'exercice 2025** : KMAD 501.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 5 741.

2.2.2 Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite)

- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STEEL.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à KMAD 83.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 11.200.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à KMAD 11.861.

2.2.3 Convention de sous traitance

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TG STEEL procède à des travaux de construction, de montage et de maintenance métallique au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Les charges comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent à KMAD 46.817.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 37.350.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 1.719.

2.3 Conventions conclues avec la société DECO EXCELL :

- **Entité concernée** : La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.

2.3.1 Convention d'avance en trésorerie (Convention non écrite)

- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de DECO EXCELL.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 710
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 2.500.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à KMAD 3.210.

2.3.2 Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 350.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 603.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à KMAD 286.

2.3.3 Convention de sous traitance des prestations de décoration

- **Nature et objet de la convention** : Une convention en vertu de laquelle la société DECO EXCELL procède à des prestations de décoration au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à KMAD 7.588.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 6.703.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 959.

2.4 Conventions conclues avec la société TGCC DEVELOPPEMENT :



- **Entité concernée** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT.

2.4.1 Convention de mise à disposition de ressources conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT (Convention non écrite)

- **Nature et objet des conventions** : La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2025 à KMAD 328.

2.4.2 Convention d'avance de trésorerie

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits d'intérêts à hauteur de KMAD 83.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 970.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 3.450.

2.5 Convention Conclue avec la société *CARLTON IMMOBILIER SARL*

- **Personne concernée** : M. Mohammed Bouzoubaa en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 42% au sein de la société *CARLTON IMMOBILIER SARL*

2.5.1 Convention de location de terrain conclue avec la société *CARLTON IMMOBILIER SARL*

- **Nature et objet des conventions** : Convention conclue avec la société *CARLTON IMMOBILIER Sarl* portant sur la location d'un terrain situé à Casablanca, Province de Nouacer, Commune Oulad Azzouz, Route d'Azzemour R320 , Résidence *DOMAINE AZUR*.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 1.305.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 1.738.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

2.5.2 Convention de refacturation (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société *CARLTON IMMOBILIER*.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société *CARLTON IMMOBILIER* par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 275.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.6 Convention de location de terrain conclue avec la société *BINA DEVELOPPEMENT SARL*

- **Personne concernée** : M. Mohammed Bouzoubaa en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société *BINA DEVELOPPEMENT SARL*.
- **Nature et objet des conventions** : Convention conclue avec la société *BINA DEVELOPPEMENT SARL* portant sur la location deux terrains située en Douar sidi Ali chtiba, chellalat, Mohammadia.
- **Montants comptabilisés au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 7.695.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 7.695.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

2.7 Conventions conclues avec la société *TGEM SARLAU*

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société *TGEM SARLAU*.



2.7.1 Convention de sous-traitance

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU procède à des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 178.499.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 133.676.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 71.512.

2.7.2 Convention de vente de matières premières (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC S.A à la société TGEM SARLAU.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Durant l'exercice 2025, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en KMAD
Solde initial au 01/01/2025	2.386
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice en TTC	1.464
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	3.087
Encours au 31/12/2025	763

2.7.3 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérées par un taux d'intérêt de 6%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits s'élève à hauteur de KMAD 10.670.

- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 31.368.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 14.374 dont un montant de KMAD 2.900 a été intégré au capital social.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 47.775.

2.8 Conventions conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT SARL

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.

2.8.1 Convention de refacturation (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Durant l'exercice 2025, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en KMAD
Solde initial au 01/01/2025	275
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 275
Encours au 31/12/2025	-

2.8.2 Conventions de travaux immobiliers

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 1.045.



- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 1.254.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.8.3 Conventions de travaux immobiliers

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 378.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 454.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.9 Conventions conclues avec la société TGCC GUINEE

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TGCC GUINEE.

2.9.1 Convention d'avance de trésorerie : (Convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE.
- **Modalités essentielles** : Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Les produits comptabilisés s'élèvent à KMAD 6.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 121.

2.9.2 Convention d'avance de trésorerie : (Convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE à travers sa succursale TGCC SI.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 6.5%.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 5.950.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 5.950.

2.9.3 Convention de Mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous Mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC GUINEE.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 1.226.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant reclassé en clients douteux au cours de l'exercice 2025** : KMAD 10.401.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant

2.10 Conventions conclues avec la société BESIX-TGCC SAS

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 45% des parts sociales de la société BESIX-TGCC SAS.

2.10.1 Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à la disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de bons de commandes ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 5.965.



2.10.2 Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX- TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 30.049.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 29.118.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** KMAD 10.664.

2.11 Conventions conclues avec la société CREA IMMO SARL

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé au sein de CREA IMMO à hauteur de 63%.

2.11.1 Convention de travaux de construction

- **Nature et objet de la convention :** La société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant

2.11.2 Convention de travaux de construction

- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY GH-T5.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 14.075.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 22.453.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** KMAD 3.604.

2.12 Conventions conclues avec la société T2G

- **Entités concernées :** La société TGCC SA détient 80% des parts sociales de la société T2G.

2.12.1 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de T2G.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés à un taux d'intérêt de 5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élèvent à KMAD 74.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** KMAD 1.563.

2.12.2 Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société T2G du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** KMAD 824.

2.13 Convention de refacturation conclues avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT



- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 44,38% au sein de la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 275.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.14 Conventions de travaux immobiliers conclues avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 33% au sein de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 5.689.

2.15 Convention de travaux immobiliers conclues avec la société NEC IMMO

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 24% au sein de la société NEC IMMO.
- **Nature et objet de des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 19.954
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.16 Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER SA

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 50% des parts sociales de la société PLATINUM POWER SA.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 2.800

2.17 Conventions conclues avec la société TGCC SENEGAL

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TGCC SENEGAL.

2.17.1 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Les produits comptabilisés s'élèvent à KMAD 184.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 6.002 dont un montant de KMAD 5.737 a été intégré au capital social.



- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 6.186.

2.17.2 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue à travers sa succursale TGCC SI des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant
- **Montant décaissée au cours de l'exercice 2025** : KMAD 4.245.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 4.245.

2.17.3 Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et de personnel.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 1.000.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 22.268.

2.18 Conventions d'avance en trésorerie conclues avec la société MIDP HOTEL SARL

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 99% au sein de MIDP HOTEL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 150.

2.19 Conventions conclues avec la société BINA INVEST SARL

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur à hauteur de 67% au sein de BINA INVEST.

2.19.1 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 51.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 51.

2.19.2 Convention de location d'un immeuble R+5

- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue avec la société BINA INVEST Sarl portant sur la location d'un immeuble R+5 sis au 4, Rue Al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca.
- **Modalités essentielles** : Convention conclue le premier octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction. Le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 650 000 MAD TTC. Le loyer est versé avant le dixième jour du mois.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 6.500.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 7.950.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 800.



2.20 Conventions d'avance de trésorerie conclues avec la société TGCC Cote d'Ivoire SA

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TGCC CI SA.

2.20.1 Convention d'avance de trésorerie

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC COTE D'IVOIRE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 9.341.

2.20.2 Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 5.004.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Montant reclassé en clients douteux au cours de l'exercice 2025** : KMAD 58.676.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.21 Convention de travaux de construction conclue avec la société GARAN SA

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et administrateur au sein de GARAN S.A.
- **Nature et objet des conventions** : Conventions en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 10.000.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 28.864.

2.22 Conventions conclues avec la société TG WOOD :

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.

2.22.1 Convention de sous-traitance

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG WOOD SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG WOOD SARL à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 22.943.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 28.834.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 4.163.

2.22.2 Convention de vente de matières premières (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société TG WOOD.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG WOOD.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 666.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.22.3 Convention d'avance de trésorerie :



- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG WOOD.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 2.568.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.23 Convention de travaux de construction conclues avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant ;
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 20.959.

2.24 Conventions conclues avec la société TG COVER

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG COVER.

2.24.1 Convention de sous-traitance

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG COVER procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG COVER.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 300.077.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 256.566.

- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : Néant.

2.24.2 Convention de vente de matières premières (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TG COVER SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG COVER SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 2.725.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 2.542.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 2.375.

2.24.3 Convention d'avance de trésorerie :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG COVER SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés par un taux d'intérêt de 6%.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 18.072.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 34.500
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 82.100
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 100.020.

2.25 Conventions de travaux de construction conclues avec la société LINAB SARL

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 90% au sein de LINAB SARL
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.



- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 2.125.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

2.26 Conventions de construction conclues avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 58% au sein de BH DEVELOPPEMENT
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élèvent à – KMAD 384.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

2.27 Conventions conclues avec la société TG PREFEA

- **Entités concernées :** La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFEA.

2.27.1 Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TG PREFEA Sarl par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 3.814.

- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 3.103.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** KMAD 1.932.

2.27.2 Convention d'achats de matières premières

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société TG PREFEA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG PREFEA à la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 378.350.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 381.080.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025 :** KMAD 184.193.

2.27.3 Convention d'avance de trésorerie

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice :** Le montant comptabilisé en produits s'élèvent à KMAD 11.278.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025 :** KMAD 26.151.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025 :** Néant
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025 :** Néant.

2.28 Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société TGCC IMMOBILIER.

2.28.1 Convention de travaux de construction



- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.28.2 Convention de travaux de construction

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 178.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 214.

2.28.3 Convention de travaux de construction

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 415.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.29 Conventions de refacturation conclues avec la société B. INVEST HOLDING

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur et associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B. INVEST HOLDING.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B. INVEST HOLDING par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 3.215.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant.

2.30 Conventions conclues avec la société TG ALU

- **Entités concernées** : La société TGCC SA détient 80% des parts sociales de la société TG ALU.

2.30.1 Convention de vente de matières premières (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société TG ALU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG ALU.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 8.912.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 1.411.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 11.674.

2.30.2 Convention de sous-traitance

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG ALU procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG ALU à la société TGCC SA.



- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges à hauteur de KMAD 203.354.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 264.799.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 5.885.

2.30.3 Convention d'avance de trésorerie :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TG ALU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 14.481.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 60.399.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 81.813.
- **Montant des dividendes inscrit en compte en 2025** : KMAD 14.392.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : 95.661.

2.31 Conventions conclues avec la société ARTORIUM

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société ARTORIUM.

2.31.1 Convention de refacturation (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la société ARTORIUM.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : Néant

2.31.2 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ARTORIUM. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 621.

2.32 Convention de location

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général et propriétaire du bien loué.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.
- **Modalités essentielles** : Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois ans renouvelables. La date de début du contrat est le premier janvier 2008.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Cette convention a généré des charges locatives à hauteur de KMAD 2.280.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2025** : KMAD 3.980.

2.33 Conventions conclues avec la société TGCI SARL

Entité concernée : TGCI filiale de TGCC hauteur de 100%.



2.33.1 Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCI.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 559.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 1.446.

2.34 Conventions de travaux de construction conclues avec la société KENZ TAMARIS

- **Entité concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 25% au sein de la société KENZ TAMARIS SARL
- **Nature et objet de la convention** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS dans le cadre du projet KENZ TAMARIS T7.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 24.343.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 29.000.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 9.507.

2.35 Conventions conclues avec la FONDATION TGCC

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et la Fondation TGCC, association à but non lucratif fondée par Mohammed Bouzoubaa.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la FONDATION TGCC.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées la FONDATION TGCC par la société TGCC SA.

- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice** : Le montant comptabilisé en produits s'élève à KMAD 1.514.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2025** : KMAD 1.300.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2025** : KMAD 1.079.

Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Othman Sleyhoun Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

HDID & ASSOCIES

HDID & ASSOCIES
4 Rue Moulay Jaber
Casablanca
Tél : 05 22 64 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Mohamed HDID
Associé Gérant



LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	AUDICIS								FIDAROC							
	Montant /Année				Pourcentage /Année				Montant /Année				Pourcentage /Année			
	2025	2024	2023	2022	2025	2024	2023	2022	2025	2024	2023	2022	2025	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	542 000	502 000	510 000		61%	72%	88%		510 000	535 000	485 000		60%	71%	91%	
Emetteur	350 000	350 000	350 000		39%	50%	60%		350 000	350 000	350 000		41%	46%	65%	
Filiales	192 000	152 000	160 000		21%	22%	28%		160 000	185 000	135 000		19%	25%	25%	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	284 566	162 500	15 000		32%	23%	3%		295 000	218 500	15 000		35%	29%	3%	
Emetteur	162 500	132 500	15 000		18%	19%	3%		240 000	168 500	15 000		28%	22%	3%	
Filiales	122 066	30 000	0		14%	4%	0%		55 000	50 000	0		6%	7%	0%	
Sous-total	826 566	664 500	525 000		92%	96%	91%		805 000	753 500	500 000		94%	100%	93%	
Autres prestations rendues	67 157	31 100	53 554		8%	4%	9%		50 000	0	35 000		6%	0%	7%	
Autres	67 157	31 100	53 554		8%	4%	9%		50 000	0	35 000		6%	0%	7%	
Sous-total	67 157	31 100	53 554		8%	4%	9%		50 000	0	35 000		6%	0%	7%	
TOTAL GÉNÉRAL	893 723	695 600	578 554		5%	100%	100%		855 000	753 500	535 000		100%	100%	100%	



4, rue Al Imam Mouslim - Oasis - 20103 Casablanca - Maroc
contact@tgcc.ma | www.tgcc.ma
+212 522 23 88 93 | +212 522 23 88 94 | +212 522 23 88 95